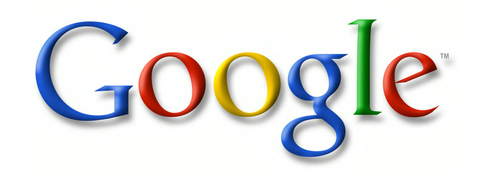
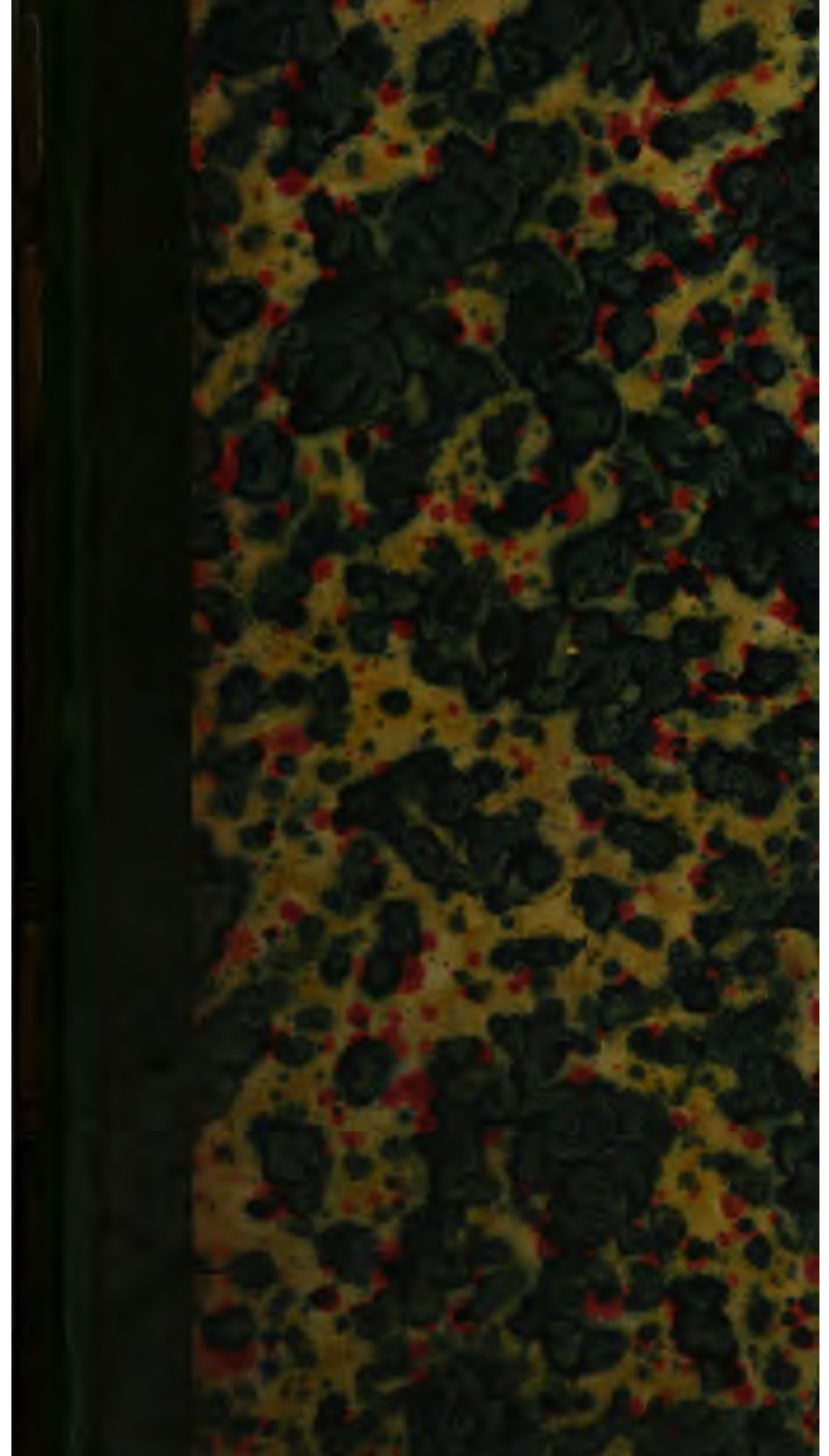






MUSÉE

DES

MONUMENS FRANÇAIS.

TOME CINQUIÈME.

AVERTISSEMENT.

Nous étions dans l'intention de conduire notre Ouvrage jusqu'à *sept volumes*, en y comprenant celui qui traite de la *Peinture sur Verre et des Vitraux*, qui forme le tome VI; mais le desir que nous ont temoigné nos Souscripteurs, ainsi que les Amateurs des Arts, de voir terminer promptement un Ouvrage essentiellement utile à la jouissance de notre Muséum, nous a déterminés à renfermer dans ce tome la matière des deux derniers volumes que nous nous proposions de publier, en l'augmentant d'une Table générale, analytique et historique des Matières.

Les deux exemplaires ayant été déposés à la Bibliothèque impériale, on poursuivra devant les Tribunaux tout Contrefacteur, conformément à la Loi.

Nota. *Le Tome VI*^e^. *et dernier, qui complette l'Ouvrage, étant beaucoup plus considérable que les autres, en Texte, en Gravures, et orné du Portrait de l'Auteur, est de* 18 *francs*.

Les cinq premiers Volumes sont du prix de 12 fr. chacun.

Prix des six Volumes, 78 francs.

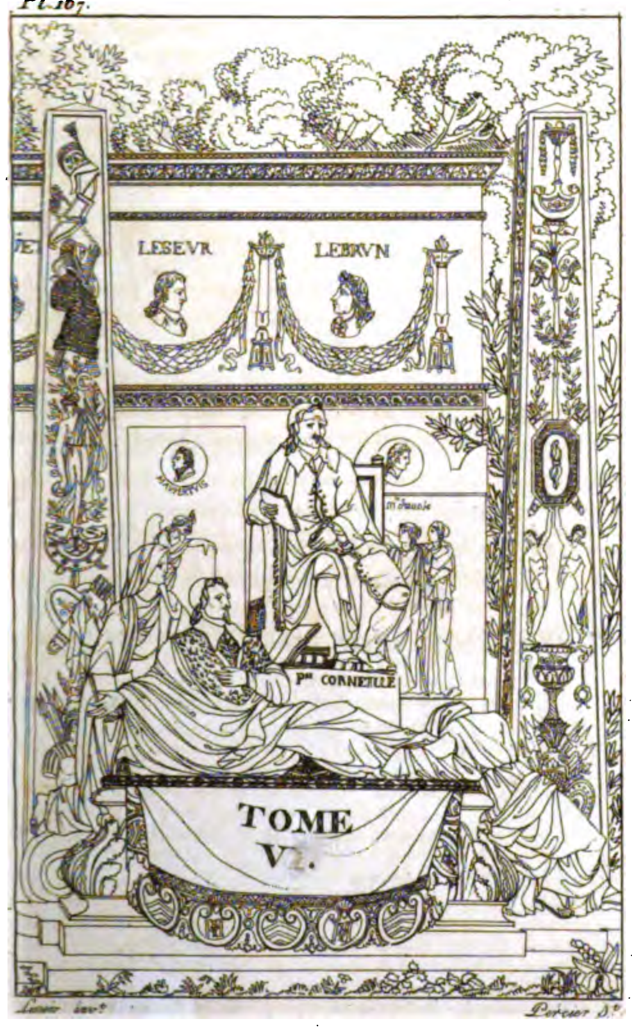
DE L'IMPRIMERIE D'HACQUART

Imprimeur des Tribunaux, rue Gît-le-Cœur, n°. 16.

Musée des Monumens Français

Dessiné par Lenoir et Percier. Gravé par Guyot.

Pl. 167.



Lenoir inv.t Percier D.t

MUSÉE
DES
MONUMENS FRANÇAIS,
OU
DESCRIPTION

HISTORIQUE et chronologique des Statues en marbre et en bronze, Bas-reliefs et Tombeaux des Hommes et des Femmes célèbres, pour servir à l'Histoire de France et à celle de l'Art;

AUGMENTÉE d'une Dissertation sur les Costumes de chaque Siècle, d'une Table alphabétique et analytique des Matières, et d'un certain nombre de Gravures;

PAR ALEXANDRE LENOIR,

Administrateur du Musée des Monumens français, Membre de l'Académie celtique de France, et de celle des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.
L'AUTEUR, au Musée, rue des Petits-Augustins.
Laurent GUYOT, Graveur, rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel de Cluny, n°. 12.

1806.



INTRODUCTION.

Le seizième siècle a produit un nombre si considérable de statues, de bas-reliefs, etc., qu'en fixant seulement la suite de nos gravures aux objets les plus intéressans qui se trouvent réunis dans notre Muséum, nous avons été forcés d'augmenter le nombre de nos volumes pour mettre les amateurs à même de connoître les plus beaux monumens de la plus belle époque de l'art. Il nous restoit donc, pour terminer la collection des morceaux précieux que nous avons recueillis du beau siècle de François Ier, à donner les gravures des mausolées élevés en l'honneur d'Anne de Montmorency, ainisi que celles de plusieurs monumens que nous avons décrits dans notre dernier volume.

Comme nous l'avons déjà remarqué, Anne de Montmorency, quoique grand capitaine, fut malheureux dans ses expéditions militaires. Il avoit le caractère dur, difficile à manier, opiniâtre. Dévot, sans raisonnement, il poussoit le fanatisme jusqu'à la cruauté; sa haine pour les protestans alloit jusqu'à la fureur. François Ier ne lui pardonna jamais de lui avoir

conseillé de s'en rapporter à Charles-Quint sur la promesse qu'il lui avoit faite de lui rendre le Milanais. Le roi se vengea de l'inconséquence du connétable d'une manière assez piquante. Le jour du mariage de la princesse de Navarre (elle étoit protestante) avec le duc de Clèves à Châtellerault, François Ier ordonna au connétable Anne de Montmorency, qui devoit, dans la cérémonie, ne porter que l'épée du roi, de porter, devant tout le monde, et jusqu'à l'église, la princesse qui ne pouvoit marcher, à cause de son extrême foiblesse : « D'autant plus, dit Brantôme, que la princesse étoit chargée de pierreries et de robes d'or et d'argent, et que, par la foiblesse de son corps, elle ne pouvoit marcher. Le roi François Ier ordonna à monsieur le connétable de prendre sa petite nièce au col, et de la porter à l'église, ce dont la cour s'étonna fort. Et la reine de Navarre y prit d'autant plus de plaisir, qu'il avoit conseillé au roi de la châtier comme luthérienne. Aussi le connétable eut-il si grand dépit de servir ainsi de spectacle à tout le monde, qu'il dit : *C'en est fait désormais de ma faveur.* Après le festin des noces, il eut son congé, et partit aussitôt ». Anne de Montmorency ne rentra en faveur

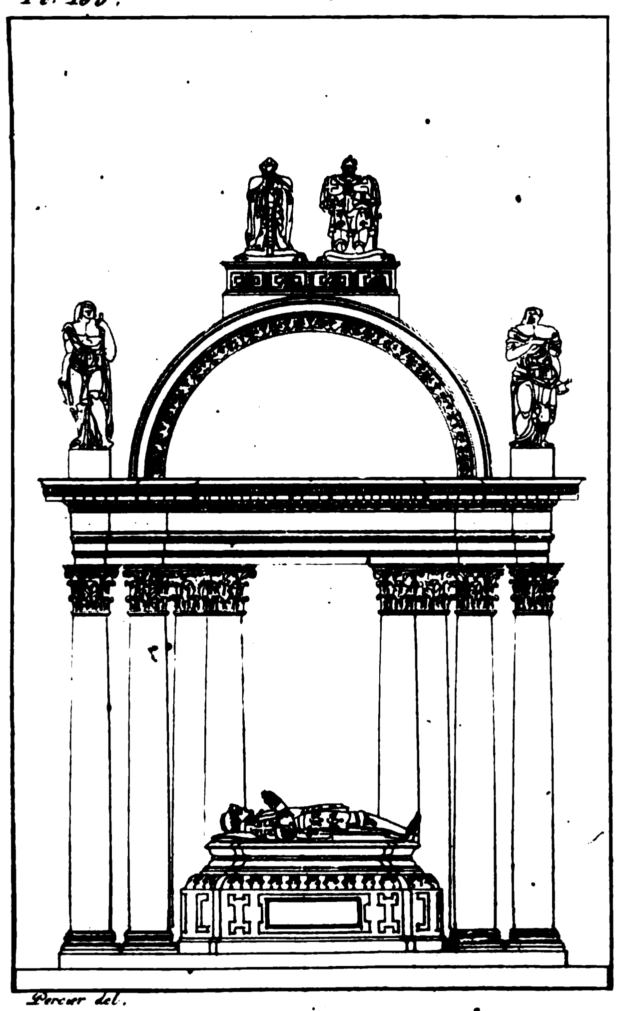
qu'après la mort de François I[er]. Anne de Montmorency s'étoit trouvé à huit batailles dans lesquelles il avoit commandé en souverain; lorsqu'il mourut, on lui fit des funérailles presque royales : les cours souveraines y assistèrent en corps, on porta son effigie à son convoi, honneur qui ne se rendoit qu'aux rois ou à leurs enfans. Son corps fut déposé dans l'abbaye de Saint-Martin de Montmorency, où on lui éleva un mausolée magnifique orné de belles colonnes en marbre et de superbes sculptures, tel que le représente la gravure numérotée 449. Ce beau et grand monument, l'un des chefs-d'œuvres de Jean Bullant, sculpteur et architecte, détruit pendant la révolution, a été placé et restauré dans le Jardin-Elysée de ce musée. (*Voyez* sa description, tome IV, page 86.) Le cœur du connétable fut transporté aux Célestins de Paris, et placé auprès de celui du roi Henri II, dans un vase qui étoit supporté par une colonne de marbre, magnifiquement travaillé, et dont on voit ici la gravure sous le numéro 105. (*Voyez* la description que j'ai donnée de ce monument, tome IV, page 94.) Nous avons imprimé dans notre précédent volume les épitaphes et les inscriptions dont on avoit chargé les monumens

d'Anne de Montmorency. Pour compléter ces tombeaux, ces inscriptions, témoins authentiques de la Reconnoissance et de la Piété filiale, nous rapporterons aussi l'épitaphe que fit le poète Amadys Jamyn (1), et que l'on peignit simplement sur la muraille, dans la chapelle particulière du connétable. Amadys Jamyn fut secrétaire des commandemens et lecteur du roi Charles IX; il jouissoit d'une grande réputation et de la plus haute considération, lorsque Ronsard, qui avoit plus d'imagination que lui, parut l'emporter dans l'opinion publique. Jamyn avoit plus de simplicité et plus de naturel dans son style; Ronsard avoit plus d'esprit, plus de recherche dans ses pensées, mais un style maniéré et boursouflé.

Epitaphe faite par Amadys Jamyn pour le cœur d'Anne de Montmorency.

Pourquoi gît ce grand cœur en si petit espace?
Ce cœur qui embrassoit mille cœurs à-la-fois,
Ce cœur qui nous servoit autant comme aux Grégeois,
D'Ulysse, de Nestor, et d'Achille, la race.
Toute France devroit être du cœur la place,

(1) Amadys Jamyn est né à Chaource en Champagne, dans le commencement du seizième siècle. Il mourut en 1585.



Percier del.

Mausolée du Connetable Anne de Montmorency.


Percier del.

Colonne Funebre,
(élevée en l'honneur d'Anne de Mont-morency)

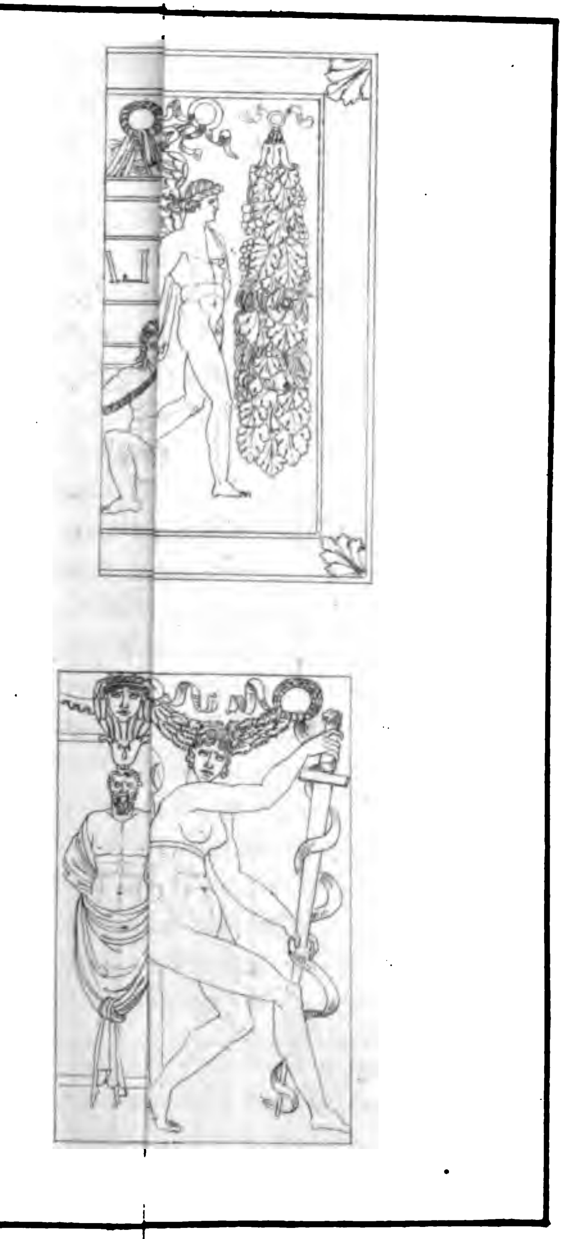
Qui, vivant, fut son cœur, et le cœur de ses Rois;
Qui, en guerre comme en paix, rangea, par bonnes lois,
Les monstres vicieux, l'Impudence, l'Audace.
Non: ce cœur se contente en un si petit lieu,
Puisqu'il est joint au cœur de Henri, demi-dieu,
Qui, bon maître, honora sa valeur, sa prudence.
Puisqu'il est enterré digne de tel honneur
Près du cœur de ce roi, de la France seigneur,
N'est-il pas enterré dans le cœur de la France?

Ce morceau est tout-à-fait dans le goût de celui qui est gravé sur la base de la colonne, et que j'ai rapporté dans le quatrième volume de cet ouvrage, page 96. Malgré les grands défauts du connétable Anne de Montmorency, il rendit de grands services à l'Etat. Il aima les artistes, et se montra dans tous les temps leur plus zélé protecteur. Retiré de la cour, le connétable consacra ses loisirs aux arts; il s'attacha particulièrement Jean Bullant, Bernard Palissy et Barthélemy Prieur, fit bâtir plusieurs palais, et notamment celui d'Ecouen, dont la magnificence de l'architecture et la perfection des sculptures le classent encore aujourd'hui parmi nos chef-d'œuvres de l'art. Les vitres(1),

(1) Voyez, dans le Musée, salle du seizième siècle, les beaux vitraux représentant la nativité et la circoncision de Jésus-Christ, et, dans la galerie en face de cette salle, la fable de Cupidon et de Psyché.

les pavés (1), même les serrures, montrent des perfections qui n'appartiennent qu'à Jean Bullant. Il n'est pas certain, quoique je l'aie avancé dans mon quatrième volume, que Jean Bullant ait fait de la sculpture; cependant plusieurs auteurs disent qu'il a sculpté lui-même les ornemens des palais qu'il a construits. Plus j'examine les ouvrages de ce grand artiste, plus je partage cette opinion; car on doit remarquer que les ornemens et les bas-reliefs qui décorent le château d'Ecouen ne sont ni de Jean Goujon, ni de Jean Cousin, ni de Germain Pilon. Ces belles sculptures portent partout le même caractère : il règne une harmonie si bien sentie dans l'architecture et dans la sculpture, que je me plais à croire que l'architecte dans cette construction a été lui-même son sculpteur, et ce n'est pas la preuve unique que nous aurions à citer en faveur des artistes du seizième siècle qui ont très-souvent réuni plusieurs talens à-la-fois. La gravure que nous donnons ici, sous le n° 451 (*bis*), de l'une des serrures de ce beau palais, suffira pour donner un échantillon de la recherche et des soins que les artistes de ce temps-là

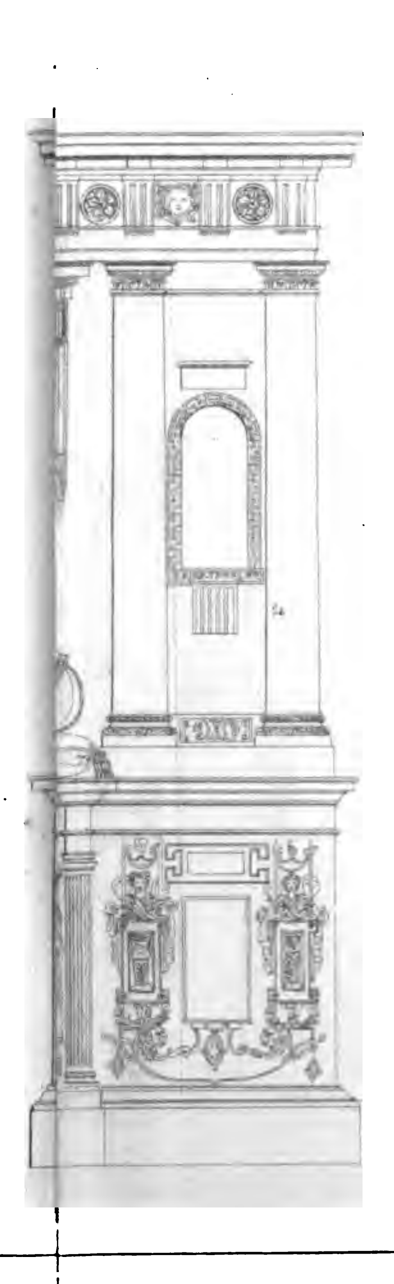
(1) Voyez, dans ce Musée, les pavés de la chapelle d'Ecouen, dont j'ai donné la description tome III, p. 123.



Percier del.

Le Chateau d'Ecoüen

XVI.me Siècle.



Percier del.

N° 168.

Pl. 172.



Ornement du tombeau de Diane de Poitiers.

Email de la fabrique de Limoges.

Voyez sa description. Tome IV. Page 81.

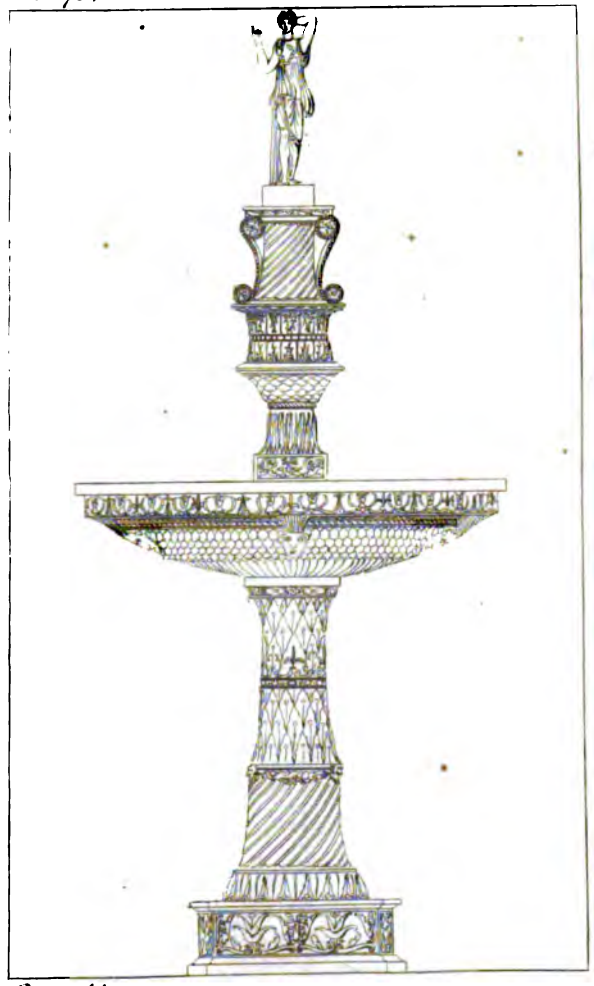
mettoient jusque dans les plus petits détails. Celle qui suit, sous le numéro 451, nous fait voir un chef-d'œuvre complet : c'est l'autel qui décoroit la chapelle du château. (*Voyez* sa description tome IV, page 104.) Grâce, harmonie, tant dans la sculpture des sujets et des ornemens que dans la composition et l'exécution de l'architecture, tout est d'accord dans ce morceau unique.

La gravure suivante, numérotée 542, représente la belle fontaine du château de Gaillon, sculptée en marbre, dont nous avons parlé dans notre dernier volume, page 55.

Le cardinal d'Amboise, comme nous l'avons dit, avoit fait des frais immenses pour la bâtisse et la décoration de ce château. Si l'on en croit quelques historiens, Jean Joconde en fut l'architecte : cela paroît d'autant plus vraisemblable, qu'il est le seul architecte connu sous le règne de Louis XII. En 1504, il fit, par les ordres du roi, un bâtiment au palais, qui fut long-temps occupé par la chambre des comptes; qui étoit orné partout d'un porc-épic sculpté en relief, et de la devise du roi *cominus et eminus* : ce bâtiment fut incendié le 27 octobre 1737. Malgré le grand talent de Jean Joconde, on doit

rendre hommage à la mémoire des ouvriers qui ont coopéré à la bâtisse du célèbre château de Gaillon. Jamais on a vu des détails arabesques et des ornemens en si grand nombre, variés avec autant d'art, et exécutés avec autant de perfection. Je pense que l'árchitecte, pour arriver à l'exécution de tant d'ornemens différens, indiquoit seulement, sur le dessin de son élévation, les places qu'il vouloit faire orner de sculpture, ou qu'il vouloit charger d'ornemens, et qu'il abandonnoit ensuite l'invention et l'exécution de ces ornemens aux sculpteurs (les ornemanistes n'étoient alors que de simples tailleurs de pierre); car il est impossible que le génie d'un seul homme ait suffi à l'invention de la quantité de dessins variés que présentoit le château de Gaillon. (*Voyez* tome III, pages 19 et 20; et tome IV, pages 53, 55 et suiv.)

Le cardinal Georges d'Amboise, sans être un grand ministre, sut remplir les devoirs de sa place de manière à se concilier tous les esprits et l'amour du peuple. Il eut l'ambition d'être pape; mais il fut repoussé par Jules II. Voici un trait qui peint la bonté de son caractère et la simplicité de ses mœurs: On dit qu'il répétoit souvent à un frère infirmier, qui le



Percier del.

Fontaine Arabesque du Chateau de Gaillon,

destinée à l'ornement de la seconde Cour du Musée des Monumens français.



Cheminée du Château de Villeroy.

Ouvrage de Germain Pilon.

servoit dans la maladie dont il est mort: « *Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean!* » On fit pour lui cette épitaphe:

Ci gît le cardinal, qui, sans être un génie,
A prouvé qu'un ministre actif et vertueux,
En bornant ses desirs au bien de sa patrie,
D'accord avec son roi, peut rendre uu peuple heureux.

La gravure numérotée 551 (*bis*) représente la belle cheminée du château de Villeroy, décrite dans le tome IV, page 192. La suivante nous fait voir, sous le numéro 546, le mausolée de Philippe Desportes, dont il est parlé dans le même volume, pages 173 et 178. Examinons maintenant les monumens des dix-septième et dix-huitième siècles.

Les artistes, après la mort du roi Henri IV, reçurent des bienfaits et même des honneurs de Marie de Médicis, déclarée régente du royaume par le duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie, qui se mit à la tête de son parti, et qui força le parlement de la reconnoître et de l'enregistrer. Cette femme, grande et généreuse, trouva dans les arts un délassement propre à flatter son orgueil et son ambition. Elle fit construire des aqueducs, planter des promenades publiques, et bâtir le palais du Luxem-

jésuite et confesseur de Louis XIII, disoit de ce prince: *Il ne dit pas tout ce qu'il pense; il ne fait pas tout ce qu'il veut; il ne veut pas tout ce qu'il peut.* Voici son épitaphe, que l'on attribue à Pierre Corneille, qui peint assez le caractère de ce pauvre roi :

Sous ce marbre repose un monarque français,
Que ne sauroit l'envie accuser d'aucun vice :
Il fut et le plus juste et le meilleur des rois,
Son règne fut pourtant celui de l'injustice.
Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix,
Dont long-temps nous et lui portâmes le supplice :
L'orgueil, l'ambition, l'intérêt, l'avarice,
Revêtus de son nom, nous donnèrent des lois.
Vainqueur de toutes parts, esclave dans sa cour;
Son tyran, et le nôtre à peine sort du jour,
Que dans la tombe même il le force à le suivre.
Jamais pareils malheurs furent-ils entendus!
Après trente-trois ans sur le trône perdus,
Commençant de régner, il a cessé de vivre!

Louis XIII institua en 1635 le parlement de Metz, et en 1637 l'académie française. Si, avec raison, on admire les trente premières années du règne de Louis XIV, son fils (1), on remarquera sans doute que la fin

(1) Louis XIV, en 1663, institua l'académie des inscriptions et belles-lettres; en 1664, celle de peinture et de sculpture; en 1665, la manufacture des Gobelins,

de sa vie n'a pas confirmé les espérances que Louis XIV jeune avoit données dans le commencement de son règne. La révocation de l'édit de Nantes sera, dans tous les temps, pour tous les hommes éclairés, un acte aussi impolitique que déraisonnable. Nous nous plaisons, dans cette circonstance, à éloigner de la pensée de nos lecteurs quels furent alors les motifs qui firent exécuter un acte aussi barbare; et nous nous dispenserons, en conséquence, de crayonner à leurs yeux le tableau des viles machinations que l'on inventa pour abuser le roi.

Cependant le grand Colbert, surnommé le Mécène de la France, employa toutes les ressources que lui donnoit son ministère, pour la prospérité des belles-lettres et des beaux-

---

où se fabriquent encore aujourd'hui les plus belles tapisseries de l'Europe. On y exécute dans ce moment le portrait de l'Empereur à cheval, d'après le tableau de M. David. En 1666, le roi Louis XIV institua l'académie des sciences; en 1667, il ordonna la construction d'un observatoire à Paris, pour le perfectionnement de l'astronomie. Il établit, en 1669, l'académie d'Arles, à l'instar de l'académie française; et en 1771, il fit bâtir par Mansard l'hôtel des invalides, et institua de suite l'académie d'architecture.

arts. Aussi grand dans sa place que Louis XIV étoit étonnant à la tête de son royaume, il institua des académies, éleva des manufactures, et répandit, avec une noble profusion vraiment digne de la grandeur et de la majesté du roi de France, des récompenses honorables, des pensions, etc. Il ordonna de grands travaux ; on vit le commerce fleurir, et l'abondance couler à grands flots dans toutes les branches de son administration. C'est aux grands moyens de Colbert que la France doit tant d'hommes illustres dans les sciences et dans les lettres. Ce grand ministre s'étoit proposé aussi le perfectionnement des arts dépendant du dessin ; et l'espoir de voir renaître sous son ministère le beau siècle des Médicis et de François Ier, flattoit son orgueil. Mais, comme dans les arts, les encouragemens et les travaux, même en développant le germe des talens, ne font pas les artistes; que cette perfection si desirable, que nous verrons probablement se réaliser, vient plus encore de la morale publique et de la nature du gouvernement qui conduit les peuples, que de la puissance du souverain, les belles espérances de Colbert furent déçues ; les princes, les seigneurs, les financiers, à l'imitation du roi, voulurent construire des

palais, des châteaux, dresser des statues, et planter des parcs. Tant de luxe et tant de magnificence, au lieu de tourner à l'avantage des arts, ne firent que les corrompre. Ces grands travaux occupèrent seulement un nombre considérable d'artistes; l'envie d'amasser des trésors éloigna les sentimens de noblesse et de dignité qui mènent à la véritable gloire; et les artistes, au lieu d'épurer leur style et leur dessin, s'adonnèrent à un genre de pratique qui devoit indubitablement amener la décadence de l'art; devenus mercenaires, on les vit s'attacher au char de Le Brun, *que Louis XIV avoit nommé* son premier peintre; courtisans, on les vit s'abaisser jusqu'à faire le sacrifice de leur génie et de leurs moyens personnels, pour imiter les dessins du premier peintre du roi. La liberté dans les arts peut seule diriger l'art vers la perfection. Si on veut connoître la force de cette vérité, il nous suffira d'inviter nos lecteurs à examiner dans notre Muséum les monumens qui décorent la salle du dix-septième siècle : ils verront tous les monumens qui y sont réunis porter la même physionomie; ils verront les expressions des figures se ressembler, le même goût régner dans l'ajustement des draperies; enfin ils verront exclusivement

le génie de Charles Le Brun, et jamais celui de l'artiste qui a exécuté le monument ou la statue qui se présente à la vue. Il est certain que la dégradation qui s'est opérée dans les arts dépendant du dessin, à la suite du siècle de François Ier, s'est manifestée promptement et d'une manière bien prononcée : elle ne sera pas sans doute plus contestée après examen des monumens de l'une et de l'autre époque, que nous avons classés méthodiquement dans notre Muséum.

La prépondérance que Simon Vouet avoit prise dans les arts, vers le commencement du dix-septième siècle, a nécessairement préparé leur décadence. Ce peintre, doué d'une imagination fougueuse, incapable de vaincre un sentiment d'impatience qui lui étoit naturel, ne sut jamais se captiver assez pour rédiger les formes de son dessin, pour épurer son goût, et façonner sa manière de peindre. Il introduisit dans son école un genre de peinture heurté, tellement facile et de convention, que les plus grands tableaux s'y exécutoient au bout du pinceau, et même sans consulter la nature. Cette manière expéditive, qui donne à la peinture beaucoup d'éclat, plut généralement;

ment ; elle fut saisie avec d'autant plus d'enthousiasme par les élèves de Vouet, qu'elle flattoit leur paresse, et qu'elle levoit bien des difficultés dans l'art : on sait qu'Eustache Lesueur et Charles Le Brun n'abandonnèrent la manière de peindre de leur maître que lorsqu'ils furent entièrement livrés à eux-mêmes; beaucoup d'autres de ses élèves, tels que Poerson, Perrier, etc., furent constans aux principes de Vouet. L'entier abandon du beau idéal et de l'étude de la belle nature, devint une mode dans les arts dépendant du dessin; voilà comment s'oublièrent les leçons que Léonard de Vinci avoit déposées dans le sein de nos académies. Lesueur mourut jeune ; et le grand Poussin, mis en concurrence avec Vouet, parut alors comme un flambeau propre à rallumer le feu sacré des arts, mais il fut repoussé. Poussin, par ses savantes productions, a prouvé que la conception fait seule le mérite d'un tableau; que le peintre doit tirer toutes ses ressources de son ame, s'il veut peindre les passions humaines, de manière à captiver tous les suffrages et fixer d'avance son immortalité. Il nous a prouvé, ce grand homme, que l'artiste qui veut représenter les différens caractères de la nature, et mettre de la vérité dans

ses expressions, doit, pour ainsi dire, s'identifier avec la puissance de la Divinité, et plonger son œil perçant dans la pensée des personnages qu'il veut mettre en action. Les dialogues que Nicolas Poussin a rendus sur la toile, peuvent se comparer, pour l'énergie naturelle, aux argumens du grand Corneille : cependant, tourmenté par la jalousie et l'intrigue de ses contemporains, ce peintre philosophe, cédant aux plus forts, passa sur une terre étrangère, et prépara par sa fuite la ruine totale de l'école française. Quels sont les peintres du grand siècle de Louis XIV, que nous pourrons citer après Eustache Lesueur et Nicolas Poussin? Sera-ce Pierre Mignard, ou Bon-Boulogne, dont les compositions insignifiantes ne disent rien à l'âme? Admirerons-nous le peintre Coypel, dont les tableaux monotones ne montrent qu'une pédante afféterie et une exécution fade? Parlerons-nous des peintures de Jean Jouvenet et de Charles de la Fosse? La réputation que l'on a faite à ces peintres, en les plaçant auprès des Titien, des Paul Véronèse, et des Rubens, mérite bien que l'on dise un mot de leurs productions. Si j'examine d'abord le talent de Jouvenet, sous le rapport du dessin, je n'y trouve point d'étude de la na-

ture, point de vérité dans les nus, point de noblesse dans le jet des draperies : si ensuite je détaille ses tableaux comme ceux d'un coloriste, je cherche et ne trouve point les demi-teintes savantes et moëlleuses de Titien, qui avoit tellement l'art de les passer, qu'elles arrivent vers les contours avec une douceur qui rivalise la nature. Je n'y vois point les brillans effets de lumière de Paul Véronèse, dont le pinceau fait illusion sans être forcé dans ses couleurs. Véronèse savoit cacher l'art par l'art lui-même. Je n'y vois pas davantage la couleur forte et vigoureusement prononcée de Rubens. Si je passe ensuite à l'analyse des tableaux de la Fosse, je ne vois que des figures lourdes, sans graces et sans goût, enveloppées dans des draperies chiffonnées au hasard. Son clair-obscur n'est autre chose qu'une couleur rembrunie répandue sur la surface de ses figures, qui se dégrade insensiblement, en laissant briller le grouppe du milieu par un effet de lumière d'un ton jaunâtre ou rougeâtre formant auréole, suivant les circonstances ; voilà ce qu'on appeloit alors *faire des Rembrans*. Que dirons-nous des productions du célèbre Le Brun, vantées par les enthousiastes du siècle de Louis XIV ? que deviendront-elles, si nous les mettons en

parallèle avec les tableaux de Nicolas Poussin, même avec ceux d'Eustache Lesueur? Dans les grandes peintures des batailles d'Alexandre, par Le Brun, comme dans beaucoup d'autres compositions de ce maître, on ne verra que des ajustemens symmétriques, des figures méthodiquement posées et placées comme des acteurs sur un théâtre. On ne trouve point d'épisodes inutiles dans les compositions de Nicolas Poussin : toutes ses figures ont l'attitude et le mouvement propres à leur situation ; elles parlent entre elles ; elles sont bien à la scène; on n'y voit rien de trop, *ni de trop peu.* Dans les compositions de Le Brun, on est frappé d'abord par une multitude de personnages qui remplissent la toile, qui sont le résultat d'une invention de pratique, et non celui d'une conception naturelle; on y voit souvent des attitudes académiques, arrangées exprès pour former des grouppes, ou pour faire des repoussoirs. Le Brun, comme tous les charlatans, a cherché à éblouir les spectateurs par de grands mouvemens et des épisodes forcées, sans penser que, dans un tableau, toutes les figures qui le composent doivent concourir au même but, et avoir entre elles un rapport commun. Je pourrois citer un nombre considérable de tableaux

de ce peintre habile, sur lesquels on peut lui faire le même reproche. Nous dirons cependant qu'il s'est quelquefois surpassé lui-même par de belles expressions qu'on admire dans quelques-uns de ses ouvrages, notamment dans son tableau de la famille de Darius, et dans celui de la mort de saint Etienne : la tête de ce saint martyr est un chef-d'œuvre. On voit encore au Musée Napoléon un tableau de Le Brun qui mérite d'être cité pour la fraîcheur de son coloris, et même pour la composition : ce tableau représente Jésus-Christ dans le désert, *servi par des anges. Le désert aride, dans lequel* Jésus-Christ a jeûné pendant quarante jours, est investi par une troupe céleste légèrement vêtue. Les fleurs les plus délicieuses naissent sous les pas des anges qui s'agenouillent devant lui, et s'empressent de le servir. Bientôt le lieu sauvage est métamorphosé en jardin, dont la couleur fraîche et douce peint l'aube d'un beau jour d'été. Jésus-Christ, assis sur le bord d'une roche, recouverte par une mousse fleurie, est représenté dans le calme silencieux que donne la béatitude parfaite. Impassible comme la Divinité elle-même, il est doucement ému, et accueilli par les serviteurs de son père et par les siens, qui lui présentent des cor-

beilles de fleurs et de fruits, avec la dignité et la noblesse qui conviennent à son caractère. Sur le devant de la scène, on voit un petit oiseau occupé à becqueter des fleurs. Cette épisode charmante et délicate peint parfaitement le calme qui règne dans ce lieu de bonheur. Ce beau tableau est propre à donner une idée des Champs-Elysées des anciens, dont nous aurons occasion de parler à la fin de ce volume, et nous devons savoir gré à Le Brun de ce trait d'esprit qui se trouve dans le plus aimable de ses tableaux.

Poussin a long-temps raisonné, long-temps médité ses sujets avant de les tracer sur la toile : ma langue ne trouve point d'expressions pour rendre les sensations sublimes que ce grand homme me fait éprouver ; il me suffiroit de rapporter ici la nomenclature de ses ouvrages pour faire son éloge. « Nicolas Poussin, a dit Voltaire dans son Histoire du siècle de Louis XIV, fut élève de son génie ; il se perfectionna à Rome. On l'appela le peintre des gens d'esprit ; on pourroit aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il étoit, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome

à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune ». Si nous examinons ensuite la sculpture du siècle de Louis XIV, nous trouverons, dans les statues de Girardon, servile imitateur des dessins de Le Brun, un mauvais goût de draperie et une exécution molle. Coïzevox, son émule, possédoit un génie plus ardent; il étoit moins correct, mais il savoit animer la matière. (*Voyez* dans ce Musée, *sous le n.*° *174, le mausolée* du cardinal de Richelieu par Girardon, et celui du cardinal Mazarin par Coïzevox, sous le n° 187). Cependant le célèbre Puget, peintre et sculpteur, malgré les grandes négligences qu'on remarque dans son style, sait remuer l'ame du spectateur, par la beauté de son ciseau et par les idées fortes qu'il a mises dans ses compositions. Michel Anguier et Jacques Sarrasin exécutèrent plusieurs chef-d'œuvres qui méritent l'admiration des connoisseurs.

Michel Anguier a fait pour l'église de Vallery, village situé près Montreau, un mausolée magnifique élevé en l'honneur de Henri de Bourbon-Condé. Ce monument considé-

rable, tout en marbre blanc, est composé de quatre figures servant de cariatides, représentant la Prudence, la Tempérance, la Force, et la Justice. Elles supportent une corniche mâle, sur laquelle est posé le sarcophage en marbre, qui porte la statue du prince, que le sculpteur a représenté à demi-couché, appuyé sur le bras gauche et tenant de la main droite son bâton de commandement; deux petits enfans, sculptés aussi en marbre et posés debout, soutiennent des écussons armoriés: on lit l'inscription suivante sur une table de marbre placée dans le milieu de la corniche:

Æternæ memoriæ sacrum,
Et piis manibus excelli heroïs, Henrici Borbonii Condei,
Regii sanguinis primi principis.
Fuit ille pietate erga Deum eximiá, fide erga regem intemeratá,
Hæreticorum scopulus, et autoritati regiæ statio totissimæ.
Hæc faterit, hospes, te novisse de pluribus ejus præclarè factis
Et consultis. Ut scias quanti fuerit tanti principis desiderium,
Natus erat annos LVIIII, quando denatus est. VI *Kal. Jan.* M. D. C. XLVI.

Ce beau monument, peu connu et placé dans un local détourné de quelques lieues de

la grande route, a été préservé des ravages de la révolution. Jacques Sarrasin a fait pour le même personnage un monument en bronze qui contenoit son cœur, et dont on admire dans ce Musée les figures et les bas-reliefs, sous le n. 188.

Coïzevox a également fait, dans l'abbaye de Royaumont, un tombeau pour Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, grand écuyer de France, mort subitement dans cette abbaye, en 1669, à soixante-cinq ans. Henri d'Harcourt étoit grand général, brave, généreux, intrépide, obligé de lever le siége devant Lerida; il dit que *s'il y avoit des malheurs imprévus à la guerre, il y avoit aussi des succès inattendus*. Ce tombeau, l'un des chef-d'œuvres de Coïzevox, est en marbre: on y voit la statue du héros, mourant et couché dans les bras de la Victoire, posé sur un sarcophage, orné d'un bas-relief en bronze et de l'inscription suivante:

Celsissimo principi Henrico à Lotharingiâ, Harcurii comiti, summo regii stabuli præfecto, Ludovicus filius, titulorum hæres, laudum æmulus posuit.

HIC VIR HIC EST.

Qui maximos inter ævi sui bellatores, fide, fortitudine præcellens Terinensibus insulis totoque mari Gallico Hispanos exterminavit; eosdem Casale circumvallantes

castris exuit et fudit; Taurinum obsessor idem et obsessus; cæteris ter cæsis, factiosis ejectis, legitimo principi restituit, Quiritium in Pedamontio; Laurentium in Catalauniá victoriis insignivit; Normaniam in officio, Flandriam in metu continuit; in Aquitaniá denique majestatem regiam strenuè ultus fuit; obiit in hoc secessu palmis et annis gravis, ætatis LXVI. An. Domini M. DC. LXVI.

Les mots *obsessor idem et obsessus*, dont il est parlé dans cette épitaphe, rappellent une circonstance particulière qui n'est jamais arrivée qu'au siége de la ville de Turin. Les Français qui étoient dans la citadelle étoient alors assiégés par le prince Thomas de Savoie, qui étoit dans la ville, et qui lui-même étoit également assiégé par le comte d'Harcourt, qui commandoit l'armée du roi, et ce dernier l'étoit aussi par le marquis Léganès, qui commandoit les Espagnols. Les assiégeans ayant affamé les assiégés, le furent eux-mêmes dans leurs retranchemens. Malgré la résistance des deux armées et l'extrême disette qui frappoit tout le monde, le comte d'Harcourt, par son opiniâtreté, se rendit maître de Turin le 17 septembre 1640. Il répondit à ceux qui lui parloient de quelque trève : que, *quand les chevaux auroient mangé toute l'herbe qui étoit autour de Turin, et ses soldats tous*

les chevaux de l'armée, il leveroit le siége. M. de Turenne, dit le président Hainault, à peine guéri d'une blessure, acquit un grand honneur à ce siége, par l'habileté avec laquelle il fit entrer des convois dans le camp.

Le roi Louis XIV fit copier un grand nombre des plus belles statues antiques pour orner ses jardins: plusieurs artistes habiles de ce temps-là furent employés à ces travaux, très-peu réussirent. Legros fut celui qui obtint le plus de succès dans ce genre d'imitation. On voit dans le parc de Versailles beaucoup de copies de sa main, dans lesquelles il s'est laissé entraîner au goût de son siècle, en essayant à enchérir sur ses modèles et voulant donner ce que l'on appeloit alors de la *grace* et de la *flamme*; il s'est éloigné de la vérité et du beau idéal que lui présentoient les originaux. Des artistes modernes ont pompeusement vanté Mnémosyne, que Legros a copiée pour décorer le jardin des Tuileries, où elle se voit encore; ces artistes ont toute raison, s'ils admirent uniquement l'art de travailler le marbre; mais s'ils veulent se donner la peine de comparer cette belle copie avec l'original dont on voit un très-beau plâtre chez M. Girault, sculpteur habile, place

Vendôme, ils ne trouveront plus cette sévérité qui en impose au premier aspect, cette ondulation harmonieuse dans les formes et dans les draperies, ni cette belle correction qui peint la Divinité; conditions que l'on retrouve dans toutes les productions de l'antiquité. Les artistes des dix-septième et dix-huitième siècles ont rarement réussi dans l'imitation qu'ils ont voulu faire des statues antiques. Entraînés, par des principes faux, à une trop grande facilité (qu'ils ont appelée *belle pratique*), abandonnant en conséquence tout au travail de la main, ils ont nécessairement porté dans toutes leurs productions cette teinte uniforme dans le travail, cette ressemblance dans les traits et dans les formes, qui dégrade l'art et n'en fait plus qu'un métier. L'artiste, en s'éloignant ainsi des formes surhumaines que nous admirons dans les sculptures grecques, négligeant, dans ses inventions, ce sentiment profond qui naît ordinairement de la liberté qui convient au génie, il se range dans la classe ordinaire, et devient un simple ouvrier. (*Voyez*, dans ce Musée, les statues suivantes, copiées d'après l'antique : N° 480, Jupiter, posé debout, prêt à lancer la foudre ; N° 481, Minerve ; et N° 482, Junon, toutes deux posées aussi debout.) Voici peut-

être ce que Voltaire a dit de plus vrai sur les arts dans son siècle de Louis XIV, page 161 :

« Ce qui resserre quelquefois les talens des peintres est ce qui sembleroit devoir les étendre. C'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui les président. Les académies sont sans doute très-utiles pour former des élèves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût ; mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et séchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire aux mauvais maîtres, perdent entièrement l'idée de la belle nature. *Il y a une fatalité sur les académies*. Aucun ouvrage, qu'on appelle *académique*, n'a été encore en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront composées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnoit dans ces sociétés ». Nous aurions aussi

beaucoup de reproches à faire aux artistes modernes sur leur inexactitude à suivre les costumes propres aux sujets qu'ils traitent. Dans les peintures de Le Brun qui décorent la belle galerie de Versailles, on voit Louis XIV représenté dans chaque tableau vêtu à la romaine, et coiffé d'une grande perruque bouclée que l'on appeloit *in-folio*, dont les rouleaux descendent de chaque côté sur les épaules et jusqu'au bas du pectoral (1). On conviendra sans doute qu'il n'y a rien de plus ridicule qu'une telle bigarrure, et qu'il n'y a qu'un flatteur qui puisse avilir son génie par une flagornerie aussi absurde. Le Brun n'est pas le seul artiste de son temps auquel on puisse faire le même reproche. La statue équestre par Girardon, que l'on voyoit dans la place Vendôme; celle de Coï-

(1) L'abbé La Rivière, en 1630, fut le premier qui prit perruque en France. Cette mode devint tellement extravagante sous le règne de Louis XIV, que les perruques de *cour* et du *bon ton* pesoient jusqu'à deux livres et demie. Les cheveux blonds étoient les plus estimés, et se vendoient depuis 50 liv. jusqu'à 80 liv. l'once; de sorte qu'une très-belle perruque coûtoit jusqu'à trois mille liv. (*Voyez* le Dictionnaire encyclopédique.)

zevox, qui décoroit l'Hôtel-de-ville de Paris; les bas-reliefs de la porte Saint-Denis, ceux de de la porte Saint-Martin, et les statues pédestres par Jacques Sarrazin et Anguier, que l'on voit dans ce Musée; toutes représentent Louis XIV vêtu à la romaine. (*Voyez* les Nos 212, 214 et 476). Bouchardon a fait la même faute dans la statue équestre de la place Louis XV. Jean-Baptiste Le Moine est tombé dans la même erreur, en sculptant celle de marbre que l'on voit dans ce Musée. (*Voyez* les Nos 342 et 344). Les artistes ne sauroient être trop scrupuleux et trop exacts à suivre les costumes et les usages consacrés par le temps dans lequel ont vécu les personnages et les héros qu'ils représentent, soit qu'ils les fassent en statues, soit qu'ils les lient à un fait historique sur un bas-relief ou sur la toile. Ils doivent bien se pénétrer de cette idée, qu'ils travaillent pour la postérité, et qu'un jour leur ouvrage sera consulté pour écrire l'histoire. C'est cette vérité nécessaire que l'on remarque dans les costumes et dans les faits historiques représentés sur les mouumens de sculpture réunis dans ce Muséum, qui frappe les hommes lettrés, et qui le rend également précieux, soit qu'on le considère sous le rapport de l'histoire ou sous

celui de l'art. Si l'on jette un coup-d'œil sur les mémoires imprimés dans le IIIe volume de mon ouvrage, pages 75 et suiv., que j'ai extrait des archives de la chambre des comptes, au sujet de l'érection des tombeaux de François Ier et de Henri II, on verra combien les hommes du seizième siècle étoient jaloux de conserver à l'histoire la vérité, dans les faits historiques qu'ils faisoient sculpter, de leurs costumes, des armures dont ils se servoient, des ustensiles à leurs usages, et même des positions locales où les faits qu'ils faisoient représenter s'étoient passés. « Sur un pouce de relief ou environ, remplis et garnis de chevalerie, gens de pied, artillerie, enseignes, étendards, trompettes, clairons, tambours, fifres, munitions, camps, pavillons, bagages, villes, châteaux, et autres choses approchant et suivant *la vérité historiale des annales et chroniques de France sur la défaite de la journée de Cérisoles*, et, pour ce faire, fournir et livrer par ledit pierre Bontemps, sculpteur, bourgeois de Paris, les modèles de terre de la proportion des *personnages décrits* et *portraits*, etc., etc. ». Nous voyons également nos peintres et nos sculpteurs modernes, parmi lesquels on peut citer Slodtz et Pigal dont nous avons

avons les ouvrages sous les yeux, représenter la mort par un squélette, l'image d'un mort, et non de la mort. Ce seroit ici le cas de mettre sous les yeux des artistes tous les tableaux allégoriques que les anciens peuples nous ont laissés sur la mort; mais il seroit trop long de rapporter les différentes allégories qui couvrent leurs tombeaux, et que l'on a gravés : nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à notre dictionnaire mythologique, qui traite des allégories anciennes.

De la Barbe et des Costumes sous les règnes de Louis XIV et Louis XV.

Nous ne nous étendrons pas sur les variétés que présente le costume français pendant le cours de ces deux règnes; la peinture, la sculpture et la gravure en ont tellement multiplié les modèles, que ce seroit charger notre ouvrage d'un travail inutile : nous nous contenterons d'indiquer les changemens les plus remarquables qui s'opérèrent alors dans les modes françaises. Nous rappellerons à nos lecteurs que ce fut sous le règne de Louis XIII que les Français abandonnèrent la barbe, et qu'ils se contentèrent de porter des moustaches au-dessus des deux lèvres supérieures, et de conserver,

en se rasant la totalité du visage, un petit bouquet de poil au menton, comme on peut le voir, dans ce Musée, aux statues des cardinaux Richelieu et Mazarin; du duc de La Vieuville, de Marillac, de LaTrimouille de Souvré, et sur les bustes de Corneille, de Molière, etc. C'est ainsi que finît la mode de porter la barbe; car, peu de temps après, on se rasa entièrement le menton, et même les moustaches; ce qui est prouvé par les portraits de Boileau, de Fénélon, de Bossuet, et par les statues de Jean de La Fontaine, du chancelier Letellier, du ministre Louvois, qui sont également conservés dans le Musée des monumens français. On a vu, dans cet ouvrage, les Français, pendant le cours de dix siècles environ, porter successivement la barbe et se faire raser le menton, suivant la situation où se trouvoit la cour de Rome avec l'église grecque, ou selon qu'ils étoient influencés par la mode. L'abandon généreux qu'ils en firent en 1141, à l'imitation de leur roi Louis le jeune, qui se laissa raser humblement le menton en public, par Pierre Lombard, évêque de Paris, prouve assez le peu d'importance qu'ils y attachoient. La barbe fut reprise avec fureur sous le règne de François I[er], qui laissa croître la sienne pour

cacher une brûlure qu'il se fit au visage; cette fureur de porter la barbe dans le seizième siècle éleva parmi le clergé, sous le roi Henri II, les contestations les plus chaudes et les plus dangereuses; enfin, nous avons vu les Français dans le commencement du dix-septième siècle, comme nous venons de le dire, se raser entièrement la barbe. Tant de variation dans une chose aussi naturelle, nous autorisent à croire que les Français étoient loin d'attacher à l'usage de porter constamment la barbe l'opinion qu'en avoient les anciens, qui pensoient que la barbe étoit le *signe caractéristique* de la sagesse, comme elle est encore chez les musulmans le symbole de l'honneur; aussi voit-on la plupart des philosophes de l'antiquité porter la barbe; se faire raser le menton chez les musulmans est un signe d'avilissement et d'esclavage. Dans l'Ecriture, on donne une grande barbe au grand-prêtre Aron. Pline le jeune, en parlant d'Euphraste, philosophe syrien, décrit particulièrement la longueur et la blancheur de sa barbe. Perse appelle le sage Socrate le maître barbu ou à longue barbe.

Barbatum hoc crede magistrum
Dicere......

Ce fut vers 1630, comme nous l'avons déjà

dit, que la mode des grandes perruques commença à s'introduire à Paris, suivant Trévoux, à l'imitation de l'abbé Rivière qui en fit usage le premier. D'abord on les composa de peu de cheveux, que les fabricans passoient un à un par le moyen d'une aiguille au travers d'un léger canepin ou treillis, pour mieux imiter la nature, en laissant à nu la partie qui devoit couvrir le crâne, ce que l'on couvroit ensuite par une calotte de laine ou d'étoffe, comme les portent encore aujourd'hui nos comédiens dans les rôles à manteau de ce temps-là. A ces perruques succédèrent celles qu'on appeloit *in-folio*. Elles étoient si volumineuses, que les boucles qui en descendoient couvroient totalement les deux épaules, et le toupet s'élevoit d'environ un pied. Ce goût ridicule prit avec une telle fureur, que les hommes firent de ces perruques le principal ornement de leur parure; enfin, on mit tant de recherches et tant d'importance à cela, qu'une belle perruque blonde, qui étoit la couleur la plus recherchée, et *in-folio*, coûtoit jusqu'à mille écus. Aux perruques blondes succédèrent les perruques blanches, que l'on fit pour imiter la couleur des cheveux de Louis XIV qui commençoit à vieillir; on inventa aussi la poudre à

friser, qui succéda à l'usage des perruques blondes et blanches.

L'habit appelé *juste-au-corps* étoit cependant très-ample et très-long, ayant des manches larges, de gros plis et de grandes poches sur les côtés, à-peu-près comme nos habits habillés, qu'on appelle encore aujourd'hui l'*habit français*. Le juste-au-corps étoit garni par-devant de rubans ou de boutons, et de boutonnières depuis le haut jusqu'en bas; l'usage étoit de le boutonner en totalité, ce qui serroit extrêmement la taille, que l'on avoit le soin de tenir étroite, tandis que le reste étoit ridiculement large; d'où il prit son nom de *juste-au-corps*. On lit dans Trévoux que ce vêtement étoit, dans l'origine, une espèce de manteau avec de grandes manches, et il en fait remonter l'invention au temps de l'empereur Caracalla, qui en revêtit ses soldats, d'où il prit le nom de *cassaquin* ou de *carraquin*. Les hommes portoient aussi un grand chapeau à haut bord, garni de plumes de toutes sortes de couleurs; la cravate, avec un nœud de ruban couleur de feu, placé sous le menton; de grosses bottes pour monter à cheval, et des bottes molles pour aller à pied. (*Voyez* la gravure, numérotée 208, que nous donnons,

d'un bas-relief représentant la paix de Nimègue, où l'on voit Louis XIV debout, vêtu de ses habits royaux, et autour de lui le grand dauphin, le grand Condé, et plusieurs seigneurs de sa cour, vêtus à la manière de ce temps-là. Suivant Valbonet, les petits-maîtres imaginèrent de porter de grandes culottes, qu'ils appeloient *in-folio* : cette mode dura peu de temps, et fut bientôt remplacée par des pantalons serrés, qui furent aussitôt abandonnés. L'usage de la dentelle fut d'un grand secours pour la parure des femmes ; elles s'en coiffèrent, et remplacèrent les fraises que l'on portoit sous le règne de Henri IV, par des tours de gorge très-amples ; elles avoient aussi des manchettes à triple rang, et portoient sur le devant de la tête une espèce de huppe élevée de plus de quinze pouces, faite avec de la dentelle qu'elles soutenoient avec du fil de laiton, et de laquelle pendoit par derrière une longue queue en façon de voile. Ce fut sous ce règne que l'on inventa le fard et les manchons. Nous terminerons notre notice sur les costumes, par un morceau que nous avons tiré des manuscrits du président de Mesnières, qui traite de l'origine des *petites coiffures*, des *paniers* et de leur grandeur, en 1733.



Louis XIV reçevant les Ambassadeurs d'Hollande.



« Les dames ont l'obligation de ces deux modes à deux dames anglaises qui vinrent en France en 1714, où il leur arriva des aventures aussi dangereuses que fâcheuses. Ces deux dames anglaises étant venues à Versailles dans le mois de juin ou juillet, elles se présentèrent pour voir souper Louis XIV, qui étoit déjà à table : ceux qui étoient au souper, étonnés de voir la petitesse de leur coiffure, qui n'avoit nul rapport avec celle des dames de France, et ne les connoissant pas pour étrangères, firent un brouhaha si considérable, que le roi demanda avec émotion qui occasionnoit ce bruit ; on lui répondit que c'étoient deux dames extraordinairement coiffées, qui se présentoient pour avoir l'honneur de le voir souper : car, dans le moment, on ne fut point frappé de leurs paniers. Le roi les ayant aperçues, et étant belles et bien faites, il les fit approcher et dit tout de suite, en présence des duchesses et des dames qui étoient présentes à souper, que si toutes les femmes étoient raisonnables, elles ne se coifferoient pas autrement que ces deux dames ; et il le dit même d'un ton à faire croire que si on paroissoit autrement devant lui, ce ne seroit pas lui faire la cour. Et peut-être que si l'on n'avoit

pas fait de bruit à l'entrée de ces deux dames anglaises, les hautes coiffures subsisteroient encore. Il est aisé de juger qu'il n'en fallut pas davantage pour faire prendre le parti, aux dames qui étoient présentes aux discours du roi, de faire travailler toute la nuit à la diminution de leur coiffure, qui étoit excessivement haute. Cela leur fut très-aisé à faire, parce qu'elles portoient trois étages de cornettes; en sorte qu'il ne fut question que de la suppression des deux plus hauts étages, avec tous les fils d'archal qui les soutenoient, et de réduire la coiffure au premier étage, que l'on diminua encore de moitié. Les dames, le lendemain, parées de ces nouvelles coiffures, ne manquèrent pas de se trouver à la messe du roi avec un sérieux qu'elles avoient bien de la peine de garder. A la sortie de la messe, le roi leur en fit compliment; il ajouta qu'elles n'avoient jamais été mieux coiffées. Il n'en fallut pas davantage pour faire passer cette mode aux autres dames de la cour; la ville suivit leur exemple, et toutes les cornettes des femmes changèrent de suite. Il reste à parler des paniers de ces femmes anglaises. La scène s'en passa deux jours après à la promenade des Tuileries, où, étant entrées sur le soir dans

la grande allée de ce jardin, l'énorme grandeur de leurs paniers, qu'on ne connoissoit pas encore, et qui consistoit en cerceaux de baleine sur lesquels leurs jupes étoient étalées, étonna si fort les spectateurs, et leur donna un empressement si violent de les voir, qu'elles pensèrent être étouffées par la foule. Un des bancs adossés aux palissades d'ifs qui étoient aux deux côtés de la grande allée où elles se rangèrent, les sauva de la foule, avec le secours d'un officier des mousquetaires, qui s'y trouva, assez heureusement pour elles, et empêcha qu'elles ne fussent écrasées par la multitude. Le seul expédient que cet officier put trouver pour les tirer de cette foule, ce fut de les faire passer au travers de la palissade, et de les mener à l'orangerie des Tuileries où il logeoit. C'est à cette fâcheuse aventure de ces deux dames, que les paniers doivent leur origine en France. La mode en est venue par degrés et par succession de temps, les femmes n'ayant pas osé passer tout d'un coup à ce vaste étalage, parce qu'il leur a paru d'abord immodeste et très-indécent. Ce sont les comédiennes qui, les premières, ont commencé à en porter sur le théâtre l'hiver suivant. Les femmes du monde, accoutumées à

les imiter d'abord de loin, ont commencé à porter des jupons de crin piqués: après, elles ont porté des criardes et un peu de grosse toile bougranée, plissée autour de leurs hanches; ensuite, en 1716, après la mort de Louis XV, deux dames, que l'on ne nomme pas ici, sous le prétexte qu'elles étoient grasses, et par conséquent très-disposées à la transpiration, risquèrent les premières à porter des paniers dans leurs chambres; et, comme elles n'osoient pas s'en servir le jour, elles résolurent à attendre le soir pour aller à la promenade des Tuileries; et, pour éviter l'entrée des portes ordinaires, où il y a toujours beaucoup de livrée, elles entrèrent par l'orangerie. Enfin, comme ces deux dames étoient très-connues à Paris, on s'accoutuma peu à peu à leurs paniers; et, lorsqu'on en parloit, elles répondoient que rien n'étoit plus commode à des femmes grasses et replètes pour avoir de l'air, surtout en cet été-là, où il faisoit extrêmement chaud. On s'est tellement accommodé de ces paniers, que toutes les femmes et les filles en ont porté par la suite, jusqu'aux femmes de chambre, etc. On ne doit pas omettre que les paniers modestes ont aujourd'hui (en 1733) au moins trois aunes de tour,

ce qui emporte dix aunes d'étoffe de soie pour faire une jupe. Il y a aussi une sorte de paniers qu'on appelle *jansénistes*, parce qu'ils ne vont que jusqu'aux génoux ». Ces paniers ridicules succédèrent aux *vertugades* et aux *vertugadins*, introduits en France par les Espagnols. Le vertugade étoit un gros bourrelet, que les dames mettoient à la ceinture pour donner plus d'ampleur à leurs jupes. (*Voyez*, dans notre Muséum, les statues de Jeanne de Vivonne, de Gasparde de la Châtre, seconde femme de Jacques-Auguste de Thou, etc. Le second étoit un fil de fer recouvert de grosse toile, qui servoit au même usage, mais qui tenoit les jupes des femmes plus en respect et d'une manière plus roide, et en forme de tambour. (*Voyez*, sous le N° 164, la statue de Claude de l'Aubespine, femme de Médéric Barbezier). Enfin les hommes quittèrent les perruques, prirent la bourse; on réduisit peu à peu le volume des habits; on laissa les rabats au clergé, les cravates aux gens de robe; on diminua les manchettes, que l'on remplaça par des collets de mousseline bien plissés; et on laissa paroître à la poitrine un morceau de dentelle ou de mousseline, qu'on appela *jabot*. Les femmes châtièrent aussi leur ajustement, en faisant usage de robes fermées, ornées dans le bas de

falbalas, et en diminuant leurs énormes manchettes. Le mantelet de tafetas noir remplaça la mante, qui étoit un petit manteau de velours, d'écarlate, ou d'autres étoffes. On introduisit, dans le costume des femmes, les blondes, les gazes, les filets, etc.; on vit paroître, il y a environ vingt-cinq ans, les robes à la polonaise, et ensuite les lévites: l'une étoit une robe dont on divisoit la queue en deux parties que l'on attachoit, sur les deux hanches, avec des bouffettes, en forme de retroussis de rideaux. La lévite étoit une robe longue, semblable à une grande tunique à manche serrée. Nous voyons aujourd'hui nos femmes, dirigées par un goût fin qui leur est si naturel, et par les artistes, chercher, avec raison, dans les modes qu'elles adoptent, la forme des vêtemens des femmes grecques, comme les statues antiques nous les représentent. Pendant le cours de la révolution, des peintres habiles ont essayé à changer le costume français. On vit alors les hommes du gouvernement adopter unanimement un costume plus raisonné et mieux composé que celui que nous portons encore; mais cet habit fut abandonné dès son invention, moins parce qu'il étoit nouveau et qu'il ne convenoit pas à la nation, que par un esprit de parti.

MONUMENS

DU

DIX-SEPTIÈME SIECLE.

Nous allons donc décrire les monumens du dix-septième siècle, si remarquable par le nombre des grands hommes auxquels il a donné naissance; et, comme nous l'avons observé plus haut, les arts dépendant du dessin n'y furent pas brillans. Nous y voyons une dégradation bien sensible dans la sculpture, si nous comparons les monumens dont nous allons parler avec ceux du seizième siècle, décrits dans nos deux derniers volumes, et nous conviendrons que l'on doit une reconnoissance plus éclatante au zèle que le grand Colbert a mis dans ses nombreux encouragemens, qu'aux artistes qui les ont sculptés. D'abord, si on entre dans cette salle majestueuse, la statue de Louis XIV, posée debout et dans une attitude imposante,

sculptée par Anguier, et numérotée 214, frappe les regards.

Au milieu des grands hommes de son siècle, Louis XIV semble encore environné de sa gloire, près de lui, sous les Nos 282 et 286, les bustes, en marbre, de Turenne et de Condé, ainsi que ceux, aussi en marbre, des ministres Richelieu, Mazarin, et de Colbert; sous les Nos 276, 280 et 283, M. Peyre fils, architecte, auteur des portes qui décorent cette salle, devenue, par les nombreux monumens qu'elle renferme, le sanctuaire des historiens et des poètes, a mis dans leur composition un caractère de noblesse et de simplicité qui cadre parfaitement avec l'ensemble du local. Ces portes sont composées chacune de quatre colonnes de marbre d'ordre ionique, ornées de bases et de chapiteaux en marbre blanc du plus beau travail. Dans le centre de l'archivolte, on voit deux lions sculptés en marbre blanc par Anguier, N° 254. L'inscription suivante, *Etat des arts dans le dix-septième siècle*, décore la frise. On remarque, sur les saillies de la corniche, quatre statues en pied, sculptées par M. Foucou, représentant Nicolas Poussin, sous le N° 236; Eustache Lesueur, N° 237; Jacques Sarrazin, N° 238, et Pierre Puget, sous le

N° 239 (1). On voit, près des portes, les bustes en marbre des personnages ci-après décrits N° 273, Claude-Fabri de Peyresc, célèbre en 1610, et mort en 1637. Peyresc fut l'ami des sciences, qu'il cultiva avec succès, et le protecteur zélé des savans, avec lesquels il partagea son immense fortune : sa vie fut employée à des recherches profondes sur l'antiquité ; il fut le premier qui publia un mémoire sur la fameuse *Agate de la Sainte-Chapelle*, pierre gravée, d'un volume ex-extraordinaire, représentant l'apothéose d'Auguste. N° 311, Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, né à Dijon en 1627, et mort à soixante-dix-sept ans ; N° 490, Fran-

---

(1) Nicolas Poussin, peintre de l'école française, né aux Andelys en Normandie, en 1594, mort à Rome en 1665, fut surnommé *le Peintre des Philosophes*.

Eustache Lesueur, peintre, né à Paris en 1617, mort dans la même ville en 1655, fut surnommé *le Raphaël français*.

Jacques Sarrazin, peintre et sculpteur français, né à Noyon en 1598, est mort à Paris en 1666.

Pierre Puget, sculpteur, peintre et architecte, né à Marseille en 1622, mort dans la même ville en 1694, fut surnommé *le Michel Ange français*.

çois Salignac de la Motte-Fénélon, archevêque de Cambrai; N° 312, Nicolas Boileau-Despréaux, de l'académie française, mort en 1711, par le célèbre Girardon. C'est pour ce beau buste, rempli d'expression et du plus beau travail, que Boileau fit les vers suivans :

> Grace au Phidias de notre âge,
> Me voilà sûr de vivre autant que l'univers :
> Et, ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
> Dans ce marbre fameux, taillé sur mon visage,
> De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

Des gaînes et des consoles portent les bustes suivans : N° 265, Henri IV, mort en 1610, sculpté en marbre, par Barthélemy Prieur. Ce buste, extrêmement soigné, d'une exécution parfaite, peut être considéré comme un chef-d'œuvre; N° 266, Louis XIII, enfant, par le même auteur; N° 267, Louis XIV, buste en bronze, avec une draperie en albâtre, attribuée à Coïzevox; N° 268, Louis XIV, médaillon en bronze, par Benoît; N° 269, Louis XIV, modèle d'un buste qui devoit décorer le château de Vérsailles, par le cavalier Bernier; N° 270, le buste, en marbre blanc, de Pompone de Bellièvre, sur-intendant sous Henri III, mort en 1607, âgé de soixante-dix-huit ans; ce buste est de Barthélemy Prieur. Pompone de Bellièvre jouissoit de la

plus grande considération ; il fut surnommé *le Nestor* de son siècle ; N° 271, le buste, en marbre blanc, de Guillaume Duvair, garde des sceaux en 1616, et évêque de Lisieux en 1618, mort en 1621 : Duvair a laissé plusieurs ouvrages de littérature fort estimés. N° 274, buste, en marbre, d'Armand-Claude de Bullion, surintendant des finances, mort en 1640 : ce beau buste est d'Anguier. N° 275, buste de Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, maréchal de France et ministre d'Henri IV, mort, en 1641, à Villebon, au pays Chartrain ; N° 278, le buste de Jean Rotrou, poète dramatique, mort en 1650 ; N° 489, le buste, en marbre, de Henri du Bouchet, conseiller au parlement : il fit don de sa bibliothèque à l'abbaye Saint-Victor, où il fut enterré en 1654 : ce buste étoit placé près de la porte de la bibliothèque de cette maison. N° 279, le buste, en marbre, de Thomas Briconnet, conseiller en la cour des aides, mort en 1658 ; N° 281, Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, comédien et poète, mort le 17 février 1673 : ce beau buste, fait par M. Houdon, a été placé à l'académie française cent ans après sa mort : M. d'Alembert posa, sur le piédestal, l'inscription suivante : *Rien*

ne manquoit à sa gloire, il manquoit à la nôtre. Nos 284 et 300, les bustes de Pierre et Thomas Corneille, par Caffiery : Pierre Corneille mourut en 1684, et son frère Thomas en 1709. N° 285, buste en bronze, par Sarrazin, représentant Michel Letellier, chancelier de France, si célèbre par la révocation de l'édit de Nantes, mort en 1685, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; N° 289, le buste, en marbre, de Henri d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1718, fort avancé en âge, après s'être distingué dans plusieurs combats; N° 290, le buste de Léon de La Fontaine, par Caffiery; N° 291, buste, en marbre blanc, scuplté par Desjardin, représentant Edouard Colbert, comte de Maulevrier, frère du ministre d'État, mort en 1693; N° 292, le portrait, en médaillon, d'Edouard Colbert de Villacerf, surintendant des bâtimens du roi, mort en 1699; N° 293, le buste, en marbre, de Pierre Mignard, peintre de l'école française, mort en 1695, par Desjardin; N° 491, le buste, en terre cuite, de Guillaume Lamoignon, marquis de Basville, premier président du parlement de Paris en 1658 : il se rendit célèbre par sa conduite austère et son génie élevé : *Ma santé et ma vie sont au peuple et non pas à moi*, disoit-il. Boileau, Racine et Bour-

daloue étoient ses amis les plus attachés. Il mourut à l'âge de soixante ans, en 1677. N° 294, buste de Jean-Baptiste Santeuil, poète latin, mort à Dijon, le 5 août 1697. Le marbre sur lequel étoit gravée son épitaphe, ayant été vendu comme simple marbre, je la transcris ici telle que Rollin l'a composée :

F. JOANNIS BAPT. DE SANTEUIL,
Parisini, subdiaconi, etc., can. nostri

EPITAPHIUM.

Quem superi præconem habuit quem sancta poetam
Relligio, latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam heroas, fontesque et flumina et hortos
Dixerat: ad cineres quid juvat iste labor?
Fama hominum, merces sit versibus æqua prophanis:
Mercedem poscunt carmina sacra deûm.
Obiit anno Domini M. DC. XCVII. Nonis Augusti,
ætatis LXVI, professionis XLIV.

N°. 295, buste de Jean Racine, de l'académie française, mort en 1699, fait par Coïsevox; N° 296, le buste, en marbre, d'André Lenostre, intendant et architecte des jardins de Louis XIV, mort en 1700, fait par Coïsevox, pour une chapelle que cet artiste avoit dans l'église Saint-Roch; N° 297, le buste, en marbre, de Marie Serre, mère de Rigaud, célèbre peintre de portraits, fait par Coïzevox, son ami, en 1706; N° 298, un buste, en mar-

bre blanc, que l'on croit être celui de Pierre-Silvain Regis, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort en Agenois, et mort à Paris en 1707. Ce philosophe, l'un des plus fameux sectateurs de Descartes, étoit de l'académie des sciences: M. de Fontenelle fut chargé de faire son éloge. N° 299, le médaillon, en marbre blanc, de Jules-Hardouin Mansard (1), architecte, surintendant ordonnateur général des bâtimens, arts et manufactures de France, mort à Marly, en 1708. Ce médaillon, exécuté par Coïzevox, est posé sur une moitié de colonne, sur laquelle on a gravé l'inscription suivante :

(1) Mansard (Jules-Hardouin) étoit neveu et élève de François Mansard, architecte très-célèbre, né à Paris en 1598, et mort en 1666. Son extrême modestie le fit remarquer par toutes les classes de la société. Le grand Colbert se l'attacha particulièrement, et l'employa aux embellissemens de Paris. Les principaux monumens qu'il a laissés sont: le *portail des Feuillans*, que l'on vient de détruire; l'*église des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine; le *portail des Minimes*, place Royale; l'*hôtel de Bouillon*, le bel *hôtel Toulouse*, l'*église du Val-de-Grâce*. Il donna aussi des dessins pour les façades du Louvre. Jules Hardouin a construit la *galerie du Palais Royal*, la *place Vendôme*, celle *des Victoires*, le *dôme des Invalides*, la *cascade de Saint-Cloud*, la *ménagerie* et l'*orangerie* de Versailles : la chapelle de ce beau palais est son dernier ouvrage.

D. O. M.

JULIUS HARDOUIN MANSARD,
Comes Sagonensis,
Regii ordinis eques,
Regiorum ædificiorum summus præfectus,
Quibus titulis auctus
A Ludovico Magno quàm merito
Fuerit, docebunt posteros illustria toto
Regno, tam publicæ quàm privatæ
Architecturæ monumentæ.
Vixit anno LXIII.
Obiit die XI maii,
Anno salutis M. DCC. VIII.

Les N°s 301 et 302 nous font voir les bustes, en marbre, de Charles Lejay, baron de la Maison Rouge; et celui de Guillaume Leserat, seigneur de Lancrau; et les suivans, 181 et 181 (*bis*), ceux de Nicolas Lejay de Tilly, président au parlement de Paris; et la statue, aussi en marbre blanc, de Madeleine Marchand sa femme, fille de Charles Marchand, capitaine des trois corps d'archers de la ville de Paris, morte en 1650. Voici les vers que l'on fit pour mettre au bas de son portrait:

Cet ennemi des vicieux,
Soit en temps de paix, ou de guerre,
Arrête la justice en terre,
Et l'attire du haut des cieux.

Nos 164 et 308. La première statue que nous avons à d crire est celle de Claude de l'Aubespine, femme de Médéric Barbezier, morte en 1613. Théodoric Sevin, président au parlement, son parent et son ami, fit élever ce monument à cette femme, dont il fit placer le corps auprès de celui de son épouse, dans un sarcophage commun, ainsi qu'elle l'avoit demandé par testament. Le buste, en marbre, que l'on voit sous le n° 308, est celui de Méderic Barbezières, son époux, et grand maréchal-des-logis du roi, et non pas maréchal de France, comme l'ont avancé plusieurs auteurs qui ne se sont pas donné la peine de lire jusqu'au bout l'inscription qui étoit placée au bas de ce mausolée, que l'on voyoit, avant la révolution, dans l'église des Feuillans.

Le costume de cette femme, représentée à genoux et les mains jointes, est remarquable : elle est vêtue du vertugadin, sorte de vêtement introduit en France par les Espagnols. Il y avoit alors les *vertugades* et les *vertugadins*. Le premier étoit un gros bourrelet, que les dames mettoient à la ceinture pour donner plus d'ampleur aux jupes; le second étoit un fil de fer recouvert de grosse toile, qui servoit au même usage. Les énormes et ridicules paniers

que nous avons vus porter par les femmes de la cour de Louis XIV ont succédés à la mode du vertugadin. (*Voyez* ce que j'ai dit sur les costumes des dix-septième et dix-huitième siècles, pag. 33 et suiv. de ce volume.)

N[os] 165 et 166.

Statue, en marbre blanc, de Jacques-Auguste de Thou, historien célèbre, mort en 1617. On voit près de lui les statues, aussi en marbre, posées sur des piédestaux en avant-corps; les statues de Marie Barbançon de Cany, et de Gasparde Lachâtre sa seconde femme. La décoration et l'exécution du tombeau de Jacques-Auguste de Thou, président à mortier du parlement de Paris, tel qu'on le voyoit, avant la révolution, dans l'église Saint-André-des-Arcs, étoient dues au célèbre François Anguier (1). M. de Thou nous apprend lui-même, à la fin des mémoires de sa vie, qu'il a fait sculpter la statue de Marie Barbançon, sa première femme, par Barthélemy Prieur.

(1) Lors de la destruction de l'église Saint-André, le ministre de l'intérieur m'a autorisé à acheter au propriétaire les débris de la chapelle où cette famille avoit sa sépulture, pour servir à la restauration du mausolée de ce grand homme.

Sa statue est vêtue d'un grand manteau fourré d'hermine et retroussé sur l'épaule; elle est posée sur un piédestal dans lequel on voit un bas-relief en bronze, le chef-d'œuvre d'Anguier, représentant l'Histoire assise, et qui tient un livre sur lequel est écrit: *Jacobi Augusti Thuani Historiarum sui temporis libri CXXXVIII.* Plusieurs génies sont diversement occupés et caractérisent les arts et les sciences; dans la frise qui couronne ce beau monument, on lit l'inscription suivante: *Quid nos Patria.*

Isaac Casaubon, professeur de langue grecque à Paris, successivement bibliothécaire de Henri IV, roi de France, et de Jacques Ier, roi d'Angleterre (1), a composé pour lui une épitaphe en grec, fort touchante, qui ne fut point gravée sur son tombeau: elle se trouve dans Piganiol de la Force. La statue de Gasparde de Lachâtre, seconde femme de Jacques-Auguste de Thou, étoit également ornée

(1) Isaac Casaubon, né à Genève, en 1559, professa long-temps les lettres dans cette ville. Il passa ensuite à Paris pour y enseigner le grec, et fut nommé bibliothécaire du roi en 1603. Après la mort de Henri IV, il passa en Angleterre, auprès du roi Jacques Ier, qui le reçut d'une manière très-distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster.



Percier del.

d'une épitaphe fort intéressante. Elle étoit fille de Gaspard de Lachâtre, seigneur de Nauçay, capitaine des gardes du corps; il en eut trois garçons et trois filles. L'aîné de ses fils fut l'infortuné François - Auguste de Thou, maître des requêtes, qui eut la tête tranchée à Lyon en 1642, par ordre du cardinal de Richelieu, pour avoir gardé le silence sur la conspiration de Cinq-Mars, dont il avoit connoissance.

N° 167.

Le cardinal de Berulle, en marbre blanc, de grandeur naturelle, représenté à genoux, dans l'attitude d'un bien-heureux, par Jacques Sarrazin. Il est posé sur un piédestal, aussi de marbre blanc, enrichi de deux bas-reliefs, dont l'un est le sacrifice de Noé au sortir de l'arche, et l'autre celui de la messe. Sur le devant, on voit deux génies portant un chiffre; au-dessus, et sur la plynte qui couronne le piédestal, est gravée une inscription en la mémoire de M. l'abbé Le Camus, qui fit faire la statue de Bérulle, ainsi que les décorations de la chapelle où elle étoit placée; il fut enterré au-dessous de ce monument.

In spem resurrectionis
Hic jacet
Eduardus Le Camus,

Sacerdos Christi et Dei.
Obiit anno Salutis
1674,
Die 24 Febr.
Sit in pace locus ejus.

Le cardinal de Bérulle se distingua dans la fameuse conférence de Fontainebleau, où Duperron combattit vigoureusement Duplessis-Mornay. Il fut envoyé en Espagne par Henri IV, dont il étoit aumônier, pour amener des Carmélites en France. Il fonda depuis la congrégation de l'Oratoire, où il avoit également un mausolée. Telle est la devise qu'il donna à cette respectable institution :

Ici l'on obéit sans dépendre,
Et l'on gouverne sans commander.

Ce vertueux cardinal mourut subitement l'an 1629, à l'âge de cinquante-cinq ans, en disant la messe, et en proférant ces mots du canon : *Hanc igitur oblationem.*

N° 170.

Statue, en marbre blanc, d'une femme à genoux, représentant Charlotte-Catherine de la Trémouille, femme de Henri de Bourbon Condé, morte en 1629, âgée de soixante-un ans, et accusée d'avoir fait empoisonner son mari, et innocentée après par arrêt du parle-

ment de Paris. Voici ce qu'on lit sur le piédestal qui porte sa statue :

Æternæ Memoriæ

Illustrissimæ Carlotæ Catharinæ Trimolliæ, Henrici Borbonii Condei principis conjugi, Henrici primarii è regio stemmate principis matri, quæ fortunæ amplitudinem vicit animi magnitudine, varietatem constantiæ peræquavit ; ea denique post ætatem piè ac laudabiliter exactam, apud Lutetiam Parisiorum vivere desiit ann. 1629, Augusti die 29 ; imo cujus nullum deinceps exitum timeret vivendi initium habuit. Vixit an. 61 menses 3 dies 10.

On ignore l'auteur de cette statue estimée pour la vérité du costume et la naïveté de son exécution.

N° 172.

Statue, en marbre blanc et à genoux, de Raymond Phélippeaux, conseiller et secrétaire d'Etat sous Louis XIII, vêtu du costume civil de son temps. L'auteur de cette statue est inconnu.

Raymond Phélippeaux, onzième du nom, chevalier, seigneur d'Herbault de la Vrillière, Pont-Chartrin et autres lieux, secrétaire de la chambre du roi, trésorier de son épargne, secrétaire d'Etat, etc., né à Blois, en 1560, est mort à Suze, en Piémont, le 2 mai 1629. Cette

maison, éteinte depuis peu d'années, s'est toujours maintenue en crédit jusqu'à la chute de la monarchie. Le dernier maréchal de Richelieu citoit, comme une merveille, que, *depuis trois cents ans, il y avoit toujours eu, sans interruption, un ou même plusieurs Phélippeaux à-la-fois dans le ministère*. Le comte de Maurepas et le duc de Saint-Florentin la Vrillière ont été les derniers de ce nom. Leur maison avoit fourni, depuis 1399, quinze ministres, un chancelier de France, un grand nombre de prélats et de grands officiers commandeurs des ordres du roi. C'est pour le dernier ministre de ce nom que l'on fit l'épitaphe suivante : il s'étoit appelé successivement Phélippeaux, Saint-Florentin, La Vrillière.

Ci gît un petit homme, d'un air assez commun ;
Ayant porté trois noms, sans en laisser aucun.

N° 173.

Statue, à genoux et en marbre blanc, d'Amador Delaporte, grand prieur de France, bailli de la Morée, commandeur de Bracque, ambassadeur de son ordre en France, gouverneur de la ville et château d'Angers en 1619, du Hâvre en 1626 ; lieutenant du roi au pays d'Aunis, et îles de Rhé et d'Oléron en 1633. Il étoit fils de François Delaporte, seigneur

de la Lunardière : il mourut d'apoplexie le 31 d'octobre 1640. Cette statue a été sculptée par Michel Boudin, auteur de celles de Diane de Poitiers et de Diane de France, décrites sous les nos 118 et 466.

N° 174.

Le célèbre groupe, en marbre, d'après les dessins de Le Brun, formant le mausolée d'Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, mort en 1642, chef-d'œuvre de Girardon; ayant dans son soubassement quatorze pieds de long, sur cinq pieds neuf pouces de large. Ce monument est formé de la statue du cardinal, à demi-couché, dans les proportions de six pieds; il est doucement penché dans les bras de la Religion qui paroît le soutenir; à l'autre extrémité, on voit l'Histoire abattue et pleurante aux pieds du cardinal, ayant un livre ouvert et négligemment posé sur ses genoux; de l'autre côté sont deux petits génies, dans la proportion de deux pieds et demi, soutenant ses armes. On croit que Girardon a eu l'intention d'exprimer allégoriquement deux idées différentes, en donnant à ces petits enfans des expressions opposées. L'un d'eux représenté pleurant, est considère comme un

génie domestique qui regrette son maître ; tandis que l'autre qui montre une contenance plus ferme et plus résolue, indique du doigt les armes du cardinal, seroit le *génie de l'État*. On sait que Richelieu étoit aussi doux et aussi bon dans son intérieur, qu'il étoit dur, sévère et absolu pour ce qui étoit des affaires de l'Etat. Cet ouvrage, parfait en sculpture, pour son exécution, avoit déjà été mutilé par des ennemis des arts qui avoient eu accès dans la chapelle dont il faisoit l'ornement, et depuis par des soldats de l'armée révolutionnaire, qui me blessèrent à la main droite d'un coup de baïonnette, dont je porte encore la marque, voulant préserver le visage de la statue qu'ils attaquoient. Le même coup décola le nez, qui a été restauré depuis cet événement. Lors de l'exhumation générale, qui eut lieu en 1793, son corps fut trouvé parfaitement conservé ; sa tête même parut sans aucune altération : un commissaire la lui coupa, et l'emporta comme s'il eût remporté une grande victoire sur un ennemi de la chose publique. (*Voyez ce que j'ai dit sur cette exhumation, tome IV, page* 13.) Voici l'inscription qui étoit gravée sur un marbre blanc:

Armandus Joannes cardinalis dux de Richelieu, primarius regni administer sub Ludovico justo XIII,

Lenoir del. Guyot s.

Mausolée du Cardinal de Richelieu.

Galliarum et Navarræ rege christianissimo, Sorbonæ provisor, hìc sepultus. Obiit ætat. LVII, nonis decemb. anno D. M. DC. XLII.

Dans le caveau où étoit déposée la caisse de plomb qui contenoit le corps de Richelieu, on lisoit une longue et fade épitaphe que l'on avoit plaquée sur le mur, à la tête du mort. Scudéri, qui voulut remplir jusqu'à la fin les engagemens qu'il avoit contractés avec le cardinal, dont il avoit reçu de fortes pensions, pour faire la critique du Cid, en étoit l'auteur.

Richelieu est né à Paris, en 1585, de François Duplessis Richelieu, qui s'étoit distingué à la bataille de Montcontour, et de Susanne Delaporte. Elevé à la Sorbonne, il montra, de très-bonne heure, d'heureuses dispositions pour l'étude. A l'âge de vingt-deux ans il fut sacré évêque de Luçon, et commença sa carrière dans le monde par tromper Paul V, auquel il fit accroire qu'il avoit vingt-quatre ans accomplis, pour obtenir ses bulles. *Ce jeune évêque a de l'esprit, mais ce sera un jour un grand fourbe*, répondit le pape à celui qui lui annonça qu'il avoit été dupe du jeune abbé. Il tint parole. Richelieu, en 1616, à la faveur de Marie de Médicis, alors régente, qui le protégea ouvertement à la sollici-

tation du maréchal d'Ancre, obtint, par lettres patentes, la préséance sur les autres ministres. La mort de ce maréchal diminua son crédit ; Richelieu suivit la reine dans son exil à Blois : ce fut là qu'il reçut le chapeau de cardinal. Après la mort du duc de Luynes, cette princesse reprit la régence, et rappela au conseil son ministre, alors son ami. Richelieu se ménageoit un coup de maître pour se rendre puissant : l'occasion se présente, il la saisit. La Rochelle fut le théâtre de ses premières armes ; des troubles y agitoient fortement les catholiques romains contre les catholiques protestans : Richelieu projette d'anéantir ces derniers, se porte vers la Rochelle, marche lui-même à la tête des troupes, soutient le siége comme un général consommé dans l'art de la guerre, et force la ville à se rendre ; aussi disoit-il *qu'il l'avoit prise en dépit de trois rois* (1). Le succès d'une entreprise aussi hardie accrut prodigieusement son crédit et

---

(1) Le roi d'Espagne avoit fait retirer ses troupes ; le roi d'Angleterre avoit envoyé des secours aux assiégés ; et le roi de France étoit dégoûté de cette entreprise, dans la crainte que son succès ne rendît Richelieu maître du pouvoir absolu.

son

son audace. Richelieu profite de la circonstance, de la foiblesse du roi, et s'empare entièrement du pouvoir. Pour satisfaire son ambition, il fait jouer tous les ressorts d'un machiavélisme rafiné, il se sert de la religion comme d'un instrument qu'il emploie tantôt pour calmer les esprits, tantôt pour les aigrir, suivant les secousses qu'il veut donner au Gouvernement. L'abus du pouvoir enfante tous les crimes : Richelieu, devenu despote, ne connoît plus de bornes à sa volonté ni à sa vengeance ; il s'enveloppe des voiles du mystère, devient inaccessible pour paroître plus grand; il affecte le faste le plus imposant pour éblouir les yeux de la multitude. Ingrat et cruel par caractère, il avilit son maître, et profite de sa lâcheté pour lui faire exiler la reine à Cologne, où elle périt de misère ; cette même Médicis, sa bienfaitrice, qui avoit fait tout pour lui. Enfin, craignant la puissance des hommes éclairés et courageux qui pouvoient lui résister, il les fait périr tantôt publiquement, tantôt tacitement, suivant les effets qu'il pouvoit espérer de ses cruautés. Bassompierre meurt dans un cachot; Cinq-Mars, de Thou, Marillac et Montmorency montent sur des échafauds. *Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an,*

verra qu'il ne faut pas me mépriser, disoit le cardinal de Richelieu en parlant de Charles Ier, et personne n'ignore que le supplice de ce prince et les troubles qui eurent lieu en Angleterre à cette époque furent son ouvrage. Richelieu soutint son caractère jusqu'à la fin de ses jours : étant à l'article de la mort, son confesseur lui demanda s'il pardonnoit à ses ennemis : *Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État*, répondit le cardinal, et il expira. On déposa sur sa tombe cette inscription : *Magnum disputandi argumentum*.

Nos 175, 189 et 474.

Ce monument, composé des figures, en bronze, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de celle de Louis XIV enfant, et d'un bas - relief en pierre de liais, représentant des captifs, le tout exécuté par Simon Guillain, se voyoit autrefois à la pointe du pont au change, qui fut démoli en 1787. Voici la description qu'en donne Piganiol de la Force : « A l'autre bout du pont au change, on voit une statue de Louis XIV à l'âge de dix ans ; une Victoire paroît au-dessus, tenant une couronne de laurier à la main, dont elle va couronner le jeune prince. Il est elevé sur un pié-



Monument élevé sous la Regence d'Anne d'Autriche.

destal, à côté duquel le roi Loui XIII et la reine Anne d'Autriche sont représentés de grandeur naturelle et avec leurs habits royaux. Toutes ces figures sont de bronze posées sur un fond de marbre noir, et ont été sculptées par Simon Guillain. Sur le piédestal de la statue de Louis XIII est cette inscription :

Ce pont a été commencé
Le 19 de septembre 1639, du glorieux
Règne de Louis le Juste,
Et achevé le 20 d'octobre 1647,
Régnant Louis XIV,
Sous l'heureuse régence de la reine
Anne d'Autriche, sa mère.

Sur une table de marbre noir, qui est dans le soubassement, on lit l'inscription suivante :

Par ordre de Pierre Seguier, chancelier de France, Claude de Mesmes, comte d'Avaux; Michel Particelle, seigneur d'Emery, surintendant des finances; Jean Auberry; André Lefévre, sieur d'Ormesson; Dominique Seguier, évêque de Meaux, prêtre, aumônier du roi; Jacques Tubeuf, intendant des finances, président des comptes; Daniel de Prejezac, conseiller ordinaire de Sa Majesté, en ses conseils d'État; Olivier Lefévre d'Ormesson, aussi conseiller de Sa Majesté en sesdits conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel; et François Lefévre, seigneur de Mormant; Claude Ridel, conseiller du roi en ses conseils, président trésorier-général de France, à Paris, commissaire député pour la direction

de ces ouvrages, construits aux dépens des propriétaires incommutables des maisons dudit pont, suivant les arrêts dudit conseil, lettres-patentes, et édits vérifiés en parlement. »

Nos 176, 179, 192 et 242.

La première est la statue, en marbre, de Louis Potier, marquis de Gèvres, fils de René et de Marguerite de Luxembourg, représenté à genoux, et armé de pied en cap. Il est mort en août 1643, âgé de trente-deux ans, au siége de Thionville, enseveli sous les ruines d'un bastion renversé par une mine. Il avoit le corps couvert de trente-deux blessures qu'il avoit reçues dans les divers combats où il s'est trouvé. Le bas-relief, qui a été numéroté 242 dans d'autres descriptions que j'ai publiées, représente le dernier combat dans lequel s'est trouvé Louis Potier de Gèvres; on y remarque la Renommée qui publie ses exploits, et les Parques qui s'apprêtent à trancher le fil de ses jours: on croit que ce bas-relief est de Guillain. Ménardière lui fit une longue épitaphe, qui fut considérée, dans le temps, comme le plus bel ornement du mausolée. M. Millin, dans son livre des Antiquités nationales, prétend que ce Ménardière, auteur de cette épitaphe, est Hippolyte-Jules Pilet de la

Ménardière, de l'académie française, poète ridicule, né à Loudun en 1610, mort à Paris en 1663, dont Boileau parle ainsi dans son art poétique, chant IV, page 35:

On ne lit guère plus Rampale et Ménardière
Que Magnon, du Souhait, Corbin et Larmolière.

Les deux autres statues, aussi de marbre blanc et à genoux, sont celles de Marguerite de Luxembourg, duchesse de Trêmes, femme de René Potier, morte en 1645; et celle de René Potier, duc de Trêmes, mort en 1670, âgé de quatre-vingt-treize ans; père et mère de Louis Potier, marquis de Gèvres, dont je viens de parler.

N° 177.

Statue, couchée, en marbre blanc, représentant Jacques ô Rourske Cousen, baron de Courchamps, irlandais, petit-fils de Guillaume Duglas, dont j'ai parlé dans le dernier volume, page 195 et n° 162.

Son épitaphe latine, qui a été détruite, portoit qu'il étoit descendant du fameux Bryen ô Rourske, prince de Brefny, que la reine Elisabeth fit supplicier avec tant d'inhumanité. Madame de Créqui-Lesdiguières, sa nièce, lui fit ériger ce monument, que les malveillans ont détruit, et sur lequel on lisoit cetté légende,

Sine metu fuit ô Rourske; et la devise gauloise, *Prou de pis, peu de pairs, point de plus.* La statue est de Coïzevox.

Lors de l'exhumation des cadavres enterrés à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, parmi les corps que contenoit le caveau des Duglas, on en trouva plusieurs parfaitement conservés, surtout celui d'une duchesse de Duglas, morte en 1660; les dentelles de sa coiffure n'avoient éprouvé aucune altération, et elle avoit encore au cou un scapulaire de Carmélite d'une conservation parfaite. Entre le coffre de chêne et le cercueil de plomb qui renfermoit le corps de Jacques ô Rourske, on trouva une lame de cuivre rouge sur laquelle on avoit gravé, en très-petits caractères, l'inscription suivante (1):

A. M. D. G.

Cy gist très haut et puissant seigneur messire Jacques Malachie ô Rourske de Cousen chevalier seigneur et baron de Courchamps en son vivant capitaine de la douzieme companie des chevau leger de Bretagne nay à Dublin le douzième jour de juillet de l'an mil six cent vingt et un fils de serenissime et très glorieux prince

(1) Les fautes d'orthographe et de ponctuation qui se trouvent dans cette inscription existoient dans l'original: nous avons cru devoir les conserver.

monseigneur Bryen ô Rourske IIIe du nom par la grace de Dieu prince de Brefny et du Covancrey comte de Drumahaer et pair du royaume d'Hyrlande et de serenissime princesse madame Marie de Dowglas.

Lequel étoit fils de serenissime et très glorieux prince monseigneur Bryen ô Rourske IIe du nom par la grace de Dieu prince de Brefny et de Covancrey.

Et de très honorable madame Anne ô Donnell comtesse de Tyrconell qui étoit issüe de serenissime princesse madame Charlotte Marie Stuart princesse du sang royal d'Ecosse et fyeule de madame Marie Stuart de benite mémoire en son vivant reyne de France et d'Ecosse laquelle dame Charlotte Stuart avoit espouzez très honorable mylord Hugues ô Donnel comte de Tyrconell pair du royaume d'Hyrlande et de qui la dame susdite étoit fille.

Ledit seigneur Jacques Malachie ô Rourske de Cousen espouza en l'année mil six cent quarante et quatre

Très haute et puissante dame dame bonne de Cousen de Courchamps fille unique de haut et puissant seigneur messire Pierre Etienne de Cousen chevalier seigneur et baron de Courchamps seigneur chastelein et haut justicier de Hestillye la Poteliere Saint Armand Jubele et autres lieux maréchal des camps et armées du roi très chrétien vice roi d'Amiens et de haute et puissante dame dame Marguerite Louise de Créquy à la charge de porter pour lui et ses hoirs les noms et armes de Cousen laquelle concession a etay faite et permise par lettres patentes du roi registrées en parlement en date du seizième jour d'aoust mil six cent quarante et quatre

Ledit seigneur Jacques Malachie ô Rourske de Cousen baron de Courchamps fut tué d'un coup de boulet dans

la poitrine qu'il reçut à la bataille de Douay le vingt et unième jour d'octobre de l'an mil six cent quarante cinq alors âgé de vingt et quatre ans et trois mois ne laissant qu'un fils nay le quinzieme jour de septembre même année.

N° 178.

Statue, en marbre blanc, de François de la Rochefoucault, cardinal, mort en 1645, sculptée par Philippe Buyster. Le cardinal, à genoux sur un coussin, est accompagné d'un ange à moitié nu, qui lui lui sert de *caudataire*, ce qui fit dire à Saint-Foix que Buyster avoit oublié de donner une livrée à cet enfant. Le tout est posé sur un cénotaphe de marbre noir, supporté par deux consoles décorées de feuilles de vigne très-bien travaillées. Dans le milieu du soubassement, on voit le *Memento mori* sculpté en relief et en marbre blanc, représenté par une tête de mort ailée planant au dessus des conditions de la vie humaine, que le sculpteur a exprimées par les attributs du trône, du sacerdoce, du commerce et de l'agriculture. Cette allégorie, bien faite, est propre à rappeler aux hommes que la mort frappe indistinctement toutes les classes de la société. Ce trait de Saint-Foix, que je viens de citer, me rappelle l'anecdote suivante, qui mérite

Pl. 180

Mausolée du C

d'être citée. Vers 1690, un homme de qualité, nommé Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, trouva plaisant de se faire porter la queue dans les processions et autres cérémonies, par un chanoine de sa cathédrale. Le chapitre s'éleva contre la prétention de *monseigneur l'évêque.* L'affaire fut portée au parlement. L'avocat Fourcroy, homme célèbre de ce temps-là, qui plaidoit pour le chapitre, commença ainsi son plaidoyer : *Messieurs, la queue de monsieur l'évêque de Noyon est une comète dont la maligne influence va se répandre sur toute l'église gallicane, si la cour n'y apporte un prompt remède, etc.* François de la Rochefoucault (1) avoit reçu, dès 1585, l'évêché de Clermont, du roi Henri III; Paul V lui envoya le chapeau de cardinal, en 1607, pour le récompenser du zèle qu'il mit à faire recevoir le concile de Trente en France. Louis XIII,

---

(1) Il étoit frère d'Alexis de la Rochefoucault, abbé de Saint-Martin, qui entreprit, en 1599, le voyage de Rome, pour présenter au pape une espèce de folle, nommée Marthe Brossier, née à Romorantin. Cette fille, attaquée de vapeurs, à qui on avoit monté la tête, soutenue des *prédicateurs* et des partisans de la *ligue*, sermonoit les passans, et faisoit des miracles. C'est ce qu'on appeloit autrefois *des possédés*.

desirant l'attirer auprès de sa personne, lui fit quitter l'évêché de Clermont pour celui de Senlis, qu'il lui donna en 1613.

N° 180.

Médaillon, en terre cuite, de René Descartes, mort en Suède, en 1650, posé sur une espèce de colonne en marbre blanc, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes. La première, qui est en latin, est du père Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; la seconde, en français, est de Gaspard Fieubet; conseiller d'Etat, mort en 1694.

RENATUS DESCARTES.
Vir suprà titulos omnium retro
Philosophorum, nobilis genere,
Armoricus gente, Turonicus origine.
In Galliâ, Flexiæ studuit;
In Pannoniâ, miles meruit;
In Bataviâ, Philosophus delituit;
In Sueciâ vocatus, occubuit.
Tanti viri pretiosas reliquias
Galliarum percelebris tunc legatus
Petrus Chanut, Christinæ
Sapientissimæ Reginæ, sapientium
Amatrici, invidere non potuit
Nec vindicare patriæ, sed quibus licuit
Cumulatus honoribus peregrinæ terræ,
Mandavit invitus.
Anno domini 1650, mens. Febr. 10, ætatis 54.

Tandem post septem et decem annos
In gratiam christianissimi Regis
Ludovici decimi quarti
Virorum insignium cultoris
Et remuneratoris, procurante.
Petro Dalibert.
Sepulchri pio et amico violatore
Patriæ reddita sunt;
Et in isto urbis et artium culmine
Positæ: Ut qui vivus apud exteros otium
Et famam quæsierat, mortuus
Apud suos cum laude quiesceret, suis
Et exteris in exemplum
Et documentum futurus.
I nunc, Viator,
Et divinitatis, immortalitatisque animæ
Maximum et clarum assertorem, aut jam
Crede felicem, aut precibus redde.

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A décillé les yeux des aveugles mortels;
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier montré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux;
Son esprit mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages;
Cependant comme un autre il cède aux lois du sort,
Lui qui vivroit autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvoit s'affranchir de la mort.

Christine, reine de Suède, attira près d'elle ce grand philosophe par l'entremise de Chanut, son ambassadeur. Comblé de biens et d'hon-

neurs, Descartes mourut à Stockholm. Cependant Louis XIV réclama le corps de Descartes, comme un bien inséparable de la France, dix-seps ans après sa mort: ses ossemens et ses cendres furent transportés à Paris par M. Dalibert, trésorier en France. La reine Christine lui fit élever un monument qui fut chargé des inscriptions les plus honorables. On lit dans un auteur l'anecdote suivante, sur le transport du corps de René Descartes:

« L'officier suédois, chargé de cette commission, ouvrit secrètement la bière, et enleva le cœur de Descartes, qu'à son retour il cacha dans sa maison, et qu'on a trouvé, à la mort de cet officier, avec cette inscription »: *Ce seroit offenser grièvement les dieux tutélaires de la Suède, que de rendre la plus noble partie de ce grand philosophe français à son ingrate patrie: elle n'est pas digne de posséder un trésor si précieux, ni de jouir d'un si grand bienfait de notre part. Qu'elle pleure la perte qu'elle a faite, pour peu qu'elle veuille l'honorer dans la mémoire des hommes.*

N° 182.

Statue, en marbre blanc et à demi-couchée,

de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, fille du lieutenant particulier au présidial d'Orléans. Marie Touchet épousa depuis François de Balzac, seigneur d'Entragues, dont elle eut Henriette de Balzac, l'une des maîtresses de Henri IV. Charles de Valois fut successivement grand prieur de France, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême; il mourut en 1650.

Voici ce que Piganiol de la Force dit de Charles Valois: « Charles de Valois naquit au château de Fayet en Dauphiné, près Montmélian, le 28 d'avril 1575. Dès sa jeunesse il donna de grandes preuves d'esprit et de courage, et fut destiné à la religion de Malte. Il fut fait même grand prieur de France, mais il quitta cette dignité et l'ordre de Malte par dispense du pape, et se maria à Charlotte de Montmorency, par contrat passé à Pezenas le 6 mai 1591. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces du roi Henri III, et fut l'un des premiers seigneurs de la cour qui reconnut à Saint-Cloud le roi Henri, son successeur. Il se distingua aux batailles d'Arques, d'Ivry, de Fontaine-Française. Depuis, il se laissa entraîner dans les sentimens de jalousie et de vengeance d'Henriette

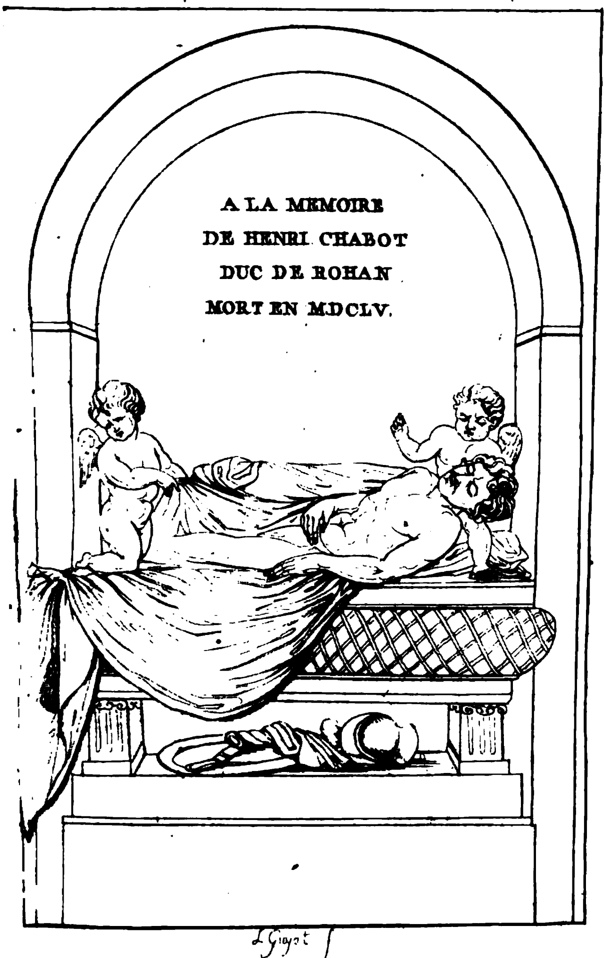
de Balzac d'Entragues, sa sœur utérine, contre Henri IV, et signa un traité secret fait avec Philippe III, roi d'Espagne, par lequel le roi catholique promettoit de l'assister d'argent et de troupes, pour mettre sur le trône Henri de Bourbon, fils naturel de cette dame et du roi Henri IV.

« Ce fut sur le soupçon de ce traité qu'il fut mis à la Bastille le 9 novembre 1604, et condamné à avoir la tête tranché en 1605; mais le roi changea la peine de mort en une prison perpétuelle, d'où il ne sortit qu'en 1616, et l'année suivante il eut le commandement de l'armée qui alla assiéger Soissons. Après la mort de Diane, légitimée de France, le roi lui donna le duché d'Angoulême et le comté de Ponthieu, par lettres de l'an 1619. Il fut le chef d'une fameuse ambassade que Louis XIII envoya vers l'empereur Ferdinand en 1620. »

N° 183.

Groupe, en marbre blanc, représentant Henri Chabot, duc de Rohan, chef de la branche des Chabot-Rohan, mort en 1655, âgé de trente-neuf ans. Il avoit épousé, en 1645, Marguerite, duchesse de Rohan. Anguier, auteur de ce groupe, a représenté le duc, mourant,

Pl 282. N° 283.



L. Guyot f.

enveloppé dans son manteau ducal, et soutenu par deux génies. Cette allégorie paroît faire allusion à l'extrême fermeté que Henri Chabot mit aux derniers instans de sa vie. Dans l'épitaphe qui ornoit son tombeau, on qualifioit la duchesse de Rohan du titre de *sérénissime*. M. Millin observe très-judicieusement, dans son ouvrage des Antiquités nationales, qu'à peine, à cette époque, donnoit-on ce titre aux princes du sang. La famille des Chabot est ancienne dans le Poitou, continue le même auteur; elle a dans ses armoiries une espèce de poisson commune dans le pays, et qu'on nomme *chabot*. Le chabot est un petit poisson qui se trouve communément dans les ruisseaux et les rivières rapides; il se tient toujours au fond de l'eau, se cache sous les pierres; et, quand on frappe dessus, cet animal timide en sort étourdi, quoiqu'il n'ait pas été blessé. Ce poisson a quatre à cinq pouces de long, sa tête est aplatie, et si grande, à proportion de son corps, qu'on l'a appelé en Languedoc *tête d'âne*. C'est le *cottus gobio* de Linnæus. Bloch l'a figuré dans son Ictyologie, pl. 38, fig 1 et 2. (Millin, Antiquités nationales, tome Ier, page 55.)

N° 184.

Monument érigé à Jérôme Bignon, conseiller d'État, avocat général au parlement de Paris, et nommé grand-maître de la bibliothèque du roi par le cardinal de Richelieu, mort en 1656. Bignon, par son esprit, par son savoir et par sa probité, a été l'admiration de son siècle; ce qui est parfaitement exprimé par l'inscription suivante, qui est gravée au-dessous de son buste, exécuté en marbre blanc par Anguier.

Hieronymus Bignon,
Sui sæculi amor, decus,
Exemplum, miraculum.

Les deux vertus, en pierre de Tonnerre, assises sur une espèce de cénotaphe de même matière, représentant, l'une la Justice, et l'autre la Tempérance, sont également dues au talent d'Anguier. Le bas-relief qui décore le soubassement du mausolée, et représentant saint Jérôme, a été sculpté par Girardon.

N° 185.

Les statues, en marbre blanc et à genoux, de Charles, premier du nom, duc de la Vieuville, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand fauconnier et surintendant des finances en

Pl. 182. N° 184.



Mausolée de Jerome Bignon.

en 1623; et de Marie Bouhier de Beaumarchais, sa femme, morte le 7 juin 1663. Ces belles statues sont de Gilles Guerin.

Le duc de la Vieuville fit congédier de la cour le marquis de Puisieux, qui avoit été le premier auteur de sa fortune; mais il eut la mal-adresse d'introduire dans les affaires le cardinal de Richelieu, qui vengea bientôt après le marquis de Puisieux, et qui poussa l'ingratitude jusqu'à faire condamner son protecteur: son procès lui fut fait par contumace, car il étoit sorti du royaume, et ôta, par sa fuite, au cardinal, le plaisir de le voir dans les mains de la justice. Après la mort de Louis XIII, le duc de la Vieuville revint en France, et fut rétabli dans tous ses biens et dignités. Le cardinal Mazarin le rappela à la cour, et le fit une seconde fois surintendant des finances. Il mourut le 2 janvier 1653. Cette maison s'est éteinte avec le marquis de Saint-Chamond, dont la femme étoit auteur de plusieurs ouvrages estimés. Voici l'épitaphe qui ornoit le mausolée du duc de la Vieuville:

Cy gissent
Charles, duc de la Vieuville,
Ministre d'Etat,
Et surintendant des finances de France,

en 1623; et de Marie Bouhier de Beaumarchais, sa femme, morte le 7 juin 1663. Ces belles statues sont de Gilles Guerin.

Le duc de la Vieuville fit congédier de la cour le marquis de Puisieux, qui avoit été le premier auteur de sa fortune; mais il eut la mal-adresse d'introduire dans les affaires le cardinal de Richelieu, qui vengea bientôt après le marquis de Puisieux, et qui poussa l'ingratitude jusqu'à faire condamner son protecteur: son procès lui fut fait par contumace, car il étoit sorti du royaume, et ôta, par sa fuite, au cardinal, le plaisir de le voir dans les mains de la justice. Après la mort de Louis XIII, le duc de la Vieuville revint en France, et fut rétabli dans tous ses biens et dignités. Le cardinal Mazarin le rappela à la cour, et le fit une seconde fois surintendant des finances. Il mourut le 2 janvier 1653. Cette maison s'est éteinte avec le marquis de Saint-Chamond, dont la femme étoit auteur de plusieurs ouvrages estimés. Voici l'épitaphe qui ornoit le mausolée du duc de la Vieuville:

Cy gissent
Charles, duc de la Vieuville,
Ministre d'Etat,
Et surintendant des finances de France,

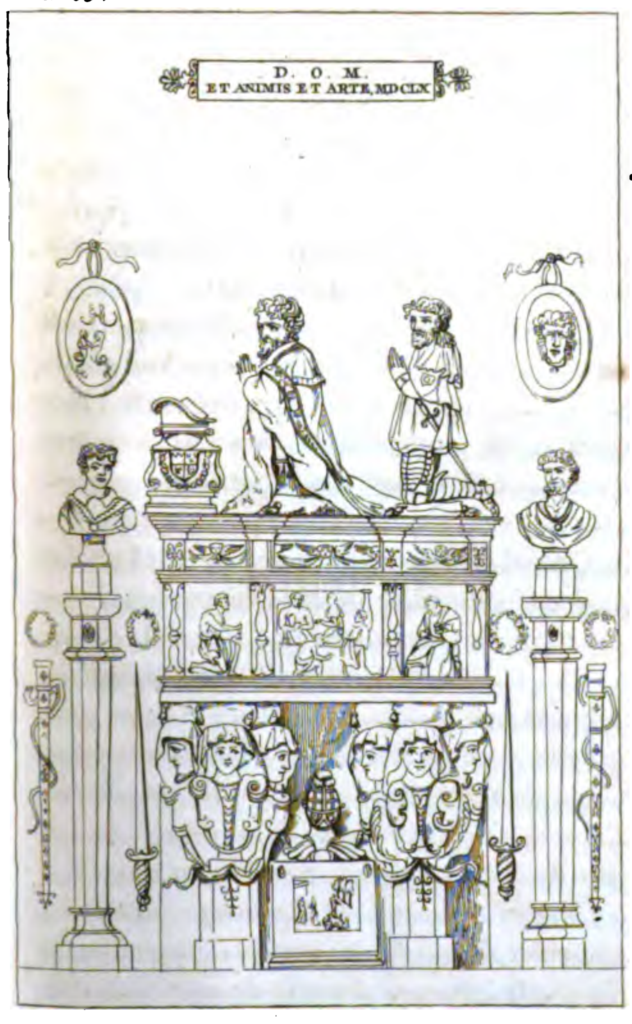
Sous les règnes des rois Louis XIII
Et Louis XIV,
Décédé le onze de janvier;
Et dame Marie Bouhier, son épouse,
Décédée le 7 juin 1663.

N°s 186 et 204.

Les statues, en marbre et à genoux, de Tristan et deCharles de Rostaing.

Tristan de Rostaing, chevalier des ordres du roi, seigneur de Thieux et de Vaux-Appenil, baron de Bron, de la Guerche, de Villemomble, etc., capitaine de cinquantes hommes d'armes, grand maître et réformateur général des eaux et forêts de France, etc., né à Suri-le-Comtal en Forez, le 15 janvier 1513; il fut page du connétable de Montmorency; il servit avec distinction Henri II, François II, Charles IX, et Henri III, dont il étoit chambellan, et qui le nomma chevalier des ordres et gouverneur de Fontainebleau, où il soutint deux siéges en 1588 et 1589. Il mourut au château d'Aunay le 7 mars 1591, et fut enterré en l'église de Vaux-Appenil, près Melun.

Charles, marquis de Rostaing, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, baron de Bron, comte de la Guerche, de



Mausolée de la Famille de Rostaing.

Villemomble, seigneur d'Onzain et de Bury, qu'il fit ériger en comté sous le nom de Rostaing en 1642, naquit le 22 septembre 1573, et fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi Charles IX. En 1619, il fut nommé chevalier des ordres ; mais il mourut, à Paris, le 4 janvier 1660, sans avoir été reçu. C'est cette famille de Rostaing dont les prétentions aux grands titres étoient exagérées, que madame Lafayette peint avec tant d'humeur dans une de ses lettres ; elle y dit : *Ces Rostaing sont hauts comme le temps, sans être aussi anciens.* Saint-Foix rapporte aussi que cette famile avoit proposé trente mille livres à la communauté des Célestins de Paris, à condition qu'on accorderoit aux Rostaing la permission de mettre leurs armes en soixante endroits de l'église : les religieux refusèrent avec indignation, et le motif de ce refus fut que les Rostaing n'étoient pas assez nobles. Cette famille ne remonte, par titre, qu'à l'an 1435. (*Voyez* l'histoire des grands officiers de la couronne.)

Il seroit trop long de rapporter ici toutes les inscriptions et toutes les écritures plus ridicules les unes que les autres, qui décoroient la chapelle que cette famille avoit aux Feuillans de

la rue Saint-Honoré. Pour ne pas fatiguer nos lecteurs par la répétition des titres pompeux et des longues et ridicules inscriptions que les Rostaing avoient fait graver ou écrire sur les murs de cette chapelle, nous nous dispenserons de les rapporter ici, et nous les renverrons à l'ouvrage de M. Millin, qui a mis beaucoup de complaisance à les rapporter.

N° 187.

Le mausolée de Jules Mazarin, cardinal, mort en 1661, en marbre blanc. On y voit le cardinal représenté à genoux; derrière lui un génie portant un faisceau d'armes: le tout posé sur un cénotaphe en marbre portor. La base du monument est de marbre blanc veiné, sur laquelle sont assises trois figures de bronze, de six pieds de proportion, représentant, l'une, la Fidélité, une autre la Prudence, et la troisième l'Abondance. La base qui porte le tout est en marbre noir. Ce mausolée, que beaucoup de connoisseurs préfèrent, pour l'exécution, à celui de Richelieu, que l'on voit dans ce Musée sous le n° 174, et décrit dans ce volume, page 61, est entièrement du ciseau de Coïzevox: la tête du cardinal passe pour un chef-

Pl. 284

N.º 287.

De la fontaine del.

Guyot S.

Mausolée du Cardinal Mazarin.

d'œuvre ; elle est remplie de feu, et porte un grand caractère. Voici l'épitaphe qui est placée derrière le monument :

D. O. M.

Et perenni memoriæ
Julii ducis Mazarini,
S. R. Ecclesiæ cardinalis ;
Italiæ ad Casale, Germaniæ
Ad Monasterium, totius denique orbis
Christiani ad Montes Pyreneos
Pacatoris.
Qui cùm res Gallicas
Ludovico Magno,
Adhuc impubere felicissimè administrasset,
Atque illum jam adultum,
Et regni curas capessentem, fide, consilio,
Ac inde fesso labore juvasset,
Depressis undique Franciæ hostibus,
Ipsisque famæ suæ æmulis,
Virtutum splendore, beneficiis,
Clementia devictis ac devinctis,
Placidè et piè obiit
Anno R. S. M. DC. LXI, ætat. LIX.
Templum hoc et gymnasium
Ad educationem nobilium,
Adolescentium ex IV Provinciis
Imperio Gallico recens additis
Oriundorum, extrui testamento jussit,
Et magnificè dotavit.

Mazarin, né en 1602 à Piscina, commença

sa glorieuse carrière avec le cardinal Sachetti; il façonna son génie à l'art des gouvernemens, et joua, à la suite de ses travaux, un grand rôle en France. Casal fut le théâtre de son coup d'essai. Cette ville, vers 1630, étoit assiégée par les Espagnols; Mazarin seul arrêta les Français qui se disposoient à forcer les lignes, se présentant devant eux avec la prestesse d'un trait lancé avec force, criant en même temps : *La paix ! la paix !* Ce mouvement spontané et énergique fit une telle impression sur les deux partis présens, que la paix fut acceptée sur le-champ, et ratifiée, peu de temps après, à Querasque. Ce premier succès lui valut les bonnes graces du cardinal de Richelieu et l'amitié du roi Louis XIII. Arrivé à la cour de France, il s'attacha particulièrement au char du premier ministre, qu'il avoit l'adresse de flatter et de caresser à propos; en courtisan habile, il s'empara de l'esprit de la reine Anne d'Autriche, qui engagea le roi à solliciter d'Urbin VIII le chapeau de cardinal, qu'il reçut vers 1635. Après la mort du cardinal de Richelieu, Mazarin fut nommé premier ministre : il ne tint pas cette place sans y rencontrer des écueils immenses, qu'il surmonta avec autant d'art que d'adresse. Pour bien peindre le génie de Mazarin, il nous

suffira de retracer ici ce qu'en a dit le président Hainault. « Ce ministre, dit l'historien, étoit aussi doux que le cardinal de Richelieu étoit violent : un de ses plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractère de sa politique étoit plutôt la finesse et la patience, que la force. Il pensoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, et son esprit lui fournissoit le courage conforme aux circonstances : hardi à Casal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la fronde ; méprisant les bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage les flots de la mer. Il y avoit, dans le cardinal de Richelieu, quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté ; et dans le cardinal de Mazarin, plus d'adresse, plus de mesure et moins d'écart. On haïssoit l'un, et on se moquoit de l'autre ; mais tous deux furent les maîtres de l'Etat. »

N° 188.

Monument érigé à la mémoire de Henri de Bourbon Condé, par Perrault, président à la chambre des comptes en 1663. Ce monument

est composé de quatre figures assises, représentant la Foi, la Prudence, la Religion et la Charité; de deux Génies, l'un tenant une épée, et l'autre une table, sur laquelle est une inscription; et de quatorze bas-reliefs, dont voici la description de ceux qui méritent d'être remarqués dans ceux qui sont placés entre les deux génies à genoux. On voit Henri de Bourbon, prince de Condé, debout, en habit de guerre, accompagné de Gaston d'Orléans, de Solon, de Platon et de Marc-Aurèle. Le Dante Pétrarque, Michel-Ange, le chancelier Letellier, le cavalier Bernin et Jacques Sarrazin le suivent; la marche est précédée de plusieurs génies qui forment un concert. Le bas-relief, placé au dessus, représente des soldats marchant à la guerre; ils sont suivis d'un groupe composé de vieillards, d'enfans, de femmes et de jeunes hommes portant des bagages. Les quatre grands bas-reliefs représentent des allégories. On voit le triomphe de la Renommée; la déesse est sur un char d'ivoire qui est traîné par des éléphans, pour exprimer la lenteur de sa marche; Moïse, Aron, David, Judith et Noé portant l'arche, l'accompagnent: ensuite on voit le triomphe de la Trinité; ce mystère est représenté par trois jeunes hommes, égaux

en taille, en âge et en figure, posant chacun une main sur un triangle qui est placé dans le milieu du groupe, le char d'or qu'ils occupent est traîné par les animaux de l'apocalypse; savoir: l'aigle, le lion, le bœuf et l'homme; sur le devant de la scène, Noé portant l'arche sainte sur son dos, ensuite Moïse, Aron et saint Jean-Baptiste accompagnant le char. La reine des Vierges armée de son sceptre, saint Pierre, saint Paul, saint André; les autres apôtres de Jésus-Christ, saint François, la Madeleine, sainte Cécile, sainte Claire, sainte Thérèse, etc., suivent le char mystérieux de la Trinité. Le troisième représente le triomphe du Temps: ce maître du monde est posé tranquillement sur son char d'airain, qui est traîné par des cerfs, pour exprimer la rapidité avec laquelle il passe; il laisse derrière lui la terre défrichée, des villes en ruines; on voit les fleuves immuables qui conservent encore leurs eaux; ce vieillard de toute éternité est précédé d'Adam et Eve, de Noé, de Moïse, de David, etc.; le quatrième représente le triomphe de la Mort. On voit un squelette, dans l'attitude de lancer un trait, assis sur un char de fer traîné par des taureaux furieux, pour exprimer la brutalité de la Mort. Dans sa course fougueuse, elle renverse indistinc-

tement des enfans, des vieillards, des femmes, des adolescens, des pontifes, des rois, des reines, des évêques et des soldats. Les parques, la peste, la famine, la guerre, l'incendie et le meurtre accompagnent le char de la Mort. Les autres bas-reliefs présentent peu d'intérêt. Le tout a été exécuté sur les modèles de Jacques Sarrazin, fondu et ciselé par Perlan et Duval (1).

Outre le cœur de Henri de Bourbon, prince de Condé, ce monument renfermoit ceux de Louis de Bourbon, son fils, connu sous le nom du Grand Condé, mort à Fontainebleau en 1686; de Henri-Jules de Bourbon, mort en 1709, et celui de Louis, duc de Bourbon, chef de la branche de Bourbon Condé, mort le 3

(1) Ce monument, tel qu'on le voit dans ce Musée, a été restauré sur mes dessins; j'ai fait mouler à mes frais les beaux bas-reliefs qui le décorent, et dont on voit plusieurs modèles, dans la galerie du dix-septième siècle, sous le n° 473.

Extrait des registres des délibérations de la commission exécutive de l'instruction publique, du 15 fructidor an 3 de la république.

Art. II. Le citoyen Lenoir est autorisé à faire mouler les bas-reliefs et les statues qui sont dans le Musée qu'il dirige. Il surveillera lui-même cette opération.

Signé, le commissaire, Ginguené.

mars 1710; ils étoient déposés dans l'intérieur du temple en bronze que l'on voit sur les genoux de la figure représentant la Religion.

N° 190.

Un grand bas-relief, en marbre, représentant l'Immortalité soutenant le médaillon de Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Louis XIV et membre de l'académie française, mort en 1669, à soixante-quinze ans. Ce morceau, bien composé, a été exécuté par Tuby, d'après les dessins du cavalier Bernin. Son épitaphe est composée simplement de ce qui suit :

Spes illorum Immortalitate plena est.
Marinus de la Chambre
Archiater obiit 1669, *ætatis* 75.

N° 191.

Monument érigé à Jacques de SouvréCourtenvaux, commandeur de Malte, mort en 1670. Il étoit fils de Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux et chevalier desordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur du roi Louis XIII, et maréchal de France. Un groupe en marbre blanc représente le commandeur à l'article de la mort, et couché près

d'un enfant en pleurs, qui le soulève avec peine; cette expression est parfaitement rendue : deux cariatides en pierre de liais soutiennent un cénotaphe posé sur quatre têtes de lions qui couronnent une frise d'un très-beau travail. Ce mausolée, dont l'exécution est de Michel Anguier, a été composé tel qu'on le voit aujourd'hui, par la réunion de plusieurs débris de la même main.

Jacques de Souvré, reçu chevalier de Malte à l'âge de cinq ans, se distingua au siége de Casal en 1630; puis il commanda les galères de France au siége de Porto-Longone : il y acquit beaucoup de gloire. Chargé, par son ordre, d'ambassades ordinaires et extraordinaires auprès du roi Louis XIV, il s'en acquitta avec beaucoup de talent. Il fut nommé grand prieur de France en 1667 : après avoir soutenu ce caractère avec beaucoup d'éclat et de dignité, il mourut en 1670, âgé de soixante - dix ans. Il avoit fait bâtir le superbe hôtel du Temple, pour la demeure ordinaire des grands prieurs de France.

N° 193.

Un grand bas-relief consacré à la mémoire d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti,

JACQUES.
DE SOUVRÉ
COMMANDEUR
DE MALTHE.
1760.

M. D. O.

Mausolée de Jacques de Souvré.

morte en 1672, âgée de trente-cinq ans; consistant en une belle figure de marbre blanc, sculptée en demi-bosse, accompagnée des attributs par lesquelles on peint la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus bien caractéristiques de cette princesse. Ce monument, sculpté par Girardon, lui fut érigé par ses deux fils, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti; et François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Rapporter son épitaphe, c'est faire le plus bel éloge de cette femme incomparable, l'exemple et le modèle de tous les états de la société; la voici telle qu'elle étoit gravée sur le monument avant 1793:

A la gloire de Dieu
Et à l'éternelle mémoire
D'Anne-Marie Martinozzy,

Princesse de Conti, qui, détrompée du monde dès l'âge de dix-neuf ans, vendit toutes ses pierreries pour nourrir, durant la famine de 1662, les pauvres de Berri, de Champagne et de Picardie; pratiquant toutes les austérités que sa santé pût souffrir; demeura veuve à l'âge de vingt-neuf ans; consacra le reste de sa vie à élever en princes chrétiens les princes ses enfans, et à maintenir les lois temporelles et ecclésiastiques dans ses terres; se réduisit à une dépense très-modeste, restitua tous les biens dont l'acquisition lui étoit suspecte, jusqu'à la somme de huit cent mille livres; distribua toute son épargne aux pauvres dans ses terres et dans toutes les parties du monde,

et passa soudainement à l'éternité, après seize ans de persévérance, le 4 février 1672, âgée de trente-cinq ans.
Priez Dieu pour elle.

N° 194.

Mausolée de Jean Casimir V, roi de Pologne, mort en 1672. Balthasar Marsy, auteur de ce monument, a représenté ce monarque à genoux, abdiquant sa couronne, et revêtu des habits sacerdotaux. Le bas-relief que l'on voit dans le soubassement de ce monument, représente une bataille donnée en 1661 par Casimir, contre les Moscovites, en Lithuanie. Ce bas-relief a été fondu en plomb sur le modèle qu'en avoit fait Thibault, frère convers de l'ordre de Saint-Benoît.

Jean Casimir V, roi de Pologne, étoit le second fils du roi Sigismond III, et successeur du roi Uladislas, son frère. Ce prince fut d'abord jésuite, cardinal, puis élevé au trône de Pologne, dont il descendit volontairement pour venir en France gouverner les moines de Saint-Germain des Prés et de Saint-Martin de Nevers, dont Louis XIV lui accorda les abbayes. Casimir, fatigué des dégoûts qu'il avoit éprouvés pendant un règne trop agité, convoqua une diète en 1668 pour faire part de sa résolution,



Lenoir del. Guyot sc.

Mausolée de Jean Casimir Roi de Pologne.

monta pour la dernière fois sur le trône, et prononça le discours suivant; remarquable par la prédiction qu'il renferme; j'ai cru devoir le rapporter ici. Il dit:

POLONAIS,

« J'ai résolu de mettre un intervalle entre l'agitation du trône et le repos de l'éternité; le moment n'est pas loin où je ne pourrai plus soutenir le poids de la couronne; j'aime mieux le prévenir que d'en être prévenu.

« Il y a deux cent quatre-vingts ans que ma maison vous gouverne, son règne est passé, le mien expire: fatigué par la guerre, par les conseils et par l'âge, accablé par les travaux et les sollicitudes de vingt-un ans de règne, moi votre ami et votre père, je remets entre vos mains ce que le monde estime le plus, la couronne, et je choisis pour trône six pieds de terre qui me réuniront à mes pères: en montrant mon tombeau à vos enfans, dites-leur que j'étois le premier dans les combats et le dernier dans la retraite; que j'ai renoncé à la grandeur des rois pour le bien de la patrie; que j'ai rendu le sceptre à ceux qui me l'avoient donné: ce fut votre amour pour moi qui me plaça au premier rang, et c'est mon amour pour vous

qui m'en fait descendre...... Plusieurs calamités vous menacent, Polonais, je les prévois, je les annonce; plût à Dieu que je fusse un faux prophète! *Le Moscovite et le Cosaque se joindront au peuple qui parle leur langage, et s'approprieront le duché de Lithuanie. Les confins de la grande Pologne seront ouverts en Brandebourg, et la Prusse elle-même fera valoir des traités et le droit des armes pour autoriser sa conquête. Parmi ce démembrement, la maison d'Autriche ne laissera pas échapper l'occasion de s'emparer de Cracovie; chacun de nos voisins aimera mieux s'emparer à main armée d'une portion de la Pologne, que d'attendre à posséder peut-être un jour un royaume où le vœu public fait les souverains.......* Adieu, Polonais, adieu..... je vous porte dans mon cœur; la distance des lieux pourra me séparer de la république, mais mon cœur sera toujours avec cette tendre mère, et j'ordonne que mes cendres soient déposées dans son sein. »

Ce discours montre combien l'esprit de ce prince étoit pénétrant, et les événemens n'ont que trop justifié sa prédiction. Cet homme, dit l'historien moderne de Hongrie, sembloit destiné

destiné à donner au monde le spectacle bizarre de tous les caprices de la fortune: modeste dans sa retraite, il ne voulut pas qu'on lui donnât à Paris le titre de *Majesté*, qui lui rappeloit sa gloire et ses chaînes. Il avoit épousé, en 1649, la reine Marie de Gonzague, veuve d'Uladislas, son frère, morte en 1667. Étant en France, et trois mois avant sa mort, Casimir fit un mariage secret, le 14 septembre 1672, avec Françoise Mignot, veuve de François de l'Hôpital.

L'histoire de cette femme est singulière: d'abord blanchisseuse à Grenoble, elle avoit épousé un conseiller au parlement de cette ville; ensuite le maréchal de l'Hôpital, qui gouvernoit le Dauphiné; enfin un roi. Tout cela lui avoit été prédit, assure Gourville; on avoit ajouté qu'elle mourroit pauvre et misérable, c'est ce qui lui arriva; car le roi, son dernier mari, l'avoit totalement ruinée. A cela près de son extrême dépense, Casimir fut excellent mari, bon maître, bon ami, guerrier plein de courage; mais il étoit inappliqué, et manquoit de l'activité nécessaire et même indispensable dans un souverain. Fait pour la vie privée, ses vertus ne purent paroître ce qu'elles étoient véritablement, placé dans le tourbillon de la vie publique, et surtout de la cour. Il mourut à Nevers

le 16 novembre de l'an 1672, suivant son épitaphe (1), que l'on considère comme un chef-d'œuvre; elle a été composée par dom Delfau, religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Le cœur de Casimir étoit déposé dans ce monument, et son corps fut transporté à Cracovie en 1675, par le sieur Opaski, gentilhomme polonais. Il fut le dernier prince de la famille des Jagellons.

N° 197.

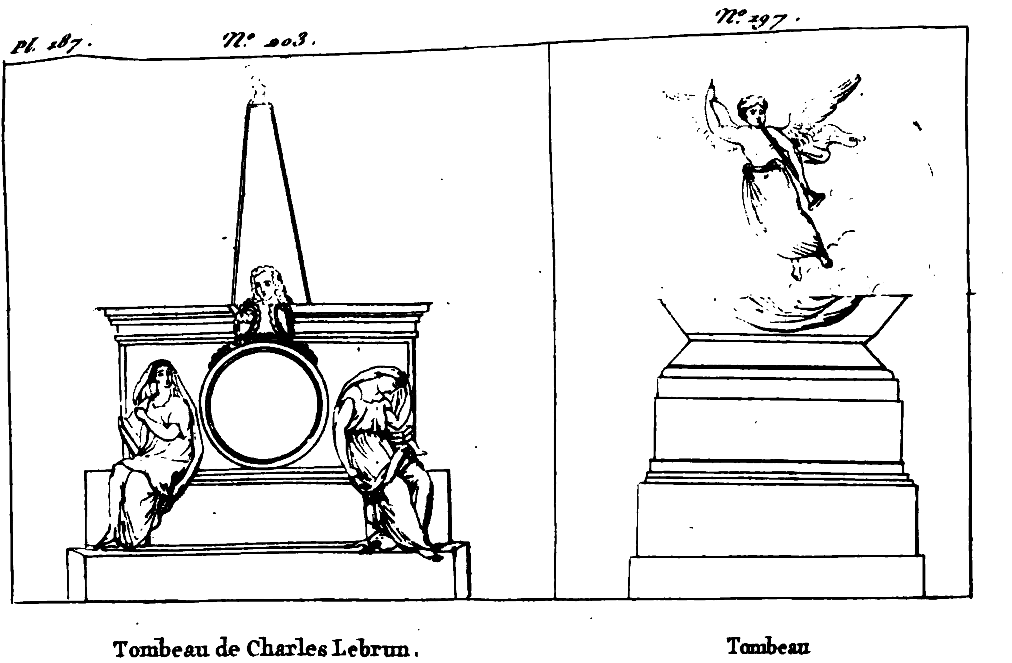
Monument érigé par Charles Lebrun, peintre du roi, à sa mère. Il a été exécuté, sur ses dessins, par Tùby et Colignon. La mère de Lebrun est représentée par la figure d'une femme âgée, qui sort d'un sarcophage qui s'ouvre spontanément au son d'une trompette embouchée par un ange porté sur des nuages: ce qui rappelle fort bien ces paroles tirées de l'écriture sainte:

Satiabor cùm apparuerit gloria tua.

Cette figure, en marbre, d'une expression admirable, exprime parfaitement le desir que tout chrétien doit avoir pour la gloire céleste; Cette belle statue a été sculptée par Colignon,

(1) Elle a été brisée en 1793 par les révolutionnaires qui ont saccagé cette église.

Pl. 287.



Tombeau de Charles Lebrun.
Premier Peintre de Louis XIV.

Tombeau
de la Mere de Charles Lebrun).

et l'ange qui paroît au-dessus du tombeau est de Tuby.

N° 198.

Petit monument, en marbre blanc, représentant la Force appuyée sur une tablette et tenant de la main gauche un cœur enflammé. Ce monument a été élevé dans l'église des filles du Calvaire, au Marais, à Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, souverain de Commercy, prince d'Euville, second archevêque de Paris, abbé de Saint-Denis, et supérieur des filles du Calvaire, au Marais. Jean-François-Paul de Gondi, mort en 1679, fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, près la grille du cœur, du côté du tombeau de François I[er]. Son cœur fut déposé dans l'église des filles religieuses dont nous venons de parler, dessous le monument que l'on voit ici. Ce petit mausolée est de Girardon.

N°. 199.

Monument érigé à Henriette Selincart, femme d'Israël Sylvestre, graveur et dessinateur célèbre, morte en 1680. Charles Lebrun, à qui cette femme vertueuse étoit chère, l'a peinte, à l'article de la mort, sur un fond de marbre noir. Ce médaillon, accompagné seulement

d'une simple inscription, étoit attaché à un pilier de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

N° 200.

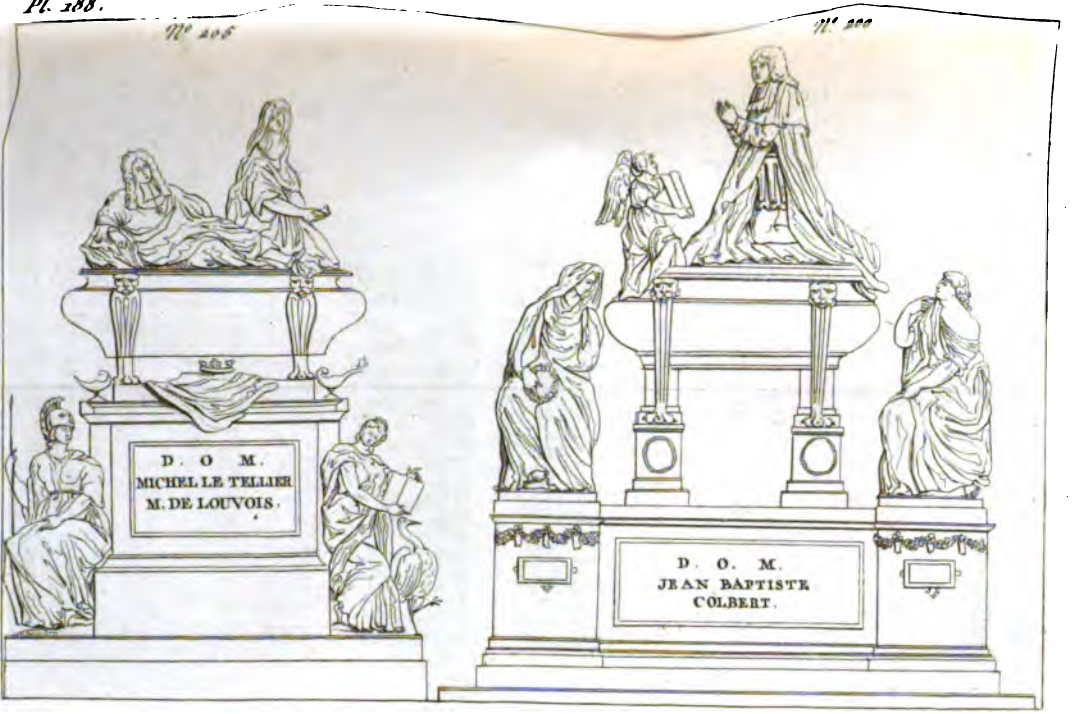
Monument érigé à Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, surintendant des bâtimens, secrétaire et ministre d'Etat, mort, à l'âge de soixante-quatre ans, le 6 septembre 1683. Ce grand ministre, qui obtint, à juste titre, le surnom de Mécène français, est représenté à genoux sur un sarcophage de marbre noir, vêtu des habits de l'ordre du Saint-Esprit. Deux statues, aussi de marbre blanc, de grandeur naturelle, posées sur le soubassement représentant la Religion et l'Abondance, accompagnent le sarcophage. Ce beau mausolée a été exécuté, sur les dessins de Charles Lebrun, par Coïzevox et Tuby (1). Au-dessous des figures de l'Abondance et de la Fidélité, on lit, en lettres saillantes, fondues sur un médaillon en bronze, les passages suivans, tirés des prophètes :

Acceptus est regi minister intelligens. Proverb. 14.
Culpa et suspicio non est inventa in eo. Daniel. 6.

---

(1) La statue du ministre Colbert et celle de l'Abondance sont de Coïzevox; et celles de la Fidélité et d'un ange qui portoit un livre ouvert, que des ennemis des arts ont détruit, sont de Tuby.

Pl. 188.


Nº 206
D. O. M.
MICHEL LE TELLIER
M. DE LOUVOIS.
D. O. M.
JEAN BAPTISTE
COLBERT.

On voit aussi deux bas-reliefs, en bronze, ovales et du format des deux inscriptions, représentant Joseph occupé à faire distribuer du blé au peuple d'Egypte, avec cette inscription: *Fidelis dispensator et prudens.* Et Daniel donnant les ordres du roi Darius aux Satrapes et aux gouverneurs de Perse, avec celle-ci: *Piè agentibus Deus dedit sapientiam.*

N° 201.

Deux statues de femmes, la Fidélité et la Piété, de grandeur naturelle, provenant du tombeau des Castellan, dont elles tiennent les bustes d'Olivier et de Louis; posées debout sur un piédestal, elles se groupent avec une colonne qui s'élève dans le milieu. Ces figures, bien drapées et d'une belle exécution, sont de Girardon.

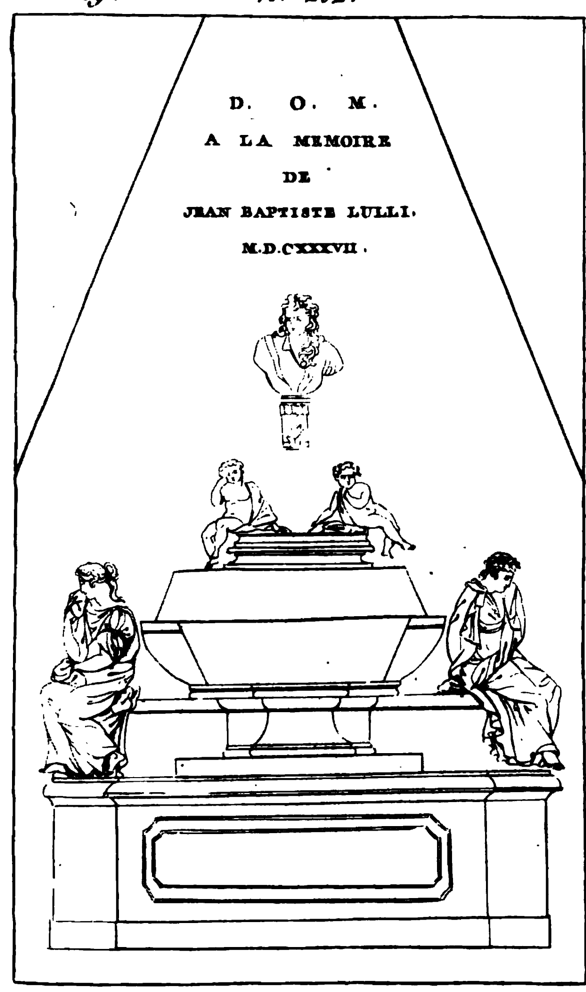
Voici ce qu'on lit dans Piganiol de Laforce sur cette famille illustre:

« La famille du nom de Castellan à peine a commencé à briller, qu'elle a disparu. Le brave Olivier de Castellan étoit natif du lieu d'Airagues, au diocèse d'Arles, fils d'un notaire selon les uns, ou d'un paysan selon les autres. Ce vaillant homme commença à porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, et joignit ainsi

dans la suite une grande expérience à un grand courage. Il passa par tous les grades militaires, et parvint à être mestre de camp d'un régiment d'infanterie et d'un de cavalerie, maréchal des camps et des armées du roi, et lieutenant général. C'étoit en cette qualité qu'il commandoit un corps d'armée séparé, lorsqu'il fut tué au siége de Tarragone en 1644, dans le temps que ses services et son mérite lui faisoient espérer le bâton de maréchal de France. Il laissa deux fils, Charles et Louis de Castellan. »

N[os] 202 et 202 (*bis*).

Monument érigé à Jean-Baptiste Lully, musicien célèbre, mort en 1687. Ce monument, sculpté par Cotton, élève d'Anguier, est composé d'un cénotaphe de marbre noir, auprès duquel sont adossées deux femmes éplorées; deux génies en pleurs surmontent le cénotaphe, et sont groupés au bas du buste en bronze de Lully. Sous le n° 202 (*bis*), on voit le même artiste, sculpté en marbre blanc, posé sur un fond de marbre de même nature, par le même artiste. Voici son épitaphe, qui est gravée au bas du monument, et que l'on a masqué, pendant la révolution, par une forte couche de peinture à l'huile :


D. O. M.
A LA MEMOIRE
DE
JEAN BAPTISTE LULLI.
M.D.CXXXVII.

Ici repose Jean-Baptiste Lully, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de ses finances, surintendant de la musique de la chambre de Sa Majesté, célèbre par le haut degré de perfection où il a porté les beaux chants et la symphonie, qui lui ont fait mériter la bienveillance de Louis le Grand et les applaudissemens de toute l'Europe. Dieu, qui l'avoit doué de ces talens par-dessus tous les hommes de son siècle, lui donna, pour récompense de ses cantiques inimitables, composés à sa louange, une patience vraiment chrétienne dans les douleurs aiguës de la maladie dont il est mort le 22 mars 1687, dans la cinquantième année de son âge, après avoir reçu tous ses sacremens avec une résignation et une piété édifiantes.

Il a fondé une messe à perpétuité, qui doit se célébrer tous les jours à onze heures dans cette chapelle ; et, pour l'exécution de cet article de son testament, Madeleine Lambert sa femme (1) en a passé contrat devant Molineau et Moufle, notaires à Paris, le 28 mai de la même année ; et depuis ayant acquis, des RR. PP. religieux de cette maison, par un autre contrat passé pardevant Chuppin et Moufle, le 5 mai 1688, cette chapelle et la cave au-dessous, pour sa sépulture et celle de ses descendans à perpétuité, elle a fait dresser ce monument à la mémoire de son époux, comme une marque de son affection et de sa douleur.

(1) Fille de Michel Lambert, fameux musicien, né à Vivonne, petite ville de Poitou, et mort à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans, au mois de juin 1696.

N° 203.

Monument, en marbre blanc, érigé à Charles Lebrun, peintre de l'Ecole française, né à Paris en 1619, et mort en 1690; par Suzanne Butay, sa femme. Ce beau monument, exécuté par Coïzevox, son ami, est d'une composition simple et noble : devant une pyramide qui s'élève très-haut, on voit le buste de Lebrun monté sur un soubassement qui renferme son épitaphe; sur cette pyramide on lit ce qui suit : *A la mémoire de Charles Lebrun, peintre de l'Ecole française, mort en* 1690. D'un côté du soubassement on remarque la Piété qui porte ses regards sur le buste de Lebrun, et, de l'autre, la peinture affligée, désignée par ses attributs. Coïzevox a montré du talent dans l'exécution de cette figure; il a su réunir la grace et la noblesse à la sensibilité la mieux sentie : caractère qui contraste parfaitement avec l'expression froide et sévère de la Piété. Voici l'épitaphe de ce peintre, qui fut le chef des beaux-arts sous Louis XIV, telle qu'on la voyoit autrefois :

A LA MÉMOIRE DE CHARLES LEBRUN,
Ecuyer, sieur de Thionville, premier peintre du roi, directeur des manufactures royales des Gobelins, direc-

teur-chancelier de l'académie royale de peinture et de sculpture.

Son génie vaste et supérieur le mit en peu de temps au-dessus de tous les peintres de son siècle. Ce fut lui qui forma la célèbre académie de peinture et de sculpture, que Louis le Grand a depuis honorée de sa royale protection, qui a fourni des peintres et des sculpteurs à toute l'Europe, où elle a toujours tenu le premier rang.

L'académie de dessin de cette superbe Rome, qui avoit eu jusqu'à présent l'avantage des beaux-arts sur toutes les autres nations, le reconnut pour son prince, en 1676 et 1677. Ce sont ses dessins qui ont répandu le bon goût dans tous les arts; et, sous sa direction, les fameuses manufactures des Gobelins ont fourni les plus précieux meubles et les plus magnifiques ornemens des maisons royales.

Pour marque éternelle de son mérite, Louis le Grand le fit son premier peintre, lui donna des lettres authentiques de noblesse, et le combla de ses bienfaits. Il est né à Paris le 22 mars 1619, et y est mort dans le sein de la piété, le 12 février 1690.

Susanne Butay, sa veuve, après avoir élevé à son auguste époux ce monument de son estime et de sa reconnoissance, l'a rejoint dans le tombeau le 26 juin 1699.

Charles Lebrun fonda les académies de peintures de Paris et de Rome; il fut le premier directeur de ces académies, et rendoit compte à Colbert de toutes les opérations qui y étoient relatives. Souvent même il suggéroit à ce grand ministre les idées les plus favorables aux arts, qu'il se plaisoit à mettre à exécution.

On doit à cet artiste toutes les fondations que Colbert fit en faveur des arts. Louis XIV le nomma son premier peintre, avec des attributions qui ont été conservées depuis cette époque à tous ses successeurs ; les voici : « Premier peintre, directeur des académies de Paris et de Rome, garde des dessins et des tableaux de Sa Majesté, directeur, pour ce qui concerne les arts, des fêtes publiques, spectacles et manufactures, de la décoration intérieure des bâtimens, et quelquefois aussi des jardins dépendant de la maison du roi.

N° 205.

Un groupe, en marbre blanc, sculpté par Girardon, représentant Michel Letellier, marquis de Louvois, surintendant des bâtimens, arts et manufactures de France. A demi-couché comme sur un lit de repos, et vêtu des habits de l'ordre du Saint-Esprit, ce ministre ambitieux semble encore donner ses audiences. L'Histoire, figurée par une femme qui tient un livre ouvert, et assise sur ses genoux, regarde le ministre Louvois en pleurant, et lui montre dans ce livre le passage déchirant de ses opérations dans le Palatinat (1). On voit au bas

(1) On croit aussi que c'est le portrait d'Anne de

du sarcophage qui porte ce groupe deux figures assises et en bronze; l'une représentant la Sagesse sous la forme de Minerve, par Girardon; et l'autre, la Vigilance, par Desjardins. Louvois mourut subitement de chagrin de sa disgrace, qui arriva le 16 juillet 1691. Il ne fut regretté de personne; son caractère dur, despotique et hautain, lui avoit attiré la haine de tout le monde.

N° 206.

Un grand bas-relief représentant Minerve appuyée d'une main sur un lion, et tenant de l'autre le médaillon de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, frère puîné de Louis-Armand de Bourbon, fils d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, dont j'ai parlé plus haut sous le n° 193. Ce prince mourut le 22 février 1709, à l'âge de quarante-cinq ans.

N° 207.

Mausolée érigé à la mémoire de la famille de Longueville. Cette pyramide, connue sous le nom de pyramide de Longueville, a quatre

---

Souvré de Courtenvaux, sa femme, qu'il avoit épousée le 19 mars 1662; elle mourut à l'âge de soixante-neuf ans, le 2 décembre 1715.

faces, de marbre noir, où sont incrustés, en marbre blanc, des bas-reliefs allégoriques aux sciences, aux arts libéraux et à la guerre: sa hauteur est de treize pieds huit pouces, elle porte dans sa base deux pieds deux pouces. Dans le piédestal on voit deux bas-reliefs en bronze, l'un représentant la bataille de Senlis donnée en 1589: cette ville étoit assiégée par le duc d'Aumale, lorsque Henri de Longueville le défit avec quatre mille hommes. L'autre bas-relief représente les secours accordés à la ville d'Arques. Le roi Henri IV, à cheval, y paroît féliciter Henri de Longueville de la conduite mémorable qu'il a tenue dans cette fameuse journée; il le nomma chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Les quatre angles du piédestal qui porte cette pyramide sont accompagnés de quatre figures représentant la Force, la Justice, la Tempérance et la Prudence; plus bas on voit quatre petits bas-reliefs allégoriques représentant l'Abondance et la Justice par deux petits enfans, l'un occupé à remplir des vases, et l'autre tenant un glaive et des balances: dans l'autre bas-relief, la Force y est peinte emblématiquement par un combat entre un lion et un sanglier, et la Prudence par une tête de Janus. Ce beau monument,

entièrement fait par Anguier, fut commencé dabord pour Henri Ier, duc de Longueville, puis terminé par les ordres d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui le fit servir de mausolée pour Henri II, duc de Longueville, fils du précédent, et son mari, qui mourut en 1663. Si l'on en croit les chroniques du temps, Henri Ier, duc de Longueville, et comte de Dunois, Tancarville et Neufchâtelle, fut tué, le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet dirigé sur lui du milieu d'une salve d'artillerie que l'on fit pour son entrée à Dourlans. Cependant son épitaphe dit formellement que le coup ne fut point prémédité, et qu'il partit d'une main imprudente : il mourut, deux jours après le coup, à Amiens.

« La princesse de Conti, dans son histoire « des amours de Henri IV, met l'assassinat de « ce duc sur le compte de Gabriel d'Estrée, « qui vouloit se venger, dit-elle, d'une four- « berie qu'il lui avoit jouée ; mais d'autres ont « écrit, avec plus de vraisemblance, que le « marquis de Humières (1), ayant surpris « quelques lettres de sa femme et du duc de

(1) Louis de Crevan d'Humières, maréchal de France, avoit épousé Louise de Lachâtre. Il mourut en 1694.

« Longueville, se détermina à faire tuer ce « prince. Il est certain, dit encore Saint-Foix, « qu'à peu près dans ce temps-là, le mari, qui « devenoit furieux au moindre sujet de jalousie, « étrangla sa femme avec ses propres cheveux. »

M. Millin, dans son ouvrage sur les antiquités nationales, tome Ier, page 106, s'exprime en ces termes sur le duc de Longueville : « Henri II naquit la surveille de la mort de son père Henri Ier, le 27 avril 1595; il succéda, en 1631, à François d'Orléans, son oncle, au comte de Saint-Paul. Après s'être distingué dans la guerre contre l'Espagne, pendant laquelle son comté de Saint-Paul retomba sous cette puissance, il fut mis à la tête des plénipotentiaires nommés en 1644, pour traiter de la paix de Munster : Il embrassa le parti de la fronde, et fut arrêté, en 1650, avec les princes de Condé et de Conti. Il fut délivré de sa prison en 1653. Le roi, qu'il toucha par sa soumission, lui donna le gouvernement de la Normandie, et le reconnut comme prince du sang. Henri mourut à Rouen le 11 mai 1663: son corps fut transporté à Châteaudun, et son cœur aux Célestins. »

« Charles Paris, son fils puîné, naquit dans l'hôtel de ville de Paris, le 29 janvier 1649. Il

avoit un naturel excellent et une grande valeur: à l'âge de dix-huit ans il accompagna le roi dans ses campagnes de Flandres; il se signala aussi à Candie, en Hollande, et passa le Rhin à la nage, à la tête de la cavalerie française; mais, par une imprudence pardonnable à son âge, ayant attaqué, au sortir de ce fleuve, un corps des ennemis retranché à Tolhuis, il y fut tué le dimanche 12 juin 1672, dans le temps qu'on travailloit à l'élever sur le trône vacant de Pologne, et qu'il étoit prêt à l'emporter sur son compétiteur Michel Wieçnowieçki. Il fut inhumé aux Célestins, sous la pyramide dont on voit ici la gravure. Il n'avoit point été marié, et ne laissa qu'un fils naturel, qui fut tué au siége de Philisbourg. Charles-Louis, frère aîné de Charles Paris, avoit cédé à son frère presque tout son patrimoine, et s'étoit retiré dans l'abbaye de Saint-Georges, près de Rouen, où il mourut en 1694.

De l'obélisque et de la pyramide.

On a mis trop souvent en doute si l'on doit donner au mausolée de la famille de Longueville le nom de *pyramide* ou celui d'*obélisque*, pour qu'il me soit permis de fixer l'opinion, en rappelant à nos lecteurs la distinction que

les anciens établissoient entre ces monumens. En considérant seulement le mausolée de Longueville sous le rapport de sa forme, on doit le voir comme un obélisque enrichi de belles sculptures; mais ensuite si on le voit comme un monument funèbre consacré à la sépulture d'une famille, il prendra nécessairement le nom de *pyramide*. L'obélisque et la pyramide sont des monumens solaires qui se distinguent en conservant des rapports essentiels dans leur forme, par la dimension, par la construction, et par le motif de l'érection. L'obélisque est fait ordinairement d'une seule masse de porphyre, de granit, de marbre ou de pierre; sa forme est longue et étroite; il s'élève d'une base carrée, et monte en diminuant pour se terminuer en pointe. La pyramide présente une masse de construction solide beaucoup plus considérable; elle conserve la même forme, se termine en pointe comme l'obélisque; mais elle s'élargit vers sa base, en raison de sa hauteur, puisque sa hauteur, d'après les mesures des pyramides d'Egypte, est calculée sur la largeur de l'une des faces de sa base. La pyramide présente quatre faces orientées sur les quatre points cardinaux du ciel. L'un et l'autre monument étoient consacrés

au

au soleil. L'obélisque s'employoit comme décoration dans les places publiques, ou dans les temples comme monument du culte dont il étoit l'objet. La pyramide étoit réservée à l'usage des tombeaux; c'étoit un véritable mausolée, enfin une chambre sépulcrale, puisqu'on y pratiquoit des caveaux, des chambres ou des salons mortuaires, que l'on décoroit plus ou moins. Il est donc certain que la pyramide est un monument solaire comme l'obélisque, mais dont l'usage est différent, puisqu'elle est faite en maçonnerie, et qu'elle sert, pour ainsi dire, de toiture aux chambres souterraines destinées à des sépultures. Porphyre dit formellement que la figure pyramidale donnée à l'obélisque est la forme que prend la flamme lorsqu'elle s'élève: C'est, dit-il, ce qui a fait consacrer au soleil et au feu ces sortes de monumens. Pline, en parlant des obélisques, dit que ces monumens étoient consacrés au soleil; leur figure est une image de cet astre bienfaisant; et le mot *pyré*, qui entre dans la composition du mot *pyramide*, est le nom que les Egyptiens donnoient au dieu Soleil. On les chargeoit de caractères symboliques et de figures d'animaux, etc.; enfin, la majeure partie des savans est d'accord sur l'ancien usage des *py-*

ramides; ils prétendent même que la grande pyramide d'Egypte étoit le *Taphos Osiridis*, ou un des tombeaux d'Osiris. Or, il est bien certain que le mausolée érigé à la famille de Longueville servoit de tombeau, de chambre sépulcrale, puisqu'on avoit pratiqué dessous un caveau, dans lequel reposoient les corps des personnages de cette famille illustre. On peut donc considérer ce monument comme une pyramide et non comme un simple obélisque. La gravure de ce monument se trouve dans le commencement de ce volume, page 9 : sur la même planche on voit celles des mausolées de Philippe Desportes, décrit tome 4, pag. 173; et de Timoléon Cossé, décrit même volume, page 108.

Nous voyons sous le n° 218 une colonne triomphale qui contient dans son soubassement les quatre bas-reliefs de bronze qui ornoient le piédestal de la statue de la place des Victoires, qui a été renversé en 1792. Le premier bas-relief qui se présente en face du monument, représente le passage du Rhin par les Français, ayant Louis XIV à leur tête, en 1672. Le second, à la droite du spectateur, représente la paix de Nimègue, signée en 167. On y voit le roi Louis XIV, représenté en pied, ainsi que le

grand dauphin, le prince de Condé, le chancelier le Tellier, etc. La gravure de cet intéressant morceau se voit dans ce volume, pages 37 et 38. Celui qui suit représente la conquête de la Franche-Comté en 1668; et le quatrième, le traité de la France avec l'Espagne, en 1652. La statue, en bronze, que l'on voit sur la colonne, représente l'Abondance.

N° 476.

La gravure que l'on voit ici, est la représentation d'un groupe, en marbre blanc, sculpté par Sarrazin, qui fut élevé en l'honneur de Louis XIV : on voit le jeune roi foulant aux pieds la Fronde représentée par un soldat renversé, dont la lance est brisée, et dont le casque est surmonté d'un rat. Voici l'historique de cette statue, que l'on avoit enterrée dans les caves du palais Bourbon, et qui fut trouvée lorsqu'on fit les fondations de la salle du conseil des *Cinq-Cents*, occupée aujourd'hui par le Corps législatif.

Le prévôt des marchands et les échevins élevèrent sur un piédestal, dans la cour de l'hôtel-de-ville de Paris, la statue de Louis XIV, qu'ils avoient fait sculpter par Sarrazin, et se rendirent en cérémonie, le 23 juin 1654, la veille de la Saint-Jean, en présence de la

statue : ils eurent soin de prendre un jour de réjouissance publique, pour ne pas annoncer une fête commandée ; le peuple, encore mécontent, et enclin aux soulèvemens, ne l'eût pas probablement goûtée. La statue fut élevée une demi-heure avant d'allumer le feu. Louis XIV est représenté habillé en romain (1), foulant la Fronde, et la montrant vaincue avec le bâton de commandement qu'il tient à la main.

Cette figure resta en place jusqu'au 30 janvier 1687. Cette année, Louis XIV vint dîner à l'hôtel-de-ville, un jour de réjouissance publique, et dit en entrant dans la cour : *Otez cette figure, elle n'est plus de saison.* De Fourcy étoit alors prévôt des marchands. La nuit même on ôta la statue ; elle fut portée à Chessy, dans la maison de campagne de M. de Fourcy, qui la fit élever dans ses jardins. Quelque temps après, la maison de Condé fit faire l'acquisition de ce monument ; et, pour le dérober à la connoissance du public, elle le fit enterrer dans les caves de son palais.

Le 14 juillet 1089, deux ans après, on éleva,

(1) Je ne rappellerai pas ce que j'ai déjà dit sur la ridicule manie des sculpteurs du dix-septième siècle, de représenter Louis XIV vêtu à la romaine. (*Voyez*, dans ce volume, page 30, ce que nous avons dit à ce sujet.)


LOUIS XIV
VAINQUEUR
DE
LA FRONDE

dans la cour de l'hôtel-de-ville, à la place de la statue dont je viens de parler, celle en pied et en bronze de Louis XIV, faite par Coïzevox, que Manuel, procureur-général de la commune de Paris, a fait fondre en 1792, pour en faire des canons: aussi dit-il à ce sujet, en parlant de Louis XIV: *Il fera du bruit, même après sa mort.* On voyoit à côté de la statue les médaillons, en bronze, de M. de Fourcy, et celui de M. de Gèvres, alors gouverneur de Paris. La statue dont je viens de parler n'est intéressante que sous le rapport historique: je la regarde comme indigne du ciseau de son auteur.

N° 332.

Monument érigé à Michel le Tellier, chancelier, mort le 30 octobre 1685, âgé de quatre-vingt-trois ans. On voit un sarcophage en marbre noir, sur lequel est représentée, à demi-couchée, la statue du chancelier, au pied de laquelle est un génie en pleurs: au bas du sarcophage, et sur les deux piédestaux en saillie, on voit deux statues de grandeur naturelle, représentant la Religion et la Force. Ce beau monument a été sculpté par Pierre Mazeline et Simon Hurtrelle.

On voit, dans la même salle, sous le n° 241,

un monument d'une composition simple, mais qui rappelle les faits historiques les plus remarquables : c'est le mausolée du malheureux Louis de Marillac. Ce mausolée est composé d'un bas-relief en plomb, représentant Minerve soutenant le buste de Louis de Marillac, qui fut fait maréchal de France par Louis XIII, en 1629, après avoir été gentilhomme de la chambre du roi Henri IV.

Le maréchal de Marillac fut le premier moteur de sa perte : d'abord créature du cardinal de Richelieu, il employa tous les moyens pour perdre son bienfaiteur. La *journée des dupes* fut son coup d'essai ; il s'étoit même flatté de le tuer de sa propre main. Richelieu, instruit du complot, se livra à la vengeance avec un acharnement qui mérite d'être cité. Il fit arrêter le maréchal au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie, et le fit traduire en France devant un tribunal qu'il avoit formé exprès à Verdun, dans l'espérance qu'il seroit traité sévèrement par les juges. Ce ministre, tout-puissant et cruel, au mépris des formes judiciaires, après avoir refusé à Marillac, contre toute bienséance, de se pourvoir à la chambre du parlement assemblé ; mécontent des juges de Verdun, cassa l'arrêté qui auto-

risoit le maréchal à se justifier, fit transporter le tribunal dans sa maison à Ruel, et nomma pour chef de la procédure Paul-Hay du Châtelet, l'ennemi juré de Marillac, et de Michel de Marillac, son frère, garde des sceaux. C'est ainsi que le cardinal s'exprime sur ce magistrat respectable dans son testament politique: *Marillac*, dit-il, *est tellement rempli de lui-même, qu'il ne trouve rien de bien fait que ce qu'il fait lui-même.* On peut juger par ce trait le degré de haine que Richelieu portoit à cette famille. (M. l'abbé Boucher nous a donné des notes intéressantes sur Michel de Marillac dans la vie de madame Acarie.) Pour parvenir aux infâmes desseins du cardinal, on rechercha toutes les actions de Marillac. On ne put l'attaquer que sur des profits illicites, faits par les constructeurs de la citadelle de Verdun, dont il avoit dirigé les travaux: *Chose étrange!* disoit Marillac à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice! Il ne s'agit, dans tout mon procès, que de foin, de paille, de pierres et de chaux.* Cependant ce général, couvert de blessures honorables, après quarante années de service, fut condamné à la mort, *sous le même roi qui avoit donné des*

récompenses à trente sujets rebelles (dit l'auteur de l'Histoire générale). Il eut la tête tranchée en place de Grève à Paris, le 10 mai 1632 (1). Ses amis s'étoient offerts de le tirer de prison à main armée; mais Marillac, fort de son innocence, s'y refusa constamment.

Catherine de Médicis, épouse du maréchal de Marillac, étoit fille de Côme de Médicis et de Diane, comtesse de Bardi. Elle mourut pendant le procès de son mari. Voici ce que disoit le maréchal à ses juges: « Les devoirs « (*les dettes qu'elle avoit contractées*) où « feue la dame maréchale s'étoit mise pour « avoir accès auprès du roi, par le moyen et « la permission de M. le cardinal de Riche- « lieu: (et il ajouta) qu'elle avoit été inhumai- « nement rebutée, exilée et pirement traitée « qu'en pleine barbarie, puisqu'elle avoit esté « contraincte en un village, dans une maison « empruntée, où elle étoit morte de déplaisir « et presque sans secours ». (*Voyez* la relation véritable de ce qui s'est passé au procès du maréchal de Marillac, pages 8 et 9.)

---

(1) L'histoire circonstanciée de son jugement et de son exécution se trouve dans le journal du cardinal de Richelieu.

N° 343.

Un grand bas-relief, en bronze, par Joly, représentant la bataille gagnée en 1677 sur les impériaux allemands, par François de Créquì, maréchal de France, à Kochersberg, en Alsace. On voit au-dessus du bas-relief le buste de ce maréchal, représenté à mi-corps, cuirassé, et joignant les mains comme un moine, exécuté par Coïzevox. Ce monument, d'une médiocre composition et dont on ne voit ici que des fragmens, avoit été ordonné et dirigé par Lebrun. Avant de passer à la description des monumens du dix-huitième siècle, nous terminerons celle de ceux qui composent le dix-septième par faire remarquer, sous le rapport de l'art, les pièces suivantes. La première des sculptures, numérotée 477, décoroit la porte Saint-Bernard, démolie depuis vingt-cinq ans environ; elle représente la Force et l'Espérauce. La statue, en pied et terre cuite, de Pierre Corneille, est numérotée 484. On voit ensuite, sous le n° 485, un bas-relief allégorique, représentant le Gouvenement français recevant la paix des mains d'Hercule: la Victoire le suit; près de lui, un génie tient Cerbère enchaîné; plus loin, l'Envie ronge ses serpens. Les sciences et les arts, figu-

rés près de la France, expriment la prospérité et le bonheur du peuple. Ce beau bas-relief, exécuté en marbre par Anguier, qui décoroit le château de Vincennes, avoit été vendu à M. Baudri, marbrier, qui a bien voulu le céder pour le Musée. N° 244, un bas-relief ovale, en marbre blanc, représentant une femme dans la douleur, sculpté par Jacques Sarrazin ; n° 245, deux autres bas reliefs, en marbre, par le même sculpteur, représentant des enfans qui supportent des inscriptions : on voit encore, sous le n° 246, quatre bas-reliefs, en marbre, de ce célèbre artiste, représentant la Justice, la Force, la Charité et la Prudence.

Monument allégorique, érigé à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, et d'Alphonse, son fils, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ce monument, désigné sous le n° 294, est de Nicolas Renard, sculpteur, originaire de Nancy; il fut posé, en 1693, dans l'église des Feuillans de la rue Saint-Honoré. On voit, au pied d'un grand obélisque, le Temps à demi-couché, soutenant une figure ailée qui semble s'élancer vers le ciel : elle désigne l'Immortalité, et tient d'une main un médaillon sur lequel est sculpté en relief le portrait du comte d'Harcourt, et, de l'autre,

elle tient son épée. Auprès de cette figure est un génie ailé qui contient un autre médaillon sur lequel on voit le portrait du prince Alphonse de Lorraine ; à côté de la figure du Temps est un livre ouvert, sur lequel est gravé d'un côté ce qui suit : *Spes illorum immortalitate plena est;* et, de l'autre, ceci : *Bonum autem nomen permanebit in œvum.* Dans le piédestal qui porte le tout, on voit un bas-relief, en bronze, où le comte d'Harcourt est représenté recevant la Religion des mains de la Victoire : cette allégorie sert à peindre ses succès contre les non catholiques.

Le bas-relief que l'on voit ensuite sous le n° 251, est un modèle unique et intéressant. Henri III, à la sollicitation de Jean de la Barrière, qui se mit à la tête d'une congrégation particulière de l'ordre de Cîteaux, à laquelle il donna le titre de *Feuillans*, fit construire pour cette société un couvent qui étoit situé rue Saint-Honoré, vis-à-vis la place Vendôme. Le fronton extérieur de l'édifice ne fut terminé qu'en 1676. Il étoit orné d'un grand bas-relief qui passoit pour être d'Anguier : ce bas-relief représente Henri III recevant dom Jean de la Barrière, suivi de ses religieux, qui montre au roi le plan de ce monastère. Ce morceau de

sculpture vient d'être détruit par la démolition entière de cette maison, comprise dans les nouveaux projets que Sa majesté l'Empereur Napoléon a arrêtés sur les dessins qui lui ont été présentés par MM. Percier et Fontaine, ses architectes, qu'il a chargés des embellissemens du quartier qui environne le château impérial et royal des Tuileries.

Les frères Anguier, dont nous avons eu occasion de parler dans le cours de cet ouvrage, prirent naissance à la ville d'Eu en Normandie. François, qui étoit l'aîné, mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, en 1699; et Michel, son frère puîné, mourut dans la même ville, en 1686, à l'âge de soixante-quatorze ans: tous deux furent enterrés dans l'église de Saint-Roch. Voici les vers que l'on déposa sur la tombe des deux frères:

Dans sa concavité, ce modeste tombeau
Tient les os renfermés de l'un et l'autre frère.
Il leur étoit aisé d'en avoir un plus beau,
Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire.
Mais il importe peu de loger noblement,
Et qu'après le trépas un corps laisse de reste;
Pourvu que de ce corps quittant le logement,
L'ame trouve le sien dans le séjour céleste.

MONUMENS
DU
DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Si nous voulons suivre dans ses détails les véritables causes de la décadence des arts en France, nous les trouverons toutes dans les corporations établies au commencement du siècle dernier; Charles Lebrun, élève et successeur de Simon Vouet, en recevant de Louis XIV le titre de premier peintre ordonnateur des beaux-arts, voulut s'entourer d'artistes qui lui étoient inférieurs; il en fit ses courtisans, ses satellites, et chacun d'eux s'empressa, pour parvenir à la suprématie, de suivre sa méthode, sa manière d'exécuter, et même consentit à soumettre ses compositions à son examen. Dès ce moment, on vit, dans toutes les productions des beaux-arts, cette teinte uniforme, et cette même physionomie qui ne se montre

ordinairement qu'en l'absence du génie; bientôt ce corps isolé des artistes externes devint tellement tyrannique, qu'il absorba tous les talens. Voilà l'origine de toutes ces peintures *blafardes* et sans *conception* dont nous avons vu tapisser les murailles de nos salons, jusqu'au moment où un génie (1) supérieur est descendu du midi de la France, avec la rapidité de l'aigle, pour arracher le voile épais qui cachoit à nos yeux les plus belles productions de l'antiquité, et restaurer, par ses leçons et ses modèles, toutes les parties qui composent les arts dépendant du dessin. C'est l'enseignement vicieux des maîtres à la mode, et principalement le goût *lâche* et *tortillé*, introduit dans l'école française sous la dénomination de *large*, faire *largement*, dont on a excessivement abusé, qui avoit éloigné la sévérité de l'antique, dont la beauté et la pureté devenoient effrayantes pour les praticiens des beaux-arts. Qui pourroit fixer le degré de perfection que les arts pouvoient atteindre, s'ils eussent continué de prospérer par les principes que nous avoient laissés les Gougeon, les Cousin et les Pilon, et surtout si l'inimitable Poussin, au lieu d'être

(1) Vien.

repoussé de sa patrie, eût pris la prépondérance qui lui appartenoit ? Mais après les de Troy, les Wauloo et les Boucher, Vien parut, et l'art sortit de la poussière. Ce respectable octogénaire, appelé par l'Empereur Napoléon Ier au Sénat-Conservateur, montre encore l'énergie du jeune âge avec l'expérience de la vieillesse. Rentré dans le sein de sa famille, on le voit, ses crayons à la main, monter sa lyre à tous les tons, peindre avec Anacréon les amours et les graces. Sa Marchande d'amours, belle sans ornement, riche sans parure, rappelle à nos yeux les productions d'Apelle et de Raphaël; nouvel Homère, il sait également peindre le bouillant Achille et l'intéressant Hector.

Comme on l'a judicieusement remarqué, sous le règne de Louis XV, les peintres, les sculpteurs et les architectes ont inoculé dans leurs écoles des systêmes plus ou moins faux qu'ils ont érigés en principe, et qu'ils ont fait adopter à leurs élèves : tous ont également contribué, par l'enseignement d'un mauvais goût, à une décadence générale de l'art. On se rappellera sans doute quelle importance le sculpteur Lemoine mettoit à propager ce qu'il appeloit *Sa maniere de faire* : on le voyoit accompagner soigneusement jusqu'au bout de la

ville ceux de ses élèves qui, après avoir gagné le grand prix, partoient pour Rome; leur dire, en les embrassant : Adieu, mes amis, ne vous attachez point, dans cette ville des beaux-arts, à étudier les formes rondes et insignifiantes des statues antiques; consultez Bernin, Boromini, etc.; *mais surtout n'oubliez pas ma manière.* Elèves, je ne saurois trop vous le répéter, oubliez les perfides systêmes introduits dans les arts dépendant du dessin par des artistes inhabiles qu'on a vu fleurir au commencement du siècle dernier; la liste en seroit trop longue, s'il falloit la retracer à vos yeux, leurs ouvrages sont condamnés par les amis des arts, et la postérité gravera sur la tombe qui couvre leurs dépouilles mortelles: *cigissent des artistes qui conspirèrent contre les progrès des arts.* Ralliez-vous aux David, aux Vincent; ces artistes célèbres sont les élèves de Vien: c'est son école qui a fixé en France la *quatrième époque* de la restauration des beaux-arts. Jeunes étudians, unissez-vous à cette famille d'artistes dont Vien est le père; il voit en vous les fils de ses fils: réparez avec elle les erreurs qui ont pris naissance dans l'école de Vouet, et que le dix-neuvième siècle, par des études suivies et des productions remarquables, rappelle

rappelle aux Français les beaux temps de la Grèce et le grand siècle de François Ier et de Médicis.

Le premier objet qui frappe la vue en entrant dans la salle du *dix-huitième siècle*, c'est la statue, en pied et en marbre, de Louis XV, par Jean-Baptiste Lemoine, n° 344. On peut juger, par la conception et même par l'exécution de cette figure, si la *manière de faire* du sculpteur étoit aussi avantageuse pour le bien de l'art en général qu'il le prétendoit. La pose de sa statué est maniérée, et les mouvemens des membres sont sacadés : Louis XV, vêtu à la romaine, ayant les pieds en dehors, ressemble beaucoup plus à un danseur qu'à un roi de France. Le moine a mis tant de *liberté* et de *facilité* dans cette sculpture, qu'elle ne présente point de forme décidée comme toutes les productions des sculpteurs et des peintres de ce temps-là; et c'est avec raison que des hommes éclairés préfèrent les sculptures qui ornent notre salle du treizième siècle. Le n° 342 représente le modèle, en bronze, de la statue équestre de Louis XV, exécuté par Bouchardon. Si l'on examine en général les productions de ce sculpteur, qui a joui dans son temps d'une grande réputation, on verra des formes basses,

molles, sans caractère, des pieds larges et plats, des têtes ignobles, des draperies tirées, dont les plis sont creusés mal-à-propos, et qui paroissent avoir été copiées d'après du parchemin mouillé. Sous les n°s 213 et 327, on voit les statues, en marbre, et à genoux, de Louis XIII et de Louis XIV, par Coïzevox et par Guillaume Coustou (1), qui décoroient le maître-autel de Notre-Dame. On ne sera pas surpris de voir Louis XIII à genoux et dans une attitude de suppliant; mais poser ainsi le grand et l'impérieux Louis XIV, paroît un contre-sens. Les travaux de cet autel, commencés par les ordres de Louis XIII, ne furent terminés qu'en 1714.

Le n° 321 indiquera aux amateurs de Girardon le tombeau qu'il fit pour Catherine Duchemin, sa femme, monument célèbre sous le nom de *Descente de croix de Saint-Landry*, parce que ce monument ornoit cette paroisse. Cet artiste, qui fit exécuter ce monument en marbre blanc par ses élèves Nourisson et Lorrain, pour servir de sépulture à sa femme, y fut déposé lui-même vingt-cinq ans après. Sous le n° 492, nous voyons un monument érigé à Charles de Créqui, gouverneur de

(1) Celle de Louis XIII est de Coustou, et celle de Louis XIV est de Coïzevox.

Paris, mort en 709, âgé de soixante-quatre ans. Sur un cénotaphe de marbre blanc est couchée la statue, aussi en marbre blanc, du duc de Créqui, vêtu en grand habit de l'ordre du Saint-Esprit : l'Espérance le console et lui soutient la tête, lorsqu'un génie qui est à ses pieds pleure sa mort. Ce groupe a été exécuté par Pierre Mazeline.

N° 326.

Statue, en marbre blanc, de Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai, ministre d'Etat et cardinal, mort en 1723, représenté de grandeur naturelle, dans l'attitude du repentir, et à genoux devant un prié-dieu, portant un livre ouvert sur lequel on lit, en gros caractères : *Miserere meî, Deus, etc.* Guillaume Dubois est plus célèbre encore par les services particuliers qu'il rendoit au régent, aux dépens de son honneur, que par ses talens ministériels.

Cette statue, dans laquelle l'artiste a mis beaucoup de finesse et d'expression est de Guillaume Coustou, et non de Bousseau, comme le prétend d'Argenville, qui a fait écrire en son nom sur les monumens de Paris. Voici son épitaphe, qui n'est pas moins intéressante que le personnage:

D. O. M.

Hic ad aram majorem
Et in communi canonicorum sepulchrato situs est
Guillelmus Dubois S. E. R. cardinalis,
Archiepiscopus et dux Cameracensis, S. Imperii princeps,
Regi à secretioribus consiliis, mandatis et legationibus,
Primarius regni administer, publicorum cursorum præfectus,
Hujus Ecclesiæ canonicus honorarius.
Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor
Ad modicum parens?
Viator,
Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.
Obiit an. M. DCC. XXIII. ætat. LXVII.
Hæredes grati ergà Regem et SS. pontificem
Animi monumentum. PP.

N° 333.

Monument allégorique, érigé à Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, mort en 1750; exécuté en marbre par Michel-Ange Slodtz. On voit l'Immortalité posée debout sur un cénotaphe; elle est représentée par une figure de marbre blanc et de huit pieds de proportion; ses ailes sont déployées; d'une main, elle arrache un grand linceuil dont la Mort alloit couvrir M. Languet, et, de l'autre, elle tient un cercle d'or, une branche de laurier et le plan de l'église. Dans le milieu du monument est placée la figure du curé Languet, représenté de grandeur naturelle, à genoux sur un coussin, en surplis et en étole. La vérité que le



Mausolée de Languet de Gergy.

sculpteur a mise dans l'exécution de la tête et des mains de cette statue est tout ce qui fait le mérite de ce monument, qui a été composé avec beaucoup de prétention, comme la la plupart des tombeaux modernes, qui ressemblent beaucoup plus à des catafalques qu'à des mausolées. On voit encore; sur le monument, la Mort représentée par un squélette, qui fait de grands mouvemens pour lever une lourde draperie de marbre dont elle paroît avoir été enveloppée.

N° 339.

Monument érigé à Henri Claude, comte d'Harcourt, maréchal de France, mort en 1769 à soixante-deux ans, par sa veuve, qui le lui fit élever en 1776. Du fond d'un grand sarcophage, qu'un squélette couvert d'une énorme draperie ouvre, on voit la statue du comte d'Harcourt qui se lève, en se débarrassant de son linceuil, pour parler à sa femme, représentée à genoux au bas du tombeau. Son expression est celle de la douleur la plus profonde; l'Hymen debout, placé derrière, est représenté en pleurs, éteignant le flambeau de la vie. Un trophée d'armes, et un bouclier portant cette légende, *gesta verbis prævenient*, sont appendus sur le piédestal qui porte

le sarcophage qui contient le maréchal d'Harcourt. On dit que ce fut à la suite d'un songe dans lequel madame d'Harcourt vit exactement son mari dans la position et dans l'état où nous le voyons ici, qu'elle ordonna l'exécutionde ce monument à Pigalle. Le vœu et la volouté de madame d'Harcourt excuse le sculpteur dans cette circonstance de nous mettre encore un squélette en mouvement, puisqu'il a été forcé de rendre ainsi ce que cette dame a rêvé.

N° 340,

Monument érigé à Louis Moreau de Maupertuis, de l'académie française, mort en 1759. Ce monument, exécuté en marbre par d'Huez, est composé d'une pyramide sur laquelle est attaché son médaillon : plus bas est un génie, de grandeur naturelle, abattu par la douleur la plus profonde, et appuyé sur une colonne tronquée, chargée de l'inscription suivante ; et plus bas, les découvertes que cet homme de génie a faites dans les sciences sont caractérisées par des enfans qui en tiennent les instrumens.

D. O. M.

Maupertuisiorum memoriæ ac perennitati.

Hic jacet RENATUS MOREAU, *San-Maclovianus.... qui postquam naves bellico mercatorias strenuè duxerat, civium suorum pro rebus maritimis apud...... oratos*

Pl. 192

Nº. 339.



Mausolée de Henri Claude d'Harcourt.

Pl. 193 N° 340



Mausolée de Moreau de Maupertuis.

an. XL. Michaelico terque donatus decessit. V° Jul. an. M. DCC. XLVI. ætatis LXXXII. de posteritate bene meritus ob genitum ex se Petrum Lud. Moreau de Maupertuis, *suo, qui litteratum orbem nomine implevit. Hic primâ juventute equit..... turmæ præfectus diuturnæ pacis otio revocatus ad studia, altiores geometriæ sinus penetravit. Newtonianam attractionem cartesianis auribus absonam primus in Galliâ propugnavit. Novis argumentis suffulsit...... missus ad boreales plagas crescentes ad septentrionem circuli meridiani gradus, proindèque compressam, in polo telluris molem suis, sociorumque observationibus primus evicit. Academiæ Galliæ præcipuarumque Europæ socius. Berolin. instaurator ac præces, vocante Frid. III. hujus beneficio ordinis pro merito eques, phisicen, mathesin. astronom. metaphisic. nauticam, ethicam illustrare, amplificare, promovere non desiit. Ob impensam pro extruendo Berolini templo catholico curam summo pontifici Benedicto XIV. gratus vir ingenio acer, animo ingens, integer fidei. E Patriâ redux, dum Berolinum ibique intermissa munia repeteret, recrudes ante morbi decennis violentiâ detentus Basileæ quam in armorum conflictu mortem despexerat, impavidus lento passu adventantem in lect. serenus excepit. Amicos inter Joannis Bernoulli hospitis amplexus piè fortis obiit. Jul. XXVII. anno M. DCC. LIX. vixit ann. LX. mens X. Eleon. de Borck uxor, Maria soror sor. filii, propinqui, amici hoc monumentum de suo certatim posuere.*

M. DCC. LXVI.

N. B. Toutes les lacunes proviennent de destructions.

N° 341.

Monument élevé, par ordre et aux frais de Louis XV, roi de France, à Prosper Joliot de Crébillon, poète dramatique, mort le 17 juin 1762, à quatre-vingt-huit ans. Jean-Baptiste Lemoine, sculpteur particulier du roi, auteur de ce morceau, a représenté Melpomène en pleurs, appuyée sur le buste de ce grand tragique, qu'il a sculpté dans une proportion colossale. Ce monument, avant la révolution, étoit imparfait et sans place. Destiné pour l'église de Saint-Gervais, paroisse dans laquelle Crébillon fut inhumé, le curé se refusa à son érection, disant qu'un monument profane ne devoit point entrer dans son église, et qu'il l'admettroit volontiers dans *le temple du Seigneur*, si l'artiste vouloit supprimer la figure de Melpomène.

Crébillon est né à Dijon, en 1674, d'un greffier en chef de la chambre des comptes. Il vint à Paris, étudia au collége Mazarin, et entra, après avoir terminé ses études, chez un procureur, où il s'occupa plus du théâtre que de la chicane : Corneille et Racine furent ses modèles. La première pièce qu'il donna en public, en 1705, fut Idoménée, et la seconde Atrée

et Thieste, qui produisit le plus grand effet; elle fut jouée en 1707. Prieur (c'étoit le nom du procureur chez lequel son père l'avoit placé) étoit mourant lorsque Crébillon fit représenter sa pièce pour la première fois; il se fit porter sur le théâtre, et demeura dans une coulisse pendant tout le temps de la représentation; enthousiasmé du succès de cette tragédie, il embrassa vivement le jeune auteur, en lui disant : *Je meurs content, je vous ai fait poète, et je laisse un homme à la nation.* Crébillon marcha de succès en succès; il donna successivement Electre, Xerxès, Pyrrus, Catilina, Rhadamiste et Sémiramis. Il avoit quatre-vingts ans lorsqu'il fit le Triumvirat: cette pièce, remplie de verve et de grandes idées, mais d'un style très-incorrect, n'eut pas le succès que pouvoit commander l'âge de son auteur. L'académie française le reçut parmi ses membres en 1731, et il fut nommé censeur de la police en 1735. Crébillon mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans : *il étoit modeste, vrai, sensible, d'un abord facile, officieux; enchanté du succès des jeunes auteurs, et les échauffant de sa flamme.* Il avouoit publiquement ses torts, et ne se permettoit de bons mots qu'avec son fils: J'ai fait deux mauvais ouvrages dans ma vie, lui dit-il un jour, *toi* et *Catilina.*

N° 343.

Monument érigé à Pierre Mignard, célèbre peintre français, mort en 1695. Madame de Feuquière, sa fille, est représentée à genoux auprès du buste de son père. Ce monument, exécuté en marbre, est du ciseau de Jean-Baptiste Lemoine. Le buste de Mignard est de Desjardins, qui l'avoit sculpté d'après nature, et que sa fille fit entrer dans la composition de ce monument. Les connoisseurs, en examinant ce monument, s'apercevront bientôt que ce n'est pas pour le mérite de la sculpture qu'il a été conservé, mais plutôt par respect pour la mémoire de Mignard. Voici l'épitaphe qu'on lit encore sur le marbre qui porte le buste de ce peintre, qui avoit excité la jalousie de Lebrun. Il lui succéda à la place de premier peintre du roi, après sa mort.

Æternæ memoriæ
Petri Mignard, Equitis
Regii Pictoris primarii,
Quem in omni genere picturæ,
Discipulum, æmulum quandoque
Victorem
Natura semper amavit.
Julii de Pas, comitis de Feuquiere, uxor,
Ipsamet quondam naturæ pulcherrimum opus,



Tombeau de Pierre Mignard.



Nunc cinis et umbra :
Hoc pietatis amorisque monumentum,
Quod carissimo patri voverat,
Et jam proximè dicandum curaverat,
Moriens perfici jussit.
Obiit pater 30 *maii* 1695, *ætatis* 85;
Filia verò 3 *februarii* 1742, *ætatis* 90.

C'est sous le rapport de l'art que l'on a placé dans la salle du dix-huitième siècle ce mausolée, fait long-temps après la mort de Mignard.

N° 300, 355 (*bis*) et 495.

Plusieurs monumens sont élevés, dans ce Musée, à la mémoire des hommes les plus distingués dans les lettres et dans les arts. Le premier dont nous donnons la gravure est consacré à la mémoire de Jean-Germain Drouais, peintre de l'école française, enlevé par une mort prématurée le 13 février 1788, à l'âge de vingt-quatre ans.

Ce talent rare, moissonné dès son berçeau, fut généralement regretté des amis des arts, et principalement de ses jeunes rivaux, qui se cotisèrent pour lui ériger un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in viâ latâ*, à Rome. Ce monument fut exécuté par Michallon, son ami particulier, qui présenta dans un bas-relief

la peinture, la sculpture et l'architecture, s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talens excitoient leur admiration, et dont la perte étoit l'objet de leur douleur. On voit, dans un médaillon placé au-dessus du bas-relief, le portrait de Jean-Germain Drouais.

Jean-Germain Drouais est né à Paris le 25 novembre 1763, de Henri Drouais, peintre, qui s'est distingué dans l'art de peindre le portrait. Ce dernier étoit fils de Hubert Drouais, aussi peintre de portraits, né à la Hogue, petite ville de Normandie, en 1699, et mort à Paris en 1767, qui avoit appris son art de Detroy le père. Henri Drouais mit des crayons dans les mains de son fils dès qu'il fut en état de former un trait, et lui donna lui-même les premiers élémens de la peinture. Il s'aperçut bientôt des dispositions de son fils pour l'art auquel il le destinoit ; et, desirant le lancer dans une carrière plus vaste que celle qu'il avoit parcourue, il le plaça chez un peintre d'histoire, nommé Brenet, plus habile à suivre un élève et à former un talent, qu'à produire par lui-même. Le jeune Drouais fit des progrès étonnans en peu de temps, et remporta bientôt tous les prix en dessins. Voulant marcher

Pl. 195 N°. 355.



Michalon inv.t Guyot s.

rapidement à la gloire, il passoit les jours et les nuits au travail. Le desir de voir Rome le fit concourir au grand prix dont la récompense étoit le pensionnat, pendant quatre ans, aux frais du gouvernement. Drouais se présenta, en 1783, à ce concours, qui avoit lieu tous les ans, avec cette modestie qui lui étoit ordinaire; il y fut reçu. Dès ce moment il se renferme dans l'étude la plus suivie, il forme son travail, et fournit son premier tableau. Quelques jours avant l'exposition publique du concours, Drouais demande à voir les productions des autres concurrens: peu satisfait de son ouvrage, qu'il trouvoit au-dessous du mérite suffisant pour remporter la palme, il rentre dans son atelier, le désespoir dans le cœur; et, s'y livrant tout entier, déchire son tableau, et en porte un débris à David, qui jugea, par le fragment, du mérite de la composition, et lui dit: *Malheureux, qu'avez-vous fait? vous cédez le prix à un autre. — Vous êtes donc content de moi, lui répondit le jeune homme. — Très-content. — Eh bien, j'ai le prix, c'est le seul que j'ambitionne; celui de l'académie tombera sur un autre à qui il sera peut-être plus nécessaire qu'à moi. L'année prochaine, j'espère le mériter par un meilleur*

ouvrage. (Cette année il n'y eut pas de prix.) Deux ans avant le concours, Drouais étoit entré dans l'école de David pour se perfectionner.

Drouais se retira de la société, pour se livrer, pendant l'année suivante, à l'étude la plus sérieuse: c'est alors qu'il parut avec éclat. Il entre de nouveau en lice: le sujet donné est *la Cananéenne aux pieds de Jésus-Christ;* il saisit avec vivacité les expressions et les positions convenables à l'ensemble du sujet, donne du mouvement, de la vie à ses figures; il a l'art de lier au style le plus sévère et à la correction la plus exacte cette grace qui séduit et qui distingue ordinairement l'école française. Enfin, ô merveille ! le tableau qu'il expose est un des plus beaux qui aient paru depuis Lesueur et le célèbre Nicolas Poussin. Ce tableau, maintenant exposé dans le Muséum de l'école française à Versailles, y tient le prémier rang. Son triomphe fut grand et fut juste: Drouais fut couronné et porté dans les rues de Paris par ses camarades; hommage qu'ils se sont fait un honneur de rendre à son rare mérite. Tant de talens, tant de succès ne lui donnèrent point d'orgueil ; il sut conserver sa douce modestie au milieu de sa gloire, et ne songea plus qu'à perfectionner un art pour

lequel la nature l'avoit formé. Rome l'appelle; le jour est pris pour le départ, jour de fête pour lui, de douleur pour sa tendre mère, qui se voyoit séparée de ce qui lui restoit de plus cher : pressentiment funeste, pourquoi déchiriez-vous cette ame maternelle! Drouais, au milieu de ses amis qu'il avoit réunis auprès de lui, goûtoit à-la-fois toutes les félicités de l'amitié et de la tendresse maternelle: minuit sonne, il se dérobe aux pleurs de ses amis, se met en route, et dirige ses regards vers la porte du Peuple (1).

Drouais arrive à Rome, passe plusieurs jours à admirer les chef-d'œuvres de l'art, et s'établit des ateliers dans tous les quartiers de la ville. Il embrasse d'un coup-d'œil la manière de faire des grands maîtres; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance d'un vrai talent: bientôt il envoie à sa mère un tableau représentant *Marius à Minturne*, qu'il peignit avec tant de force et d'énergie qu'il frappe et étonne. Les amateurs se rendirent en foule chez madame Drouais, pour admirer ce bel ouvrage et la complimenter sur le grand talent de son fils.

---

(1) Cette porte est celle par laquelle on entre dans Rome en arrivant de France.

Un Philoctète fut le dernier ouvrage de Jean-Germain Drouais ; épuisé par un travail opiniâtre, il meurt d'une fièvre ardente, âgé de près de vingt-cinq ans, le 13 février 1788. Drouais, fils tendre et unique, ami fidèle et sincère, camarade bon et obligeant, emporta avec lui les tendresses d'une mère inconsolable, les regrets de ses amis et l'admiration de ses rivaux, qui lui érigèrent un monument dans l'église de Sainte-Marie, *in viâ latâ*, à Rome, et dans ce Musée, celui dont on voit ici la gravure.

Drouais avoit de la fortune, il ne s'en servit jamais que pour l'étude de son art, et la partageoit souvent avec ses camarades qui se trouvoient dans le besoin. Il étoit grand, bien fait, d'une belle figure, et joignoit au grand talent de peindre tous ceux de la société ; il dansoit à merveille, et avoit autant de graces dans l'esprit que dans l'attitude de son corps. Un jour il répondit à M. Percier, architecte de Sa Majesté l'Empereur, son ami, qui l'invitoit à prendre du repos, et qui lui faisoit de vifs reproches sur sa trop grande application au travail : *Mon ami*, lui dit Drouais, *un peintre se doit tout entier à la gloire et à sa maîtresse*. David, son maître, le regrette encore ; il

dans son habitation, un petit mausolée qu'il visite tous les matins à son lever, et sur lequel il a déposé, dans un vase de marbre, la correspondance qu'il a entretenue avec son élève pendant son séjour à Rome.

Le mausolée, élevé à Rome, à la mémoire de Jean-Germain Drouais, fut mis au concours: Claude Michallon, aussi pensionnaire de l'Académie, obtint le prix sur ses compétiteurs, et l'exécuta. Non seulement ce sculpteur se cotisa comme les autres pour l'achat des matériaux, marbres, bronzes, etc.; mais il ne voulut aucun paiement pour l'exécution du bas-relief qu'il fit en marbre blanc, et que les artistes considèrent comme une des plus belles productions de l'école française. C'est le même bas-relief, que l'on voit ici en bronze, qui a été fondu sur le modèle qu'il avoit fait à Rome pour l'exécution de son marbre, et dont il a fait hommage au Musée des monumens français, Michallon, fait pour honorer l'école française. est mort misérablement à Paris le 3e jour complémentaire de l'an 7, des suites d'une chute qu'il fit par imprudence en travaillant au théâtre de la République : il étoit âgé de quarante-huit ans, avoit remporté des prix dans les concours publics institués par les comités du Gouverne-

ment pour l'exécution des projets que l'on se proposoit alors pour les embellissemens de Paris, et notamment celui d'un colosse en bronze qui devoit être placé sur la plate-forme du Pont-Neuf.

Claude Michallon, sculpteur, pensionnaire du Gouvernement français, né à Lyon, à remporté le prix de l'académie, l'année qui a suivi le succès de Drouais; il travailloit tous les jours à perfectionner un art qu'il aimoit passionnément. Son goût décidé pour l'étude de l'antiquité s'est manifesté avec succès dans toutes ses productions. Il a su distinguer dans les chef-d'œuvres des anciens ce qui pouvoit s'adapter à son génie, et s'est, par ce moyen intelligent, formé le goût et le style ; ce que l'on peut aisément vérifier sur les monumens qu'il a laissés. On voit dans ce Musée le beau bas-relief numéroté 355, que nous venons de décrire, le beau buste de Jean Goujon. (*Voyez*, dans la salle du seizième siècle, le monument élevé à la mémoire de ce célèbre sculpteur, décrit dans le troisième volume de cet ouvrage sous le n° 107, page 97.) Une académie et deux autres modèles que l'on voit sous le n° 355 (*bis*), qu'il a donnés pour faire suite à notre collection. Au palais du Corps législatif, on voit encore, de

Claude Michallon, la statue en pied de Caton d'Utique, qu'il a représenté au moment où ce philosophe stoïque, mécontent de la chose publique, s'enveloppe de son manteau, et médite sa mort : ce modèle, d'une belle et grande conception, devoit être exécuté en marbre.

Le monument suivant, numéroté 495, est érigé à Jean - Baptiste Britard, dit Brizard, comédien du Théâtre Français, mort à Paris l'an second de la république.

Britard suivoit l'académie comme sculpteur ; il montroit des dispositions lorsqu'il quitta cet art pour prendre le théâtre sous le nom de Brizard. Il parvint à la plus haute considération dans son nouvel état, et fut reçu à la comédie française, après les débuts les plus brillans et les plus heureux. Brizard fut bon ami, bon père et homme vertueux ; électeur de cette ville, il soutint avec courage les intérêts de la la chose publique. Son portrait, qui orne ce mausolée, a été sculpté par M. Foucou. Son épitaphe, qu'on va lire, est faite par M. Ducis, membre de l'institut.

Ci gît
En attendant la résurrection,
JEAN-BAPTISTE BRITARD, dit BRIZARD,
Né à Orléans, le 7 avril 1721,
L'un des électeurs de cette ville,

Capitaine des grenadiers
De la garde nationale,
Marguillier de cette paroisse,
Et pensionnaire du roi;
Bon mari, bon père, bon ami;
Vertueux et courageux patriote,
Après avoir joui long-temps
De la gloire mondaine,
Qu'une sensibilité profonde,
Jointe à tous les dons
Extérieurs de la nature,
Lui avoit acquise sur la scène française;
Il préféra aux vains applaudissemens
Des hommes
La satisfaction de sa conscience,
Et le bonheur d'une fin chrétienne;
Et retournant ses derniers regards
Vers une gloire impérissable
Et vers la véritable patrie,
Il décéda le 30 janvier,
L'an second de la liberté,
Emportant l'estime publique,
Les regrets de tous ceux
Qui l'avoient connu,
Et la reconnoissance des pauvres.
Sa veuve inconsolable,
Et ses enfans en pleurs
Lui ont érigé ce monument.

N° 366.

Une statue, en marbre blanc, posée sur un

piédestal, aussi de marbre blanc, orné de guirlandes de fleurs d'une très-belle exécution, représentant l'Amour prêt à saisir ses traits. Cette statue, que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre pour l'exécution, et remplie de grace, de finesse et de légéreté, est de Tassaert.

Jean-Pierre-Antoine Tassaert, né à Anvers, est venu à Pasis dès son enfance; il fut élève de Michel-Ange Slodtz, qui, en très-peu de temps, développa les talens de son jeune élève en lui faisant ébaucher ses ouvrages. Son premier morceau fut un lion rugissant, qu'il fit pour la Maison Nord-Umberland, en Angleterre : cet animal est plein de feu et d'action; il l'a représenté posé sur ses quatre pattes et la tête levée. Il fit ensuite une Léda et une Vénus assises, connues sous le nom de la *petite Tassaert;* une statue, en pied et de grandeur naturelle, de Louis XVI, vêtu de ses habits royaux: cette figure, qui lui fut commandée par M. Bouret, dont il avoit décoré le château à Croix-Fontaine, la fit placer à l'école de médecine de Paris; elle fut brisée le 10 août 1792. Il fit aussi une grande figure représentant Pyrra jetant des pierres, un groupe représentant l'Amour sacrifiant à l'Amitié; ce groupe a été déposé à l'hôtel de Nesle pendant plusieurs années.

Tassaert, après s'être fait une grande réputation par ses talens, se rendit, en 1775, en Prusse, auprès de Frédéric II, qui le fit venir auprès de sa personne pour de grands travaux qu'il projetoit. Il fit quatre figures pour le salon du roi à Sans-Souci; savoir: un Bacchus, une Adriadne, un Faune et une Bacchante. Dans la place Guillaume, à Berlin, on voit deux statues de généraux prussiens, par Tessaert; l'une représente le feld maréchal de Keith; et l'autre, le général de la cavalerie, Seidlitz, favori de Frédéric II. On connoît aussi de sa main plusieurs bustes intéressans: celui de l'abbé Raynal, qu'il fit pendant le séjour que ce grand homme fit à Berlin: ce beau buste fut transporté depuis à Marseille; celui du célèbre Gellert, et, pour l'institut des Juifs, celui du philosophe Moses Mendels John. Jean-Pierre Tessaert mourut à Berlin, après avoir considérablement travaillé, le 21 janvier 1788, âgé de soixante ans, regretté de tous ceux qui l'avoient connu. Il a laissé un fils qui tient un rang distingué parmi nos graveurs, et un élève nommé Godfried Schadow, homme de talens, et connu par divers monumens qu'il a exécutés par ordre de Guillaume II.

On voit encore, dans la salle du dix-huitième

siècle, des bustes et des bas-reliefs propres à constater d'une manière irrévocable tout ce que nous avons dit sur l'état des arts, à cette époque. Nous nous contenterons donc d'indiquer les sujets qu'ils représentent, pour ne point fatiguer nos lecteurs par des redites qui nous sont pénibles. La statue, en marbre blanc, numérotée 337, représente Iris : cette statue, d'une composition un peu forcée, avoit été commencée par Adam, et ne fut terminée qu'après sa mort, par son élève Clodion. N° 348, petit monument érigé à Félicité Brûlart, et composé d'une petite statue, en marbre blanc, qui semble faire des efforts pour attacher le portrait de cette femme à une pyramide qui sert de fond à ce mausolée : on croit que cette figure, élégamment posée, est le portrait de la célèbre madame Genlis, si connue par ses talens littéraires. Les N[os] 401 et 402 indiqueront les portraits de deux personnages qui fixent plus particulièrement l'attention des curieux : d'abord, sous le n° 401, on voit le Buste de Jean-Joachim Winckelman, savant antiquaire, né à Stendal, en Brandebourg, le 9 décembre 1717, assassiné à Trieste, dans une hôtellerie, le 8 juin 1768, par un scélérat se disant connoisseur, auquel il

avoit imprudemment montré des médailles d'or et d'argent qu'il avoit sur lui.

Winckelman a laissé plusieurs ouvrages précieux pour l'étude de l'antiquité appliquee à l'art du dessin. Il a développé, dans son histoire de l'art chez les anciens, avec la finesse qui caractérise la plus grande érudition et la connoissance la plus approfondie de l'art, les différens degrès par lesquels les arts ont successivement passés chez les anciens peuples. Ce beau buste est de M. Deseine, qui tient encore un rang distingué parmi nos sculpteurs. Dans le piédestal on voit un bas-relief antique, et au-dessous on lit l'inscription suivante, que j'ai tirée de la tragédie d'Hercule d'Euripide:

ΟΥ ΠΑΥΣΟΜΑΙ ΤΑΣ ΧΑΡΙΤΑΣ ΜΟΥΣΑΙΣ
ΣΥΓΚΑΤΑΜΙΓΝΥΣ ΗΔΙΣΤΑΝ ΣΥΖΥΓΙΑΝ.

Euripid. Hercul.

Ensuite, sous le n° 402, celui qui représente François de Chevert: il est accompagné d'une inscription composée par Dalembert, pour le mausolée qui fut élevé à ce grand général dans l'église de Saint-Eustache.

François de Chevert,
Gouverneur de Givet et Charlemont,
Lientenant général des armées du roi.
Sans aïeux, sans fortune, sans appui,

Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de XI ans;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le titre seul de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.
Il étoit né à Verdun-sur-Meuse,
Le 2 février 1693. Il mourut à Paris
Le 24 janvier 1769.

Voici les bustes les plus remarquables qui décorent cette salle moderne : N° 496, le buste, en terre cuite, de Nicolas Coustou, sculpteur célèbre, auteur des deux chevaux indomptés que l'on voit à l'entrée des Champs-Elysées, et qu'il avoit fait pour le parc de Marly. Ce buste, modelé par Guillaume Coustou, son frère et son élève, a été donné à ce Musée par M. Coustou, son petit-neveu, frère de l'auteur du beau mausolée du dauphin, fils de Louis XV, que l'on voit encore dans l'église cathédrale de Sens; n° 497, le buste de Louis-Hector de Villars, maréchal de France; n 498, la statue, en pied et en marbre, du dernier maréchal de Richelieu, vêtu du grand habit de l'ordre du Saint-Esprit; n° 373, un bas-relief, en pierre de Tonnerre, représentant une jeune

femme affligée et appuyée sur une colonne qui porte cette inscription :

Ut flos
Ante diem
Flebilis occidit.

Ce monument, composé par Bouchardon, a été exécuté pour madame de Lauraguais, tuée à la chasse, d'une chute de cheval. Il décoroit l'église Saint-Sulpice, où elle avoit sa sépulture. N° 499, les bustes, en marbre blanc, des maréchaux de France Brissac, père et fils, exécutés par Broche. N° 500, médaillon, en marbre blanc, représentant l'abbé de Marolles, auteur de plusieurs ouvrages estimés. N° 376, monument érigé à Caylus, antiquaire célèbre, mort à Paris en 1763 : on voit le médaillon de Caylus, et un bas-relief, représentant une femme dans la douleur ; le tout par Vassé, fils. N° 380, monument élevé à la mémoire de Le Batteux : on voit un bas-relief, en marbre blanc, représentant une femme éplorée, à genoux et appuyée sur une urne cinéraire, sculptée par Broche. Au-dessus du bas-relief, est le portrait de ce savant, représenté en médaillon, appendu à une pyramide qui sert de fond à l'ensemble du mausolée ; on lit cette

inscription : *Amicus amico.* N° 382, grand bas-relief, en plâtre, de trente-trois pieds de long, sur six de haut, représentant les miracles de saint Philippe : ce modèle a été exécuté par M. Gois, pour le portail de l'église de Saint-Philippe du Roule, bâtie par M. Challegrin, membre de l'institut national. M. Challegrin a montré infiniment de talent dans la restauration qu'il vient de faire du Luxembourg, comme nous l'avons déjà remarqué. Le bas-relief suivant, sous le n° 384, mérite une attention particulière par le motif qui l'a fait exécuter. M. Foucou, dont les talens sont principalement remarquables par les statues qu'il a exécutées pour le Gouvernement, voulant laisser dans ce Musée un monument authentique de ses talens, a composé un bas-relief allégorique dont le motif du sujet lui a été suggéré par les succès de Bonaparte en Italie. Voici le programme que l'artiste s'est donné lui-même : la République française, affermie par la Force, la Justice et la Prudence, reçoit la paix des mains de la Victoire, qui est suivie de la Clémence, des Beaux-Arts et des Plaisirs : par la Force, M. Foucou a désigné nos armées ; par la Justice et la Prudence, le Gouvernement français ; et par la Clémence, il a peint le ca-

ractère et la conduite généreuse de l'immortel Bonaparte. Les Beaux-Arts désignent la prospérité du Gouvernement français, les plaisirs et le bonheur du peuple. Ce monument a été placé dans ce Musée lors du traité de *Campo-Formio.* M. Foucou, membre de la ci-devant académie de peinture et de sculpture, né à Marseille, la patrie de l'illustre Puget, a produit plusieurs morceaux qui méritent d'être cités. On remarque, entre autres, un fleuve qu'il fit pour son morceau de réception; une Ariadne en marbre; un bas-relief pour l'une des salles du musée Napoléon; la statue de Bertrand du Guesclin, six pieds de proportion; et celle de Puget, de même proportion: ces deux morceaux, exécutés en marbre, appartiennent au Gouvernement (1).

---

(1) Sous les nos 386, 387 et 388, on voit plusieurs bas-reliefs sculptés en bois, représentant des sujets de dévotion, et que nous n'avons pas cru devoir décrire plus amplement; cependant nous remarquerons, parmi ces sculptures médiocres, une copie du fameux bas-relief qu'Algarde a exécuté pour l'église de Saint-Pierre de Rome: il représente saint Léon devant Attila.

Nous observerons à nos lecteurs que les numéros qui manquent à la suite de ceux que l'on trouve dans cet ouvrage, appartenoient à des monumens qui ont éprouvé

Les bustes qui décorent cette salle sont ci-après décrits : No 389, buste d'Antoine Coïzevox, sculpteur célèbre, mort en 1720, par J.-B. Lemoine ; no 390, buste colossal, en marbre blanc, représentant Marc-Réné de Paulmy, d'Argenson, lieutenant de police, ministre d'Etat, et depuis garde des sceaux, mort en 1721, exécuté par Coustou. On lisoit au bas du buste ce qui suit :

Per te pura nitet, fruiturque Lutetia pace :
Hinc regno, per te, stat decor, hincque salus.

No 391, buste de Philippe d'Orléans, régent de France, mort en 1723 ; no 392, buste, en terre cuite, de Jean-Baptiste Rousseau, mort en 1741, par Caffieri ; no 393, médaillon, en marbre blanc, de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, parvenu, par son mérite, en 1704, au grade de lieutenant général, et, en 1734, à celui de maréchal de France, après avoir pris Philisbourg. Il est mort à Paris en 1743. No 394, le buste de Pierre Lepaultre, sculpteur célèbre, né en 1659, mort en 1744, exécuté par M. Francin, son petit-fils. On

---

des changemens, on qui ont eu une autre destination : nous n'avons pas cru devoir changer l'ordre des numéros établis depuis l'origine du Musée.

compte, parmi les chef-d'œuvres sortis du ciseau de Lepaultre, qui a illustré l'école française, dans le jardin des Tuileries, le groupe d'Enée et d'Anchise, et celui de Lucrèce qui se poignarde en présence de Collatinus; un jeune Faune et une Athalante. N° 362, buste, en bronze, de madame du Barry, maîtresse de Louis XV, par J.-B. Lemoine; n° 361, le buste, en marbre, de Louis XV, par M. Gois le père; n° 364, le buste d'Héloïse, par M. Deseine; n° 365, le buste, en marbre, du dauphin, fils de Louis XV. Sous les n°s 367 et 368, on voit les bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, sa femme, exécutés par M. Houdon, célèbre par sa belle statue de Voltaire et par celle de Tourville; n° 369, buste, en marbre, du dernier Brissac, qui fut massacré à Versailles aves les prisonniers d'Orléans.

N° 370, le buste, en marbre, d'Ulric-Frédéric Woldemar, comte de Lowendal, maréchal de France, mort en 1755. Lowendal, ami particulier du maréchal de Saxe, se distingua d'une manière brillante, en 1747, à la prise de Berg-op-Zoom, qu'il prit d'assaut le 16 septembre. Ce grand général, né à Ham-

bourg en 1700, étoit arrière-petit-fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck.

Les bustes numérotés 372 et 373, sont ceux de Mirabeau, député à l'assemblée nationale, et celui de Camille Desmoulins, député à la convention ; nº 395, buste, en marbre, de Maurice de Saxe, maréchal de France, mort en 1750, âgé de cinquante-quatre ans, exécuté par Pigalle. On voit aussi, du même sculpteur, sous le nº 493, une statue, en marbre blanc, représentant une Nymphe assise, dans l'attitude de retirer une épine de son pied ; et, sous le nº 494, le buste de Jean Leroy, de l'académie des sciences, fils de Julien Leroy, horloger célèbre et frère du respectable David Leroy, architecte et professeur de l'académie d'architecture. Nº 396, buste de Philippe Néricault-Destouches, de l'académie française, mort en 1754, par Caffieri ; par le même auteur, nº 397, celui de Nivelle de la Chaussée, aussi de l'académie française, mort en 1754. Nº 398, buste de Charles Secondat de Montesquieu, auteur de l'Esprit des Lois, mort en 1775, par Chaudet, si célèbre par ses belles sculptures, et surtout par la belle statue en pied de Napoléon Ier, Empereur des Français, qu'il vient d'achever pour décorer la salle du Corps-législatif. Nº 599,

buste de Bernard Lebovier de Fontenelle, de l'académie française, mort à près de cent ans, en 1757; n° 403, buste du célèbre Helvétius (Claude-Adrien), mort en 1771; n° 404, buste, en terre cuite, d'Alexis Piron, mort en 1773; par Caffieri. Ce buste est orné d'une épitaphe qui a été trouvée dans l'église de Saint-Roch, où on l'avoit inhumé. La voici:

Ci gît qui ne fut rien,
Pas même académicien.

N° 405, buste de Pierre-Laurent Buiret du Belloi, auteur dramatique, mort en 1775.

Sous les n°s 406 et 406 (*bis*), on voit le buste, en marbre, d'Arouet de Voltaire, de l'académie française, mort à Paris le 30 mai 1778, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ce beau buste est de M. Houdon, dont j'ai parlé plus haut: au bas de ce buste, qui rappelle tant de souvenirs, on lit les vers suivans, de M. Lebrun, membre de l'institut national.

O Parnasse! fremis de douleur et d'effroi;
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles;
Toi dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

Le second buste de ce grand homme, aussi en marbre, est de Pigalle.

N° 407, buste de Jean-Jacques Rousseau, mort le 2 juillet 1778, âgé de soixante-six ans, exécuté en marbre par Boyer, élève d'Allegrain; n° 408, buste, en marbre, de Jean-Louis Leclerc, comte de Buffon, célèbre naturaliste, mort en 1788, par M. Pajou, membre de l'institut national et de la légion d'honneur; n° 409, buste de Lamoignon de Malesherbe, par M. Chaudet. Le vertueux Malesherbe fut condamné à mort en 1793, pour avoir tenu chez lui secrètement la protestation du parlement de Paris, contre les opérations de l'assemblée constituante. Il fut un des défenseurs de Louis XVI, roi de France, dernier de la dynastie des Capet. N° 503, buste, en marbre, de Dalembert, secrétaire perpétuel de l'académie française, mort en 1783, par M. Francin; n° 410, buste, moulé sur la nature, de Marc-René Montalembert, doyen des généraux et doyen des académies des sciences de Paris et de Pétersbourg, décédé le 7 germinal an 8 de la république (28 mars 1800.), âgé de quatre-vingt-six ans neuf mois. N° 412, buste de Denis Diderot, mort en 1784, terre cuite de Collet; nos 413 et 414, un médaillon, en marbre, représentant M. et madame Gougenot, et le buste, en bronze, de l'abbe Gouge-

not, leur fils, par Pigalle; n° 416, buste de Guillaume-Thomas Raynal, mort en 1796, par M. Espercieux, chargé par le Gouvernement de l'exécution de la statue en pied de Mirabeau, destinée à l'ornement du palais du Luxembourg. N° 415, buste du chevalier Kluck, célèbre musicien, mort en 1787, exécuté en marbre d'après M. Houdon. On lit au bas de ce buste ce qui suit: *Il préféra les Muses aux Syrènes.*

N° 417.

Une grande épitaphe, en marbre blanc, surmontée d'un cartel en bronze, entourée de branches de cyprès, érigée à Bernard Cherin, généalogiste: ce monument a été exécuté par M. Chardin. Voici ce qui est gravé sur le marbre:

Ici
Reposent les cendres de
Bernard Cherin, écuyer,
Généalogiste et historiographe
Des ordres du roi,
Généalogiste de celui de Saint-Lazare,
Censeur royal, etc., etc.
Ses lumières et ses vertus
Lui méritèrent
La confiance du roi et celle de la nation.
Sévère, désintéressé, incorruptible,
Ardent ami de la vérité,
Et plein du courage qu'elle inspire;

Il repoussa fortement les prétentions injustes
De l'orgueil,
Et sut toujours se défendre des attraits
De la séduction.
La mort, arrivée le XXI mai M. DCC. LXXXV,
Fut honorée des larmes de ses amis
Et des regrets du public.
Il étoit né le XX janvier M. DCC. XVII.
Son fils, pénétré de douleur, a consacré ce monument
A la mémoire du meilleur des pères.
Priez Dieu pour le repos de son ame.

N° 418, le buste, en bronze, de Sylvain Bailly, des académies françaises des sciences, belles-lettres, premier président de l'assemblée nationale, séante à Versailles au mois de juin 1789; premier maire de Paris le 16 juillet suivant; condamné à mort le 11 novembre 1793. Ce buste, d'une vérité étonnante, est de M. Deseine, chargé d'exécuter pour le Gouvernement la statue en pied du célèbre Thouret, également condamné à mort par le même tribunal. N° 504, buste de Dewailly, architecte, mort à Paris: cet artiste, membre de l'institut national, fondateur de la société des Arts, enlevé au milieu d'une carrière brillante, a rendu de grands services aux arts par des découvertes utiles et par des inventions nouvelles dont il a enrichi l'architecture. M. Pajou, sculpteur célèbre par

les statues de Pascal, de Bossuet, de Turenne et de Psyché, qu'il a exécutées pour le Gouvernement, a mis beaucoup de vérité et d'expression dans le buste de son ami, dont l'hommage en a été fait à ce Musée par sa veuve. M. Joseph Lavallée, chargé de faire l'oraison funèbre de son collègue, a mis dans ce discours l'éloquence simple et la douce sensibilité qui peignent si bien les regrets de l'ame ; et, en faisant aux artistes l'énumération des longs travaux et des découvertes savantes de Dewailly, notre aimable littérateur a fait connoître à la multitude tout le prix de ses talens. M. le conseiller d'État Fourcroy possède une collection précieuse de dessins originaux de ce grand artiste.

Sous le n° 505, on voit un *médaillon*, en marbre, par M. Pajou, représentant Vaucanson, célèbre mécanicien du siècle dernier ; et sous celui 420, trois bas-reliefs imitant le bronze, représentant la Charité, la Moisson et la Vendange. Ces trois morceaux, qui font beaucoup d'illusion, sont peints sur marbre par M. Sauvage, connu par de fort beaux ouvrages dans ce genre.

N° 553.

Monument érigé, en 1785, à la mémoire de M. Dubuisson, curé, doyen de l'église parois-

siale de Magny, mort le 14 octobre 1784, âgé de quatre-vingt-un ans; par son neveu, M. Bettencourt, qui l'avoit fait élever à ses frais, pour laisser un témoignage de sa reconnoissance envers celui qui avoit pris soin de son enfance et de son éducation. M. Dejoux, membre de l'institut national, auteur de ce mausolée, a mis de l'intérêt dans l'ensemble général du sujet et infiniment d'art dans la composition du bas-relief, sculpté en marbre, et qui forme la base principale du monument. On y voit la Charité assise, accompagnée de deux enfans en pleurs, dont un s'appuie légèrement sur elle; il cherche dans le sein de sa mère la seule consolation de l'enfance; tandis que le second, également affecté, soutient le portrait en médaillon de ce bon pasteur, le montre aux habitans de la ville, qui chérissent encore sa mémoire. M. Bettencourt a fait hommage de ce monument au Musée. Voici l'épitaphe dont il étoit orné, que l'on dit avoir été composée par Condorcet :

Père plutôt que Pasteur,
Il soulageoit en prévenant les besoins de ses enfans;
Il les éclairoit par ses conseils,
Les soutenoit par son courage,
Et les instruisoit par ses exemples.
Ses mœurs furent douces et pures;
Ses vertus sans faiblesse et sans faste.

N° 554. Hercule, après un long repos, est représenté ici dans le moment où il s'apprête à combattre pour le maintien des lois. Cette figure allégorique, d'un dessin vigoureux et d'une belle exécution, est le modèle du colosse qui a été exécuté pour le Panthéon français; par M. Boichot, sculpteur, dont les talens rappellent parfaitement le siècle qui vit naître Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, Médicis, Léon X et François Ier. On voit aussi, sous le n° 554 (*bis*), le modèle d'un buste de Michel-Ange, que M. Boichot a sculpté pour le Musée-Napoléon.

Nous terminerons cette description par l'épitaphe élevée à la mémoire de Jacques-Bénigne Winslow (1), anatomiste très-célèbre, qui avoit sa sépulture dans l'église Saint-Benoît.

---

(1) Winslow, fils d'un ministre luthérien, est né en 1669, à Odenzée dans la Fionie. Il vint à Paris pour perfectionner ses études, fut élève du célèbre Duverney, et devint lui-même un homme habile en très-peu de temps. Il fut médecin de la Faculté de Paris, démonstrateur au Jardin des Plantes, interprète de langue teutonique à la bibliothèque du roi, et membre de l'académie des sciences. Le grand Bossuet, avec lequel il étoit particulièrement lié, le détermina à changer de secte; il mourut en 1760.

D. O. M.

Hic jacet

In spem beatæ immortalitatis, Jacobus Benignus Winslow, patriâ Danus, commemoratione Gallus, ortu et genere nobilis, nobilior virtute et doctrinâ, parentibus lutheranis natus, hæresim quam infans imbiberat, vir ejuravit, et adnitente ill. Episcopo Meldensi Jacobo Benigno Bossuetio, cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit ad ecclesiam catholicam evocatus, stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege, obiit in ejus sinu; vir æquè verax et pius, in pauperes summè misericors, nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus. Regius linguarum teutonicarum interpres, saluberrimæ facultatis Parisiensis doctor-regens illum medicæ artis et præsertim anatomicæ doctorem ac professorem peritissimum regia eruditorum societatis Berolini, regia scientiarum academia Lutetiæ socium communi suffragio elegere, et utraque dignissimum ejus scientia judicio comprobavit. Vita excessit V. nonas Aprilis, an sal. M. DCC. LX. ætatis XCI.

Pio conjugi et parenti, uxor et liberi hoc monumentum mærentes posuere.

Des Sépultures chez les anciens peuples.

Les peuples les plus sauvages ont respecté les morts: ce sentiment religieux a dû naître dans le cœur de l'homme vertueux; et l'homme vivant, voyant encore l'homme dans l'homme qui n'est plus, a mis son bonheur à conserver

auprès de lui les restes d'un père, d'une épouse, d'un fils ou d'un ami. Ces exemples de la piété sociale et d'un attachement particulier se sont généralisés, et ont nécessairement lié les hommes par les devoirs les plus sacrés ; dès ce moment, la sépulture est devenue l'objet d'un culte public, et les cérémonies usitées dans les pompes funèbres ont pris une forme en raison de la superstition qui dirigeoit les peuples.

Les Egyptiens embaumoient leurs morts, et les déposoient dans des coffres de bois de sycomore grossièrement sculptés, qu'ils chargeoient de figures et de caractères hiéroglyphiques. La disposition particulière du pays des Egyptiens, que le Nil inonde tous les ans vers le milieu de l'été, obligea ce peuple à prendre plus de précaution qu'on ne faisoit ailleurs ; pour prévenir la prompte destruction des tombeaux de leurs pères, ils essayèrent d'en mettre les monumens hors d'insulte, et même de préserver les corps morts de la pourriture. C'est dans cette vue qu'ils les embaumoient, et qu'après les avoir étroitement enveloppés de bandelettes trempées dans des essences aromatiques, ils les enterroient pour l'ordinaire dans des caveaux adroitement taillés au fond du roc ou d'un tuf qui se trouve sous

le sable de la plaine d'Egypte ; quelquefois dans des masses de pierres et de briques impénétrables à l'eau, ou même plus élevées que l'eau. Ce peuple attachoit un grand prix, et portoit une grande vénération aux momies de ses pères; c'étoit dans les affaires particulières le gage le plus précieux qu'il pouvoit offrir en nantissement d'une dette ; et celui qui négligeoit de retirer ce gage respectable, étoit déshonoré, et demeuroit privé de la sépulture s'il mouroit sans y avoir satisfait. Les Grecs aussi aimoient à conserver les restes de ceux auxquels ils avoient été liés pendant la vie ; ils brûloient leurs corps et en déposoient les cendres dans des urnes, dans des tombeaux de marbre ou de pierre. Souvent, dans la douleur, ils sacrifioient à l'amitié leur chevelure, même les animaux qu'ils chérissoient le plus; les déposoient sur le lit funèbre de leur ami, qui se construisoit communément sur un bûcher. Homère, dans son *Iliade*, *chant* 23, nous apprend qu'Achille, après avoir pleuré la mort de Patrocle, lui a fait élever un monument à la place du bûcher qui avoit consumé ses dépouilles mortelles. Les Romains imitèrent les Grecs dans leurs pompes funèbres; chaque familles eut le droit

leur sont relatifs. Je vais essayer de donner quelques éclaircissemens sur le mot Elysée, avant de justifier l'emploi que j'ai fait moi-même de ce mot.

On a dit que la fable du Tartare et de l'Élysée venoit d'Egypte, parce qu'on ne connoît pas de peuple plus ancien que les Egyptiens, et qu'en effet la religion n'exerça nulle part un plus grand empire. Néanmoins, si nous avions des mémoires sur les peuples antérieurs, nous les verrions façonnés à l'erreur, et comme les Egyptiens, et comme tous les peuples qui nous sont plus connus encore que les Egyptiens; car les mêmes causes produisent les mêmes effets et les mêmes opinions dans des temps et chez des peuples divers. L'ignorance rendit long-temps l'erreur comme héréditaire, et en quelque sorte nécessaire à l'espèce humaine. Il lui fallut des dieux; aux causes physiques qui préparoient déjà les esprits à admettre ces dieux, on ajouta divers moyens propres à confirmer leur prétendue existence, et il ne fut pas difficile à certains hommes adroits de perfectionner la superstition: ils n'eurent qu'à présenter le dogme de la vie future, l'une des plus fatales erreurs dont le genre humain ait été infecté. Ce sont les lé-

gislateurs : ce sont les Hiérophantes (1) qui, par des impostures exagérées, ont corrompu et asservi les hommes. On demandera peut-être, a dit un philosophe, par quelle route les hommes ont été conduits à se faire les idées si gratuites et si bizarres qu'ils ont de l'autre monde. Il est vrai, répond-il, que nous n'avons point d'idées de l'avenir, qui n'existe point pour nous ; ce sont nos idées du passé et du présent qui fournissent à notre imagination les matériaux dont elle se sert pour construire les *régions futures*. L'homme, dans

---

(1) Par Hiérophantes, nous entendons parler de ces ministres de Cérès, qui, presque toujours complices des législateurs, ont, par un systême réfléchi et profondément combiné, égaré les hommes pour les subjuguer. Nous sommes bien éloignés de vouloir faire allusion aux prêtres modernes ; les conceptions utiles dans cette occasion passent de beaucoup les bornes de leurs pouvoirs. « L'Hiérophante étoit à Athènes un prêtre d'un ordre très-distingué ; car il étoit préposé pour enseigner les choses sacrées et les mystères de Cérès, à ceux qui vouloient y être initiés ; et c'est de là qu'il prenoit son nom. On lui donnoit aussi le titre de prophète ; il offroit les sacrifices à Cérès, ou uniqnement par rapport à elle ; il étoit encore le maître d'orner les statues des autres Dieux ; et de les porter dans les cérémonies religieuses.

son état actuel, a deux façons de sentir, l'une qu'il approuve, et l'autre qu'il désapprouve; ainsi persuadé que ces deux façons de sentir doivent le suivre au-delà même de son existence présente, il plaça dans les régions de l'Eternité deux séjours distingués (1); l'un fut destiné à la Félicité, et l'autre à l'Infortune; l'un devoit renfermer les amis de son Dieu, l'autre fut une prison destinée à le venger

(1) Il falloit faire mention d'un troisième séjour qui tenoit le milieu entre les deux autres, et qui étoit destiné pour un temps à ceux qui n'étoient pas jugés dignes ni des récompenses de l'Elysée, ni des peines du Tartare; car on distinguoit les hommes en trois classes, les uns dont la vie avoit été pure; les autres, coupables des plus noirs forfaits; une troisième classe de ceux qui, sans être vertueux, n'étoient pourtant pas criminels. Cette description, donnée par Platon et par d'autres philosophes anciens, exige et suppose trois demeures pour les morts. Virgile suppose aussi un lieu expiatoire pour ceux qui n'étoient pas encore assez purs, mais qui avoient l'espérance d'être admis un jour dans l'Elysée. Selon Platon, il étoit possible d'abréger la durée des supplices préparatoires, en fléchissant par des prières ceux qu'on avoit outragés. D'après cet exposé, on voit clairement que l'invention du *Paradis* et de l'*Enfer*, et même du *Purgatoire*, est de toute antiquité.

des outrages que lui faisoient ses malheureux sujets. Telle est, continue le même philosophe, la véritable origine des idées sur la vie future, si répandue parmi les hommes. Nous voyons partout un Élysée et un Tartare ; un Paradis et un Enfer : en un mot, deux séjours distingués, construits d'après l'imagination des enthousiastes et de ceux qui les inventèrent. Chaque peuple eut son Tartare et son Elysée ; mais les Grecs, à qui il fut donné de parer et d'embellir les fictions qu'ils avoient empruntées, et de se les rendre propres, ont en général fixé davantage l'attention sur presque toutes les fables, et principalement sur celle-ci. Ce prestige, ces illusions qui fournirent les raisonnemens sur l'ame, sur son immortalité, sur la justice des Dieux ; ces fictions sur le Tartare et sur l'Elysée, régions imaginaires dont s'empara la mystagogie pour prolonger son empire au-delà du tombeau, furent-elles de quelqu'utilité ? Non, sans doute. Malgré ces inventions ingénieuses, malgré ces initiations fameuses qui entretenoient la crédulité sur une vie future, les législateurs restèrent loin de leur but ; chez les Grecs, la dépravation ne fit qu'aller toujours en augmentant.

Quelques philosophes ne purent dissimuler leur mépris pour les vaines cérémonies dont il ne résultoit que des abus, et souvent des crimes. Aussi vit-on Diagoras soutenir que les initiations étoient contraires à la vertu, et qu'elles corrompoient horriblement les mœurs des Grecs. Un jour on exhortoit Diogène à se faire initier : Patæcion, ce fameux voleur, répondit-il, obtient l'initiation (1)) Epaminondas et Agésilas ne la sollicitèrent jamais.

---

(1) On peut cependant citer un fait qui honore les ministres des initiations à une certaine époque : si ce fait est le seul, c'est une raison de plus pour le placer ici. Nous allons le tracer tel que nous le trouvons :

« Néron n'osa se présenter au temple d'Eleusis ; ses forfaits lui en interdisoient pour toujours l'entrée. Constantin, souillé de toutes sortes de crimes, teint du sang de son épouse, après des parjures et des assassinats multipliés, se présente aux prêtres païens pour se faire absoudre de tant d'attentats.

On lui répond que, parmi les différentes sortes d'expiations, on n'en connoît aucune qui ait la vertu d'effacer autant de crimes, et qu'aucune religion n'offre des secours assez puissans contre la justice des Dieux qu'il a outragés. Un des flatteurs du palais, témoin de son trouble et de l'agitation de son ame déchirée par les remords que rien ne peut appaiser, lui apprend que son mal n'est pas sans

Socrate la refuse; car, disoit-il, si les mystères sont mauvais, je ne pourrai pas m'empêcher de le déclarer à ceux qui ne sont pas initiés, afin de les en écarter; s'ils sont bons, je m'empresserai, par humanité, de les faire connoître à tout le monde. Ce philosophe faisoit allusion au secret des mystères. Si les mystères et les initiations étoient intrinsèquement une chose pernicieuse, leurs accessoires n'étoient assurément guère propres à concilier le respect et à faire naître la confiance. La présence de Callias, ce prêtre de Cérès, ce chef des initiations, eût fait fuir les Dieux, si jamais il y avoit eu quelque chose de divin en un culte si profane. On ne pouvoit trouver dans toute la Grèce un scélérat plus vil et plus dangereux que Callias.

Eleusis, séjour par excellence des mystères et des initiations, devint un lieu d'infamie, de prostitution et de débauches : les dépenses pour

---

remède; qu'il existe, dans la religion des chrétiens, des purifications qui expient tous les forfaits, de quelque nature et en quelque nombre qu'ils soient; qu'une des promesses de cette religion est que quiconque l'embrasse, quelque impie et quelque criminel qu'il soit, peut espérer que ses crimes seront aussitôt oubliés. Dès ce moment, Constantin se déclare le protecteur d'une secte qui avoit le pouvoir de l'absoudre.

ce pélerinage étoient considérables : les amans se faisoient un mérite, aux yeux de leurs maîtresses, de payer ces frais. Enfin, à Eleusis, comme l'a observé un savant critique, la superstition parut dans toute sa force, et l'esprit humain dans toute sa foiblesse. C'étoit pourtant de son sanctuaire qu'étoient expédiés les brevets pour l'Elysée ; car, chez les Grecs, il n'y avoit que ceux qui avoient été lavés dans les eaux de l'Ilisse (1), et conduits ensuite en pro-

---

(1) Voilà donc le baptême en usage pour les initiations. La confession étoit également établie pour ces mêmes initiations, comme il paroît d'après une note que nous allons transcrire :

« Ces mystères d'Eleusis, célébrés en Egypte dès la plus haute antiquité, exigeoient une confession générale de la part des initiés. Ces mystères passèrent, des bords du Nil, dans l'île de Crète, dans celle de Samothrace, et dans le continent de l'Asie mineure, où les honnêtes gens s'accoutumèrent insensiblement à se confesser : il est vrai que Plutarque parle d'un jeune homme qui faillit déchirer le voile, et porter un coup mortel à cette pieuse institution. Comme les prêtres de Cérès vouloient le contraindre à se confesser, lorsqu'il se présenta aux mystères, il leur demanda effrontément de qui ils tenoient le pouvoir de remettre les péchés. *De Dieu même*, lui dit-on : *J'en suis charmé*, repliqua-t-il, *je me confesserai donc directement à Dieu, et non à vous* ;

cession au temple de Cérès, qui fussent admis, après cette vie mortelle, dans les bosquets fortunés de l'Elysée, pour y jouir de plaisirs ineffables, qui ne doivent plus avoir de fin, quand tous les autres seroient condamnés à souffrir les supplices toujours renaissans de l'Enfer poétique. Du reste, dans les mystères, les initiations, le Tartare, l'Elysée, il n'y avoit rien de

---

qui n'êtes que des sycophantes. Cette hardiesse, qui auroit pu entraîner une hérésie, si elle avoit fait quelque impression sur l'esprit des auditeurs, fut regardée comme une étourderie qui ne tiroit pas à conséquence; on s'étonna seulement de voir aux mystères un philosophe qui ne croyoit pas aux mystères. »

Nous retrouvons, d'ailleurs, dans la religion des anciens Perses, des pratiques ou coutumes absolument les mêmes que celles auxquelles les chrétiens ont donné le nom de *sacremens*.

La confession étoit aussi établie fort anciennement dans toutes les provinces du Pérou; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les missionnaires ne purent jamais déterminer les Péruviens à se confesser aux prêtres catholiques. Il est donc constant que les chrétiens ont trouvé la plupart des pratiques de leur religion déjà établies: ils n'ont presque jamais fait autre chose à cet égard que de rembrunir des sujets assez gais, et de dénaturer des fables très-ingénieuses et très-spirituelles.

vrai que l'erreur que les Hiérophantes mettoient à profit : encore n'avoient-ils que médiocrement recours à l'artifice. On eût dit que les peuples, plus disposés à être dupes, que les Hiérophantes à tromper, s'empressoient d'offrir à ceux-ci une crédulité qu'ils n'auroient osé espérer. Cependant, quant à l'Elysée, la diversité d'opinions sur le lieu où il étoit placé, auroit prouvé de reste que c'est un pays imaginaire. Sous ce rapport il peut être comparé à l'Eden ou Paradis terrêstre des Hébreux, dont pourtant nous avons des cartes.

Que les uns aient placé l'Elysée au-dessus de la lune; d'autres, dans la partie de la lune qui regarde le ciel ; quelques autres au-dessus de Saturne, dans le firmament où est la voie lactée ; qu'enfin, on l'ait placé au centre de la terre, celà se conçoit ; car qui auroit pu le nier? Mais qu'on ait eu l'effronterie de donner la topographie de l'empire et des domaines de Pluton, domaines où se trouvent les Champs-Elysées; qu'ont ait eu l'impudeur de fixer l'entrée des Enfers aux portes mêmes de la Nuit, c'est-à-dire du couchant, aux extrémités du monde connu, dans l'Océan Atlantique, aux îles qu'on appelle encore aujourd'hui *Fortunées*; que d'autres placent l'entrée des Enfers

près du lac Averne, ou au promontoire Ténare, ou dans les antres de la Cilicie; qu'on ait marqué jusqu'au degré de longitude et de latitude qui indique la vraie position de ces differentes demeures (1); que des scholiastes et autres personnages aient discuté cette question comme un point de géographie; qu'on ait montré les fleuves qui arrosent ces contrées; qu'on ait donné le signalement du nautonier qui reçoit ou refuse ceux qui se présentent; qu'on ait fait la description du chien qui en garde l'entrée, et qu'il se soit trouvé de bonnes gens qui aient ajouté foi à ces contes, comme à des faits dont on auroit été témoin, et cela dans un siècle où les lumières, les sciences et

---

(1) Elysée vient d'Ηλύειν. On trouve dans Homère et dans d'autres auteurs Ηλύσιον-Πεδίον, *Campus Elysius* toujours au singulier. Les commentateurs et les scholiastes ont voulu donner uue explication de ce mot; mais, comme il leur arrive souvent, ils ont transposé des lettres, ils en ont changé d'autres; ils ont décomposé et recomposé le mot, sans rien éclaircir. *Enfer* est bien plus satisfaisant: il est bien certainement formé sur le latin *Inferus* (*locus*), souterrain, lieu bas, profond. Si l'Elysée est placé près des Enfers, comme la Mythologie nous l'enseigne, pourquoi donc l'aller chercher dans la Lune? c'est qu'il n'est nulle part.

les talens étoient à un haut degré de splendeur; il y auroit de quoi nous frapper d'étonnement, si nous pouvions être étonnés, nous qui voyons des folies plus incroyables encore; nous qui devons savoir qu'en fait de croyance, de quelque nature qu'elle soit, il n'y a point de genre d'absurdité qui n'ait été épuisé. On n'a peut-être pas assez observé combien cet esprit mythologique, qui a si long-temps subjugué les Asiatiques et les Grecs, a mis d'obstacles aux progrès de la raison chez ces peuples.

Maintenant, si nous réfléchissons un peu sur les plaisirs de l'Elysée, nous verrons qu'ils sont aussi chimériques que le reste. Et d'abord il se présente une idée faite pour contrister l'ame et inspirer de la mélancolie; c'est que si on analyse les supplices du Tartare et les plaisirs de l'Elysée, il résulte qu'il n'y a ni équilibre ni proportion, et que sans doute il aura été plus aisé de multiplier les images du malheur que celles du bonheur; car il paroît que l'imagination a été beaucoup plus féconde dans l'invention et la distribution des supplices, qu'elle n'a été libérale dans la dispensation des plaisirs, puisque ceux-ci ne sont jamais complets. En effet, le bonheur prétendu des ames vertueuses ne les empêchoit pas de soupirer après la lumière

du jour, et même de regretter leurs anciennes jouissances. Cependant la tradition commune nous offre l'Elysée comme un séjour de délices et de volupté. Mais combien ces délices et cette volupté prouvent la futilité des conceptions humaines, lorsqu'elles n'ont point pour base la vérité! Aussi ces descriptions de l'Elysée, qu'on a tant cherché à embellir, ont-elles pris plus ou moins la teinte des mœurs et des goûts de chacun des peuples ou des sectes auxquelles elles sont appropriées. Les Indiens, habitans d'un climat brûlant, virent, dans le *Farniente*, la félicité suprême; ils se figurèrent l'Elysée comme un séjour d'inaction et de repos permanent. Dans celui des Thraces, adonnés au vin, on s'enivroit éternellement d'un nectar délicieux. Le paradis de Mahomet procure tout ce que le cœur desire; des mets exquis, des breuvages délicieux, des beautés toujours vierges, qui inspirent à leurs amans des desirs qu'elles partagent, et qui jouissent les uns et les autres d'une force et d'une jeunesse inaltérables; des bosquets que couronne une verdure éternelle, des sources jaillissantes qui en entretiennent la fraîcheur; des houris d'une beauté ravissante, renfermées dans des pavillons superbes. Le Paradis des chrétiens

présente des plaisirs ineffables : on y entend surtout une musique d'autant plus enchanteresse, que les Chérubins et les Séraphins composent l'orchestre (1) : ce qui a fait dire à un homme d'esprit que les chrétiens espèrent un bonheur dont ils n'eurent aucune idée : c'est ce qui a fait dire à un autre homme d'esprit qu'à foi égale sur le paradis d'un prédicateur mahométan et d'un prédicateur chrétien, celui-ci obtiendra sans doute la préférence, puisque les jouissances de son paradis seront si vives, que l'imagination d'aucun homme n'est capable d'y atteindre, et que tout ce que l'on peut se figurer en multipliant cent fois, mille fois, cent mille fois, etc. les plaisirs de cette vie, n'est rien en comparaison du bonheur que Dieu communique à l'ame dégagée du corps du juste qu'il reçoit dans son sein. Les Grecs, qui surpassèrent les autres peuples par

---

(1) C'est ce que nous apprend cet hymne fameux, composé par quatre docteurs de l'Eglise, qui porte leur cachet, et qu'on ne chante que dans des circonstances fort mystérieuses.

Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth.

leur amour pour les arts, et qui se distinguèrent par leur goût pour tous les genres de beauté et de plaisirs, se créèrent un Elysée où l'on retrouvoit ces fêtes, ces jeux et toutes ces jouissances; produit des talens qui caractérisent un peuple infiniment aimable, dont l'imagination vive auroit craint de se rendre aucun compte.

Homère, Pindare, Eschine, Lucien et plusieurs autres, nous ont donné des descriptions de l'Elysée: celle qu'on lit au sixième livre de l'Enéide nous paroît ravissânte; mais on y trouve et on y doit trouver du vague et du vide comme dans les autres: tout cela peut plaire un instant à l'imagination; mais la raison n'est pas satisfaite, et on peut bien faire ici l'application de la maxime : *Rien n'est beau que le vrai !* En repassant dans sa mémoire tous les mensonges sacrés, une chose est remarquable; c'est que de même que chaque peuple, dans la composition de son Elysée, a donné la mesure de ses goûts, de ses mœurs, de sa politique; de même, chaque auteur, en retraçant le bonheur de l'Elysée, a presque toujours laissé dans sa description l'empreinte de son caractère individuel. L'Elysée de Platon est une terre éthérée qui n'a rien de com-

mun avec la nôtre ; toutes les productions en sont infiniment supérieures ; l'air qu'on y respire, plus pur, les saisons y sont tempérées ; on n'y connoît point les maladies ; les hommes vertueux y sont admis exclusivement, c'est-à-dire les philosophès qui, dégagés des affaires publiques, se sont isolés pour se livrer à la contemplation, et épurer leur ame des passions. Cicéron admet principalement dans son Elysée les hommes qui se sont distingués à la tête des sociétes, ceux qui ont gouverné et sauvé des Etats. Les services rendus à la patrie, dit ce grand homme, facilitent à l'ame son retour vers les Dieux et vers le ciel, sa véritable patrie. Virgile, dans sa description sublime de l'Elysée, en développant la doctrine des Grecs sur ce séjour de bonheur, y marque une place pour les grands poètes toujours fidèles au Dieu qui les inspiroit ; et, en les associant à ceux qui, par leurs bienfaits, ont mérité de vivre dans la mémoire des hommes, on croiroit que lui-même y eût revendiqué la sienne (1). Le respectable Fénélon, dans le tableau de l'Elysée, nous peint toute l'aménité, toute la candeur de son ame

(1) ... *Pii vates et Phœbo digna locuti,*
Quique sui memores alios fecere merendo.

et son tendre amour pour le genre humain. C'est la production d'un Français: elle est écrite en notre langue, et traduite en toutes celles de l'Europe: on doit la retrouver ici toute entière, on ne sauroit trop la multiplier.

« Les hautes montagnes de Thrace, qui, de leurs fronts couverts de neige et de glace, depuis l'origine du monde, fendent les nues, seroient renversées de leurs fondemens, posées au centre de la terre, que les cœurs de ces hommes justes ne pourroient pas même être émus: seulement ils ont pitié des misères qui accablent les hommes vivans dans le monde; mais c'est une pitié douce et paisible, qui n'altère en rien leur immuable félicité. Ils s'entretiennent ensemble de ce qu'ils voient et de ce qu'ils goûtent: ils foulent aux pieds les molles délices et les vaines grandeurs de leurs anciennes conditions qu'ils déplorent: ils repassent avec plaisir ces tristes mais courtes idées où ils ont eu besoin de combattre contre eux-mêmes et contre le torrent des hommes corrompus, pour devenir bons: ils admirent le secours des Dieux qui les ont conduits, comme par la main, à la vertu, au milieu de tant de périls. Je ne sais quoi de divin coule sans cesse au travers de leurs cœurs, comme un torrent de

la divinité même qui s'unit à eux ; ils voient, ils goûtent qu'ils sont heureux, et sentent qu'ils le seront toujours. Ils chantent les louanges des Dieux, et ils ne font ensemble qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur. Une même félicité fait comme un flux et reflux dans ces ames unies. Dans ce ravissement divin, les siècles coulent plus rapidement que les heures parmi les mortels ; et cependant mille et mille siècles écoulés n'ôtent rien à leur félicité toujours nouvelle et toujours entière. Ils règnent tous ensemble, non sur des trônes que la main des hommes peut renverser, mais en eux-mêmes, avec une puissance immuable ; car ils n'ont plus besoin d'être redoutables par une puissance empruntée d'un peuple vil et méprisable. Ils ne portent plus ces vains diadêmes, dont l'éclat cache tant de craintes et de noirs soucis : les Dieux mêmes les ont couronnés de leurs propres mains, avec des couronnes que rien ne peut flétrir. »

Chaque phrase de cette description a presque le même mouvement, la même cadence ; presque toutes, elles présentent deux ou trois pensées ; et, parmi ces pensées, dont le caractère en général est une simplicité élégante et noble, il y en a qui ont de la sublimité ; sou-

vent, le bonheur dont l'idée vous est offerte, et qui vous séduit au commencement de la phrase, n'est pas le bonheur qu'on veut peindre, il n'en est qu'une imparfaite image; et cette idée, sans être tout-à-fait détruite, est néanmoins aussitôt écartée, pour y substituer, dans les incises de la même phrase, une idée plus vraie, plus grande et plus complète de la même espèce de bonheur. L'auteur a voulu présenter une sorte d'unité de bonheur; mais les rapports en sont variés, et le but en est constamment utile; ce qui constitue essentiellement *le beau.* Il y a, dans ce tableau, d'autant plus d'art, que l'art paroît moins; car il faut bien se garder de croire que ce soit de la monotonie, que ce calme qui y règne dans le style; c'est bien plutôt l'effet d'un style imitatif, qui peint le calme parfait et la série continue de sensations agréables qu'éprouvent les ames vertueuses. Ces prétendues fautes sont l'apanage du génie. Cette faute est aussi celle de l'immortel Gluck, dans ses Champs-Elysées de l'opéra d'Orphée. Le morceau de Fénélon n'a pas un mot qui ne contienne une beauté. Je ne m'arrêterai point à ces détails, étrangers d'ailleurs à mon sujet : ils mériteroient d'être exposés par des hommes plus habiles, et plus

versés que moi dans la littérature : je rappellerai seulement ce que j'ai voulu prouver, que chaque auteur, en parlant de l'Elysée, y a peint plus ou moins son caractère, sans perdre de vue le but qu'il vouloit atteindre. La sensibilité que respire cette description, pénètre, émeut et se communique; on aime à s'identifier avec son auteur, on voudroit que son Elysée existât, on voudroit y occuper une place auprès de lui; mais, quelque desirable, quelque enchanteur qu'il soit, il n'est pas plus réel que les autres : tout y manque, c'est-à-dire, la vérité. Cependant, on pardonneroit presque l'erreur, quand elle est présentée d'une manière si séduisante, quoique sans séduction.

Ainsi Virgile, Fénélon, Gluck ont traité le même sujet avec un égal succès : ainsi nous devons à la poésie, à l'éloquence, à la musique, des images enchanteresses des Champs-Elysées : il eût été à desirer que la peinture se fût emparé aussi de ce brillant et riche sujet. Il semble que l'exécution en eût appartenu au cèlèbre Poussin.

S'il existoit un Elysée qui fût la récompense de la vertu, et qui pût remplir l'ame d'une douce ivresse, ce seroit, sans doute, la *con-*

science du sage: ce seroit le sentiment du bien qu'il a fait à ses semblables, et le desir du bien qu'il voudroit leur faire encore. Cet Elysée n'est ni celui des Platoniciens ni celui des Chrétiens; si les accès en sont difficiles, du moins les avenues n'en sont-elles point obstruées par d'horribles demeures; on n'y connoît, ni le Tartare, ni l'avare Achéron, ni tous ces spectacles effrayans, capables d'empoisonner le bonheur même qu'on va chercher au-delà; c'est la plus pure des voluptés : sa jouissance, quoique très-rare, n'est point vaine; elle n'est point imaginaire, comme ces prétendus plaisirs de l'Elysée de la fable. Où trouverons-nous donc le type de cette félicité? Est-elle à la portée des foibles mortels? Oui. Un philosophe, dont l'existence a honoré notre siècle; qui a employé toutes ses facultés à écarter des chimères, à combattre l'erreur; qui a réduit en pratique les sages maximes, fruit de ses méditations profondes; qui, en terminant volontairement sa brillante carrière, a semblé vouloir prévenir un grand crime; ce philosophe, dans la péroraison d'un ouvrage consacré au bonheur de l'espèce humaine, ouvrage qu'il composa peu de jours avant sa

mort; et auquel il a donné le titre modeste d'*Esquisse*, nous y lègue l'image d'un véritable Elysée. Ecoutons-le lui-même:

« Le tableau de l'espèce humaine, affranchie de toutes ses chaînes, soustraite à l'empire du hasard, comme à celui de l'ennemi de ses progrès, et marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, présente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs, des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée, et dont il est souvent la victime. C'est dans la contemplation de ce tableau, qu'il reçoit le prix de ses efforts pour les progrès de la raison, pour la défense de la liberté. Il ose alors les lier à la chaîne éternelle des destinées humaines; c'est là qu'il trouve la vraie récompense de la vertu, le plaisir d'avoir fait un bien durable, que la fatalité ne détruira plus par une compensation funeste, en ramenant les préjugés et l'esclavage. Cette contemplation est pour lui un asile, où le souvenir de ses persécuteurs ne peut le poursuivre; où, vivant, par la pensée, avec l'homme rétabli dans les droits, comme dans la dignité de sa nature, il oublie celui que l'avidité, la crainte ou l'envie tourmentent et corrompent; c'est là qu'il existe véritablement

véritablement avec ses semblables, dans un *Elysée*, que sa raison a su se créer, et que son amour pour l'humanité embellit des plus pures jouissances. »

Sans nous éloigner de la pensée de ce philosophe, nous conclurons, en disant que le bonheur consisteroit dans la science et dans la sagesse qui est compagne de la science, ou plutôt qui n'est que la science elle-même : c'est elle qui apprend à l'homme à être juste ; c'est elle qui lui fait pratiquer toutes les vertus qui en sont une émanation ; c'est elle qui lui procure l'estime méritée de soi-même ; c'est elle qui lui inspire, pour toutes les choses humaines, ce sentiment dédaigneux (1) qui naît de la supériorité ; c'est elle, enfin, qui élève l'homme sur un trône inaccessible à toutes les vanités, comme à toutes les craintes.

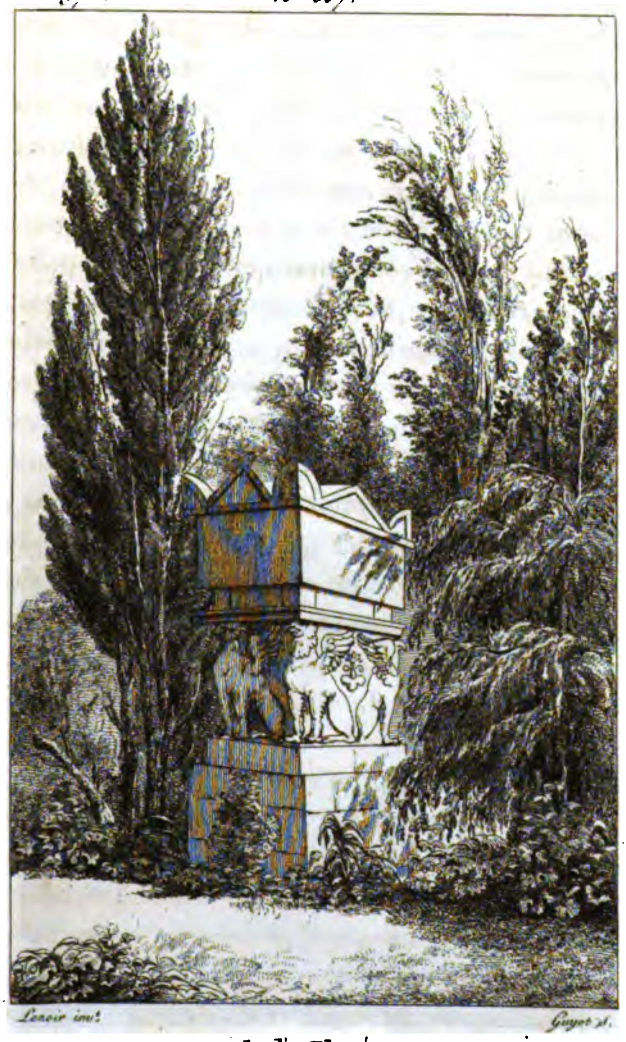
Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque, Acheruntis avari !

Je terminerai ces observations par une réflexion sur le nom d'*Elysée*, que j'ai cru de-

---

(1) *Despicientia omnium humanarum rerum.*
Cicero.

voir donner à cette partie du Musée des Monumens français, qui contient les cendres de plusieurs de nos illustres compatriotes. En effet, dira-t-on, pourquoi se servir d'un mot qui ne désigne qu'une chimère? Pourquoi, en nous parlant d'une chose réelle, avoir recours à l'illusion? Je répondrai que Virgile n'a point dédaigné de se prêter à cette illusion, lui qui, après avoir exprimé d'une manière si éclatante le mépris pour toute superstition, dans les beaux vers qui précèdent et qui terminent ce qu'on vient de lire, n'en a pas moins inséré une magnifique description de l'Elysée fabuleux, dans le plus beau des livres de son Enéide. Je pourrois m'autoriser encore de l'exemple du philosophe que je viens de citer, et qui, bien éloigné de croire aux fictions, a néanmoins, pour désigner le bonheur digne du sage, employé ce même mot *Elysée*. Nous ne pouvons le dissimuler, il y a une sorte de magie attachée à ce mot qui est devenu du domaine de la langue des arts, et dont on se sert tous les jours pour signifier l'idée qu'on a du bonheur: il est surtout consacré pour caractériser celui qu'on suppose être le partage des hommes vertueux, après qu'ils ont cessé de vivre dans ce monde visible. Et pourquoi ne pourrois-je pas



Lenoir inv.t Guyot sc.

Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Descartes.

me conformer, sur cela, à un usage qui, graces aux lumières et à la philosophie, n'a rien de dangereux ? Et s'il est permis de faire des rapprochemens, quelle dénomination convient mieux que celle d'*Elysée*, à un lieu vénérable par les restes précieux qui y sont déposés ? Entrons avec nos lecteurs dans ce paysage auguste, examinons les monumens qu'une main timide osa consacrer à des hommes célèbres.

Dabord nous voyons sur le penchant d'une colline, auprès d'une plantation de rosiers, de myrtes, de mélèzes et de cyprès; s'élever majestueusement une chapelle antique dont les voûtes en ogives alongées couvrent religieusement les cendres d'Héloïse et d'Abélard. (*Voy.* la gravure que nous donnons de ce monument et sa description, tome Ier, p. 218, jusqu'à 234).

Urne sépulcrale de René Descartes.

N° 507. Sarcophage, en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant les restes de René Descartes, mort en Suède en 1650, supporté sur des griffons, animal astronomique, composé de l'aigle et du lion, tous deux consacrés à Jupiter, et l'emblême du soleil dont ils représentent le domicile. Des peupliers, dont la cime monte jusqu'aux nues, des ifs et des

fleurs ombragent ce monument, érigé au père de la philosophie, à celui qui, le premier, nous apprit à penser. On lit sur ce monument cette seule inscription : *Restes de René Descartes, mort en Suède en* 1650,

N° 314. Monument élevé à Jacques Rohault, disciple et ami de Descartes, dont le cœur, qui étoit dans l'église Sainte-Geneviève, est déposé dans un vase de marbre gris, supporté par une colonne de marbre noir, sur laquelle on lit ce qui suit : *Ici est déposé le cœur de Jacques Rohault, disciple et ami de Descartes, mort en* 1674. Il étoit le partisan le plus zélé du systême de son ami, fondé sur les phénomènes de la nature, et non sur des spéculations. Voici son épitaphe qui a été composée par le célèbre Santeuil :

D. O. M.

Et æternæ memoriæ Jacobi Rohault,
Ambiani, celeberrimi quondam
Mathematici et philosophi
Cujus cor hìc repositum.
Discordes jam dudùm æquis rationibus ambæ
Et natura et religio sibi bella movebant :
Tu rerum causas Fidei et mysteria pandens
Concilias utrasque et amico fœdere jungis.
Munere pro tanto, decus immortale sophorum



Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Jacques Rohault.



Lenoir inv. Guyot s.

Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Moliere.



Hoc memores posuere tibi venerabile bustum,
Quos unum doctrina facit, compingit in unum.
Doctaque Cartesii ossa hoc marmor, corque Roolti
Has tanti exuvias hominis Lienardus ad aras
Appendit fidi officiis cumulatus amici.

Urne sépulcrale de Molière.

N° 508. Sarcophage, en pierre dure, et creusé dans son intérieur, contenant le corps de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, mort en 1673, porté sur quatre pilastres aussi en pierre dure; le tout orné de masques comiques et des attributs de Thalie. On y lit l'inscription suivante :

Molière est dans ce tombeau.

On avoit proposé celle qui suit; elle n'a point été exécutée :

Molière et Thalie reposent dans ce tombeau.

Le tout entouré de myrtes, de roses et de cyprès. Une coupe de marbre surmonte le monument, le premier qui fut élevé au père de la philosophie, et l'on remarque, avec plaisir, que les oiseaux viennent souvent se jouer dans cette coupe et s'y désaltérer. L'archevêque de Paris refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme s'écria, les yeux baignés de larmes: *On refuse un tombeau à*

celui à qui la Grèce auroit dressé des autels. Le refus que le clergé fit d'enterrer Molière, causa un grand scandale dans Paris. Le roi Louis XIV, informé de cet abus du pouvoir ecclésiastique, fit venir le curé de Saint-Eustache (Molière étoit de cette paroisse), et lui ordonna d'enterrer le poète, lorsque celui-ci s'excusa sur la profession de comédien qu'il exerçoit, ajoutant qu'un tel homme ne pouvoit être enterré en *terre sainte.* Jusqu'à quelle profondeur la terre est-elle sainte? demanda ingénûment le roi au curé inconséquent. Jusqu'à quatre pieds, Sire. Eh bien! enterrez-le à six pieds, et qu'il n'en soit plus question, répondit le roi, et il tourna le dos au curé de Saint-Eustache. Le père Bouhours, quoique jésuite, savoit apprécier les talens du philosophe, et lui fit cette épitaphe:

Tu réformas et la ville et la cour :
Mais quelle en fut la récompense ?
Les Français réuniront un jour
De leur peu de connoissance.
Il leur falloit un comédien
Qui mît à les polir sa gloire et son étude ;
Mais, Molière, à ta gloire il ne manqureoit rien,
Si, parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

Épitaphes proposées pour Molière :

Pl. 200. N°. 509.



Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Jean de la fontaine.

In obitum Johannis Baptistæ
Poquelini Molerii,
Comicorum et Comœdorum suæ ætatis facilè
Principis.

Plaudebat, Moleri, tibi plenis aula theatris,
Nunc eadem mœrens post tua fata gemit.
Si risum nobis movisses parcius olim,
Parcius heu! lacrymis tingeret ora dolor.

Pièce de vers qui a été trouvée sur le tombeau de Molière.

Disciple ingénieux de Plaute et de Térence,
La gloire de ton siècle et la gloire de la France;
En philosophe aimable il corrigea les mœurs,
Eclaira les esprits et réjouit les cœurs.
A peindre la nature il est inimitable,
Et reste pour modèle en son art admirable.

Urne sépulcrale de Jean La Fontaine.

Nº 509. Sarcophage, en pierre, creusé dans la masse, contenant le corps de Jean La Fontaine, mort en 1695, posé sur un socle dans lequel sont incrustés deux bas-reliefs, l'un représentant la fable du Loup et de l'Agneau, et l'autre celle du Loup et de la Grue; au dessus du sarcophage, sur lequel on lit, d'un côté, *Jean s'en alla comme il étoit venu*, et, de

l'autre, *Jean La Fontaine est dans ce tombeau*, on voit un renard qui tourne sa tête vers le buste de l'auteur de la fable du Renard et de la Cigogne.

Voici son épitaphe, composée par lui-même :

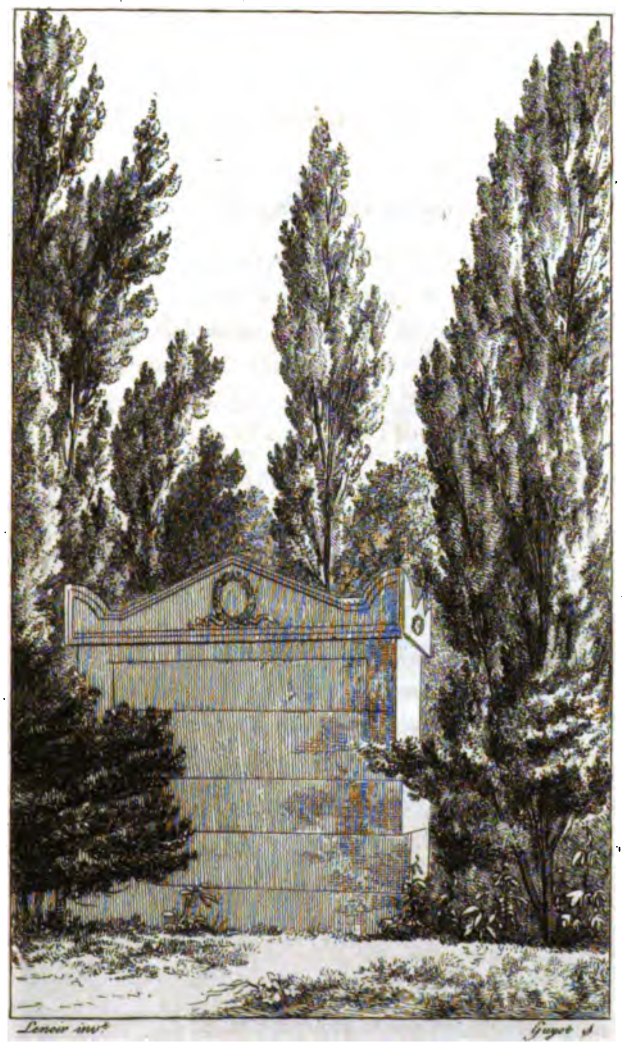
Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant le fonds avec le revenu,
Tint les trésors, chose peu nécessaire.
Quant à son temps bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Son portrait par lui-même.

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère et vole à tout sujet ;
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé de mes jours.
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amour.

Impromptu gravé par une femme, sur le tombeau de La Fontaine.

Interprète de la nature
Tu nous a transmis son secret,
Dans ton ame naïve et pure
Sans crainte tu la déposois,
Tu bornois ta gloire à l'utile,
Tu te faisois entendre au cœur,



Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Mabillon.

Et le devoir par toi facile
Conduisoit l'enfance au bonheur.

Ces monumens sont placés dans notre Elysée, sur le bord des allées, à la manière antique ; une pelouse verte, en forme de colline, parsemée de myrte, de pensées et de violettes les accompagne. Le cyprès auprès de ces fleurs délicieuses, perd sa teinte lugubre et paroît s'éclaircir.

N° 510. Sur le plateau du tertre qui sert de base aux urnes immortelles de nos plus celèbres poètes, on voit un monument à quatre faces s'élever au dessus des autres tombeaux : composé de quatre niches, il renferme les bustes de Molière, de Jean La Fontaine, de Boileau, et de Racine. Une amitié douce réunissoit souvent ces hommes illustres dans une maison à Auteuil, où il vivoit en commun ; un sentiment religieux les a réunis dans notre Elysée.

Urne sépulcrale de Mabillon.

N° 512. Sarcophage, en pierre dure, contenant le corps de dom Jean Mabillon, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1707, savant critique et profond dans la diplomatique. Mabillon étoit plus grand encore par sa modestie ; on a décoré son

tombeau de plusieurs inscriptions anciennes, qui tiennent à la science qu'il avoit le plus affectionnée.

Urne sépulcrale de Montfaucon.

N° 513. Tombeau d'un style antique, contenant le corps de dom Bernard de Montfaucon, savant antiquaire, mort en 1741, âgé de quatre-vingt-sept ans : des hyéroglyphes, des figures égyptiennes, des reliefs grecs, des figures du Bas-Empire et des débris de monumens des premiers temps de la monarchie française, sont les matériaux avec lesquels on a composé le monument érigé à celui qui a traité ces parties avec un égal succès.

Urne sépulcrale de Boileau.

N° 555. Les restes de l'auteur de l'*Art poétique* et du *Lutrin* sont déposés dans un piédestal en pierre, creusé dans sa masse, sur lequel est posé un vase en marbre, parsemé d'étoiles, le symbole de l'Immortalité. Voici l'inscription de ce monument :

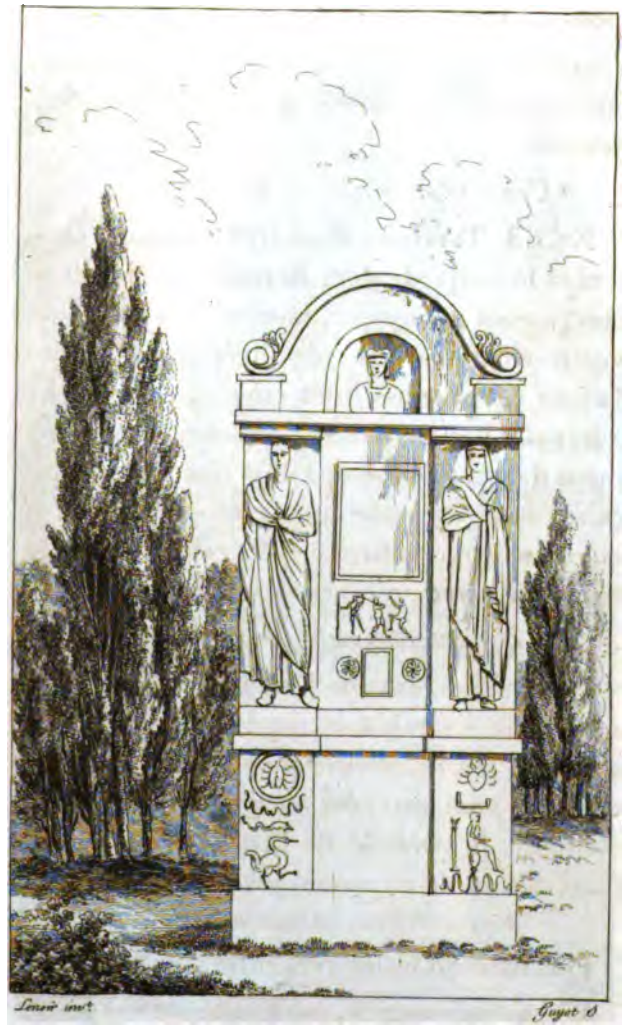
Nicolas Boileau est dans ce tombeau.

Plus haut on lit les vers suivans :

Ainsi que mes chagrins, mes beaux jours sont passés;
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.

Boileau, Epître V, à M. Guilleragues.

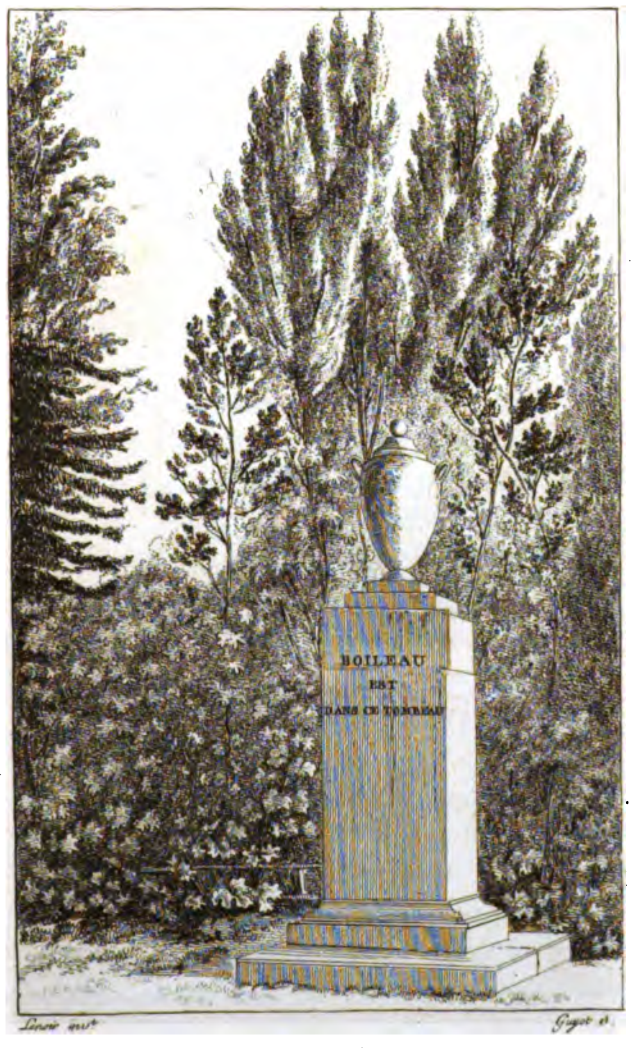
Pl. 202. Nº 513.



Jardin Elysée.

Vue du Tombeau de Montfaucon.

Pl. 203. *N°. 555.*



Jardin Elysée.

Urne Sépulchrale de Nicolas Boileau.

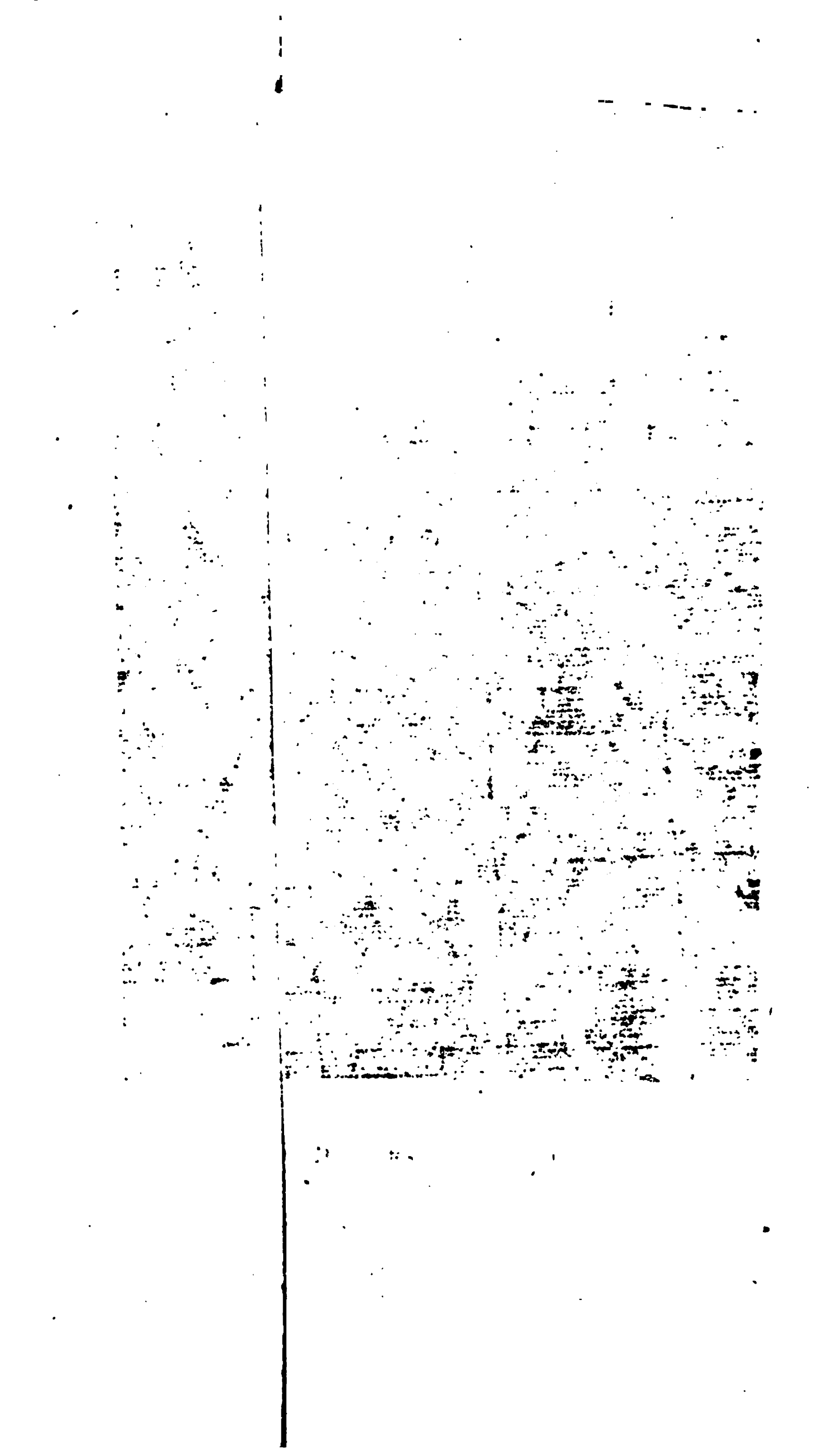
Vers à Boileau, également déposé sur son tombeau.

De ces héros inscrits au temple de mémoire,
Croyez-moi, cher Abel, ne soyons point jaloux,
Ils ont vécu dix siècles pour la gloire,
Mais pour l'amour dix printemps comme nous.

Quoique les actions et les ouvrages de ceux à qui appartiennent ces précieux restes assurent assez à notre patrie une véritable gloire, il semble que leur réunion, dans le même lieu, n'y concentre cette gloire que pour la répandre au dehors avec plus d'éclat. La diversité des mérites y produit des sentimens divers, mais dont se compose un intérêt général, qui excite nos regrets, nous donne d'utiles leçons et rappelle de touchans souvenirs.

Qu'on suppose ces restes inanimés recevant une nouvelle vie pour se voir, s'entendre et jouir d'une félicité commune et inaltérable.... Le tableau de l'Elysée antique est-il donc bien plus séduisant que celui que nous offriroit une assemblée si imposante? Pour moi, témoin nécessaire des justes hommages rendus à leur mémoire, par l'élévation, la consécration de ce monument; moi qui ai eu l'avantage d'être appelé à préparer dans des limites trop bornées,

une place trop étroite à des hommes qui remplissent l'univers de leur célébrité et de leur gloire, je me fais honneur d'avouer que j'éprouve une émotion douce et nouvelle, toutes les fois que je porte mes pas dans cette auguste enceinte ; j'ajouterai que la récompense la plus chère à mon cœur seroit de faire passer dans l'ame de mes lecteurs et de ceux qui visiteront cet Elysée, le saint respect dont, en le formant, j'ai été pénétré pour les lumières, les talens et la vertu.



RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Si l'agriculture est l'origine de toutes les rihesses de l'homme, les sciences et les arts fécondent le commerce, nourrissent les grandes cités et facilitent la circulation des trésors que le laboureur arrache à la terre. Nous avons vu dans cet ouvrage les premiers Francs simplement agriculteurs, mais courageux guerriers, poser les fondemens d'un empire qui, par la valeur d'un chef illustre, rivalise aujourd'hui avec l'antique splendeur des Grecs et avec la puissance colossale des Romains. Les monumens gaulois que nous avons placés dans la salle d'introduction de notre Muséum, et que nous avons décrits dans le premier volume de cet ouvrage, nous donnent une idée parfaite de l'état des arts dans les Gaules, et confirment d'une manière positive ce que nous avons avancé à cet égard. L'invention des bas-reliefs qui les couvrent est simple ; et cette sculpture, encore au berceau, ne nous fait voir que des formes imparfaites, un style indécis quoiqu'emprunté, une exécution incertaine et à peine ébauchée. Avec des autorités aussi frappantes que celle que nous avons sous les yeux, nous ne pouvons être de l'avis de ceux qui prétendent que les Gaulois non seulement connoissoient bien les arts dépendant du dessin, mais encore qu'ils les pratiquoient avec une sorte de célébrité ; ce qui suppose déjà une grande perfection dans la civilisation d'un peuple. Qu'il nous soit donc permis de douter de l'une et de l'autre supposition, puisqu'on cherche encore en vain les restes des monumens des arts de ce peuple extraordinaire. On se demande avec raison où sont les bâtimens des Gaulois que l'on peut mettre en parallèle avec la colonnade du Louvre ? Ce ne sera pas sans doute le célèbre monument de Carnac, si savamment décrit par M. de Cambri ? Où sont, se demande-t-on encore, les statues gauloises faites

pour être placées à côté de la baigneuse de Julien (1) ou du Cyparis de M. Chaudet (2)? Que l'on me montre seulement le fragment d'une corniche bien profilée, une tête dessinée ou sculptée dans ses proportions, de la main d'un artiste gaulois, et je me rends à l'évidence. Qui osera dire que le simple chant du plus habile des Bardes, s'il étoit possible de l'entendre, seroit préféré à la musique noble et sentimentale de l'immortel Gluck, à celle du savant Méhul, et à la parfaite harmonie du chant italien? Rendons justice au dix-huitième siècle, et persuadons-nous bien que les Gaulois étoient loin de jouir, comme nous, des bienfaits d'une civilisation parfaite et bien dirigée. Placeroit-on les productions de leurs Druides, s'il étoit possible de s'en procurer, à côté de celles des Montesquieu, des Voltaire ou des Rousseau? Qui osera contrarier la célébrité si justement acquise du dernier siècle? N'avons-nous pas vu un génie supérieur suspendre la foudre sur sa tête, l'arracher des voûtes du ciel pour s'en garantir et la diriger à sa volonté (3)? N'avons-nous pas vu un physicien fameux, à l'aide d'une machine composée d'un frêle tissu, s'élever majestueusement dans les airs et parcourir impunément la voûte azurée (4)? Ne voyons-nous pas encore un homme aussi éloquent que savant, décomposer les élémens et plonger ses regards dans les entrailles de la terre, diviser les trois règnes de la nature, les analyser, les combiner, les appliquer à la médecine d'une manière brillante, ajouter, par un travail profond, de nouvelles lumières à la science et plus d'un bienfaits à l'humanité (5)? Un voyageur éclairé traverse les mers, aborde en Egypte, s'arrête au milieu des ruines de Tyntyra et de Thèbes, les dessine avec courage au milieu des fureurs

(1) Julien, sculpteur célèbre, qui vient d'être élevé aux arts, membre de la légion d'honneur et de l'institut national, a fait la belle statue de Jean de La Fontaine.

(2) Sculpteur célèbre, membre de la légion d'honneur et de l'institut national, a fait la statue de l'Empereur Napoléon Ier, que l'on voit dans la salle du Corps législatif.

(3) Franklin. (4) M. Charles. (5) M. Fourcroy.

d'une guerre sanglante : célèbre calcographe, il les grave lui-même, et, fort de son art, il nous donne, pour la première fois, des copies exactes et des descriptions savantes des monumens les plus célèbres de l'antiquité. (1) Un autre, docile aux principes de Bramante, fait prendre des formes raisonnées à la pierre brute, élève des palais et des arcs de triomphe (2), tandis que celui-là, rival de Phidias et de Praxitèle, vainqueur de sa frêle existence, taille les matières les plus dures, les façonne à l'aide de son savant ciseau, et fait, d'un bloc informe, un *dieu*, un *héros* (3). Par cette légère esquisse, on jugera aisément de l'état actuel de nos arts, et il nous sera permis sans doute de croire que nos sciences et nos lumières ont acquis une grande supériorité, même depuis l'origine de la monarchie française.

C'est donc en parcourant le Musée que nous avons établi, qu'on peut bien connoître l'art français, qu'on peut en apprécier les progrès et la décadence, puisqu'on peut, en le prenant dès l'origine, le suivre jusqu'à nos jours. C'est aussi à l'aide de la classification méthodique que nous avons adoptée pour la distribution de ce Muséum, qu'on parcourra, plus rapidement que dans l'histoire, l'intervalle immense qu'il y a d'un siècle à un autre. L'architecture, comme tous les arts dépendant du dessin, est soumise aux lois qui règlent la destinée des empires. Les événemens politiques détruisent ou élèvent les arts; et l'architecture, liée aux besoins de la vie et aux usages domestiques, éprouve plus que tous les autres, des variations marquées, en raison des changemens qui s'opèrent dans le gouvernement pendant la révolution d'un siècle : c'est ce que présente parfaitement notre Muséum. On verra combien l'architecture a éprouvé de variations en France, si on suit fidèlement, sur les monumens mêmes, toutes les nuances opposées qu'elle présente depuis le commencement de la monarchie jusqu'au dix-huitième siècle; ce qui embrasse près de deux mille ans, pendant lesquels

(1) Vivant Denon, (2) Fontaine et Percier (3) Chaudet.

les événemens les plus remarquables se sont succédés. Ainsi, si nous suivons en observateurs les morceaux de sculpture qui composent notre nombreuse collection, nous trouverons des nuances bien tranchées entre les monumens élevés au dieu Jupiter et au dieu Mars par les Parisiens, sous le règne de l'empereur Tibère; le bas-relief que nous avons retiré des ruines de l'église de Saint-Marcel de Paris, qui représente le bœuf équinoxial du Zodiaque; la figure, sculptée en relief, de la déesse Nehalennia, et les statues du roi de France Clovis Ier et de la reine Clotilde, découvertes dans l'un des faubourgs de Paris, etc., et les monumens du moyen âge, de ceux des treizième et quatorzième siècles, ainsi de suite, jusqu'au dix-neuvième, qui se trouvent dans la belle collection que nous offrons aux artiistes et aux amateurs des arts.

Qu'il me soit donc permis de revenir sur les monumens antiques, que je considère comme les plus précieux et les plus importans de la collection que je publie. Je pense que les additions que je vais faire ici déplairont d'autant moins à nos lecteurs, que je dois relever quelques erreurs qui se sont glissées dans l'explication que j'en ai donnée tome Ier de cet ouvrage. Avant de parler de ces monumens précieux, je commencerai par rectifier le mot *ver sacrum*, printemps sacré, que j'ai employé en parlant de la Gaule (tome Ier, page 99). On entendoit par *Ver sacrum*, en usage chez les Romains et chez les Gaulois, une colonie sacrée formée de tout ce qui étoit né au printemps, depuis le 1er mars jusqu'au 1er mai, envoyée dans les pays lointains, en vertu d'un vœu fait à une divinité, pour appaiser un grand danger public. Nos croisades, nos pélerinages par grande troupe; ceux des Orientaux et des Mahométans à la Mecque, ne sont que des vestiges de cet usage antique et religieux. Je rappellerai aussi l'inscription de l'autel déjà décrit et gravé, tome Ier, n° 1, page 112, parce que j'ai une nouvelle traduction à proposer sur cette inscription:

TIB.

TIB. CAESARE AUG. IOVI OPTUMO MAXSVMO
... .M NAVTÆ PARISIACI PVBLICE POSIERVNT.

Sous Tibère César Auguste, les commerçans parisiens naviguant sur la Seine, ou *les navigateurs de la Seine*, ou enfin *les navigateurs parisiens ont publiquement posé ce monument à Jupiter très-bon et très-grand.*

Les mots *nautæ parisiaci* sont très-difficiles à bien rendre dans notre langue, et ils ne désignent pas ici les *commis* ou les *officiers de la navigation du territoire de Paris*, et encore moins de *simples bateliers ou matelots de la Seine*, comme plusieurs antiquaires l'ont imprimé, mais de *riches négocians parisiens*, *faisant le commerce par eau*, ainsi que M. Johanneau, secrétaire perpétuel de l'académie celtique, l'a démontré dans un savant mémoire sur cette matière.

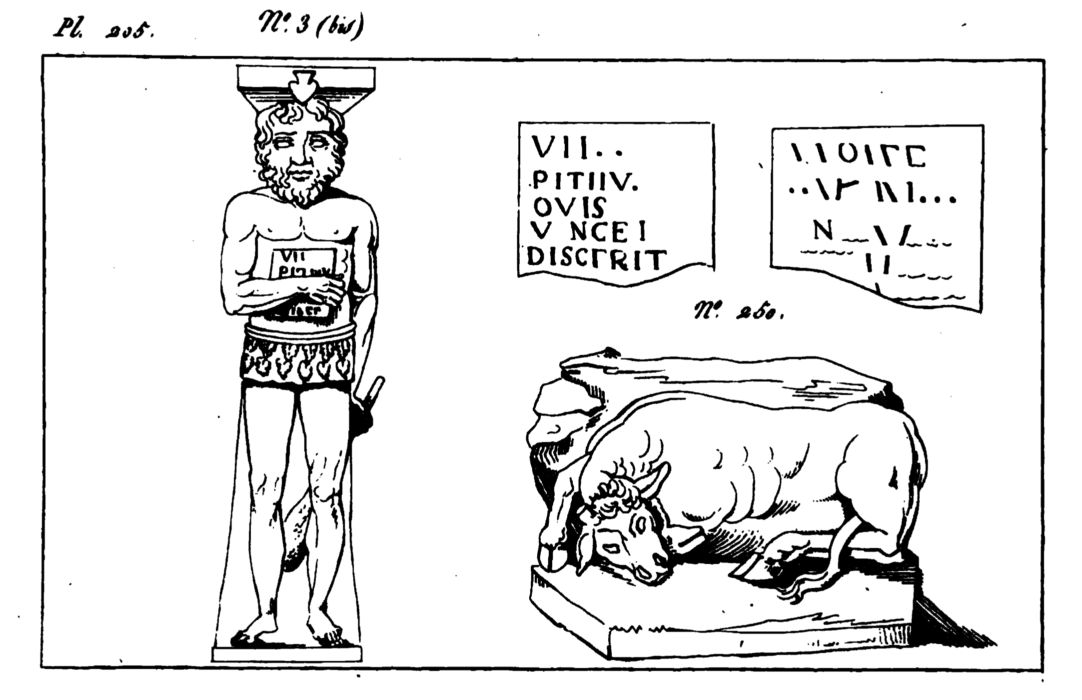
Nous avons fait remarquer, dans la description que nous avons donnée de l'autel, n° 1, un bas-relief sur lequel sont représentés plusieurs personnages armés, tandis que d'autres ne le sont pas; mais ayant tous la même tenue et la même démarche, ce qui m'a autorisé à dire que ces personnages étoient là en fonction publique: l'inscription *Senani*, qui veut dire *vieillard*, *ancien Sénateur*, et qui est gravée sur le bandeau de la Pierre, confirme cette opinion et indique parfaitement que ce sont les chefs du commercè de Paris, le *Prévôt des marchands de l'eau et ses officiers*, qui sont sculptés là comme les représentans de la ville de Paris, qui a fait ériger le monument. M. Johaneau partage mon opinion sur la traduction que j'ai donnée du mot *Senani.*

N'ayant rien de nouveau à remarquer sur le quatrième bas-relief qui est chargé de l'inscription *Tarvos trigaranus*, où l'on voit, au pied d'un arbre, un taureau couvert de l'étôle sacrée, et qui est surmonté de trois grues, l'une posée sur sa tête, une autre sur le milieu de son corps, et la troisième sur sa croupe. Nous passerons de suite à la description d'un monument celtiqne qui étoit dans l'église Saint-

Marcel de Paris, dont on voit ici la gravure sous le n° 250.

N° 250. Fragment d'une pierre sur laquelle est grossièrement sculpté en relief un bœuf couché, que nous pensons être un des signes du zodiaque. Ce seroit donc l'image du printemps que l'on auroit voulu figurer ici par le signe du taureau. Je suis d'autant plus fondé à le croire, que les anciens le représentoient assez ordinairement couché, et dans la posture que l'on a donnée à celui-ci. Suivant Hygin, il se lève et se couche à contre-sens, ou en sens opposé à celui vers lequel il tourne la tête. Il est aussi dans la position du bœuf de Cadmus, qui, en se couchant, marqua le lieu où devoit être bâtie la ville de Thèbes. Cette sculpture me paroît dater du temps des autels que nous venons de décrire, c'est-à-dire, du commencement de notre ère. La pierre est de la même nature; et si l'on veut se donner la peine d'examiner le taureau qui est figuré sur une des faces de l'autel numéroté 2, et décrit page 52, on verra que la forme de celui-ci est absolument la même. Par la manière dont les yeux, la bouche, le mufle, etc., sont sculptés, et par l'ensemble du trait qui forme l'animal, on reconnoîtra aisément le même travail. Je ne doute point que ce monument, vraiment solaire, qui ornoit l'église Saint-Marcel de Paris, et qui étoit ajusté sur une des faces de la tour de l'église, n'ait été retiré d'un édifice beaucoup plus ancien, et appliqué de suite où on le voyoit, lors de la construction de cette tour, qui ne date, suivant quelques auteurs, que du onzième siècle. Cependant la construction de la partie inférieure de la tour qui s'élevoit en forme de clocher carré, et qui en servoit effectivement, m'a paru beaucoup plus ancienne que la partie supérieure, que je crois de l'époque de la construction de l'église supérieure. L'église Saint-Marcel, suivant certains écrivains, fut fondée vers l'an 811; mais il est prouvé qu'avant cette époque il existoit là une chapelle fort ancienne, dans laquelle se réunissoient plusieurs chrétiens pour y célébrer

Pl. 205.



Monumens Gaulois.

les saints mystères. Cette antique chapelle étoit probablement l'espèce de souterrain que j'ai vu au-dessous du cœur de l'église, et dont le style de l'architecture annonçoit une construction du cinquième ou du sixième siècle. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage de M. l'abbé Leboeuf, sur ce bas-relief: « La tour de Saint-Marcel, qui est au côté septentrional du chœur, est un édifice du onzième siècle; à l'un des angles de ce clocher, à la hauteur d'environ trois à quatre toises, se voit enchâssée une pierre longue de quatre pieds, sur laquelle est en relief la figure d'un bœuf ou animal semblable qui paroît avoir quelque chose à côté de sa tête et sous son ventre. On a eu quelque raison de placer là cette pierre pour sa conservation, quoique, suivant les apparences, elle vienne du paganisme. » Si l'on croit les traditions qui se sont conservées sur ce monument curieux, et qui se débitent encore aujourd'hui dans le faubourg Saint-Marcel, ou *Marceau* par corruption, ce bas-relief a été placé à la tour de l'église par les marchands bouchers de la ville, comme les armes parlantes de leur état et pour laisser à la postérité un souvenir authentique des frais qu'ils ont faits pour la construction de la tour de Saint-Marcel, que l'on dit avoir été bâtie à leurs dépens. Une autre tradition dit qu'un jour, parmi un grand nombre de bœufs que l'on conduisoit à la boucherie, un d'entre eux s'échappa, et devint tellement furieux, qu'il tua plusieurs personnes; que, dans sa fureur, il couroit dans les rues de Paris, ravageant tout ce qui se trouvoit sur son passage, sans que personne pût l'arrêter; dans leur extrême frayeur, les Parisiens eurent recours à Saint-Marcel, qui étoit alors évêque de Paris (1). Ce prélat, dit la tradition, se rendit, en habits pontificaux, au lieu où étoit l'animal indompté; et, marchant droit à lui, il lui présenta

(1) Saint Marcel, évêque de Paris, mort le premier novembre, au commencement du cinquième siècle.

seulement le bout de son étôle, et parvint à le réduire, au point que l'animal, de son propre mouvement, se mit à genoux devant lui; que là, le saint évêque lui passa son étôle autour du cou, lui fit ainsi traverser les rues de Paris, au milieu des acclamations du peuple, et le remit entre les mains des bouchers qui ont dû constater cet événement par un monument public. Voilà les fables que l'on débite sur ce bœuf, qui n'est autre chose qu'un monument de l'ancien culte des Celtes; nous en devons la conservation à M. l'Huilier, chef de division a la comptabilité nationale, qui en a fait hommage à ce Musée. Nous ne neus étendrons pas sur le culte des anciens Parisiens, parce qu'il est reconnu qu'ils pratiquoient en partie la religion des Romains, comme le constatent les monumens que nous avons décrits dans notre premier volume sous le nom de monumens celtiques. *Voyez*, même volume, les n°s 1, 2, 3 et 4, p. 109 jusqu'à 136.

Le bas-relief du troisième autel, déjà décrit sous le n° 3, tome Ier, page 130, et chargé de l'inscription *Cernvnnos*. Les auteurs qui ont décrit ce monument pensent, ainsi que moi, que le dieu celtique représente le dieu Pan. Son allure et les cornes qui surmontent son front semblent autoriser cette opinion, et Baudelot lui-même est de cet avis, et explique à sa manière le mot *cernvnnos* qui est gravé sur le monument; mais M. Johanneau prouve que c'est le nom d'un dieu qui étoit particulier aux Celtes, et que l'inscription *Cernvnnos*, gravée au-dessus du bas-relief, est entièrement celtique, et que ce mot signifie *taureau*. Voici ce qu'il dit: « *Cernvnnos*, ou plutôt *Kernvnnos*, comme prononçoient les Latins, vient du celtique *kernounn*, et signifie *cornes de taureau*. Ce nom répond à celui de *tauricornis*, que les Latins donnoient à Bacchus; et à *tauroceros*, nom grec identique du même dieu, qu'on représentoit, comme tout le monde sait, avec des cornes de taureau. » Si donc le dieu *Kernvnnos* pouvoit être identifié avec un dieu romain

ou grec, ce ne seroit pas le dieu Pan, mais plutôt le dieu Bacchus. Le culte du taureau est un de ceux qui se sont le plus répandus : on le voit chez les Egyptiens, chez les Perses, dans l'Inde, en Grèce, en Espagne et dans les Gaules, comme nous le prouvent les monumens dont nous venons de parler ; partout on trouve l'exercice public de son culte. Nous ne doutons pas, ai-je dit, dans mon dictionnaire mythologique, tome Ier, page 191, que le dieu des Egyptiens *Apis*, figuré par un bœuf ou taureau, ne soit l'image d'Osiris ou du Soleil, lorsqu'il ouvroit l'année sous ce signe, il y a quatre mille ans, à l'équinoxe du printemps ; aussi voyons-nous *Apis*, fils de Jupiter, chef suprême des dieux, épouser *Isis* ou la Lune ; et c'est aussi dans ce signe que la Lune ou Isis a le lieu de son exaltation, et que la belle Vénus prend son domicile. Suivant Eratosthene, le taureau est le simulacre d'Io ou de l'Isis Egyptienne, qui prenoit la forme d'une vache ou d'Io. On a vu dans ce signe le fameux taureau qui sut charmer Pasiphaé, fille de Minos, nom que porte l'une des Pléiades ou des étoiles qui se trouvent groupées sur le dos du taureau céleste. Suivant Théon, il est le père du fameux Minotaure, monstre composé des parties de l'homme et de celles d'un bœuf ou taureau. Suivant Euripide, il est, sous cette forme, Jupiter ravisseur, en Crète, de la belle Europe ; ce qui fit dire aux anciens poètes, que le maître des dieux, par reconnoissance, le plaça dans le ciel : il étoit le taureau de Neptune, le même qui chargea Cadmus sur son dos, qui le porta à travers les flots jusqu'en Crète. On l'appelle aussi le taureau de Marathon. Il donna naissance à Orion, petit-fils d'une pléiade. Enfin, c'est ce même taureau que monte Mithra, le dieu du soleil des Perses ; c'est lui dont les testicules sont rongés par le serpent d'automne ; c'est lui qui brise l'œuf orphique au Japon ; c'est lui qui donne la fécondité à la lune. On le représentoit couché. Souvent aussi on le voit couché, dans l'attitude d'un taureau furieux ;

il est communément représenté regardant le soleil levant. Sa corne gauche s'unit au pied droit du cocher céleste, et il se lève ou se couche à contre-sens, ou en sens opposé à celui vers lequel il tourne la tête, suivant Hygin. Nonius lui donne l'épithète de *phlogeros*, qui *vomit des feux* ; tel étoit le taureau que subjugua Jason. Le dernier monument celtique sur lequel nous aurons quelques observations à ajouter à notre première description, tome Ier, page 3 : c'est celui n° 132 et 133, qui représente Hercule combattant un serpent qui est chargé d'une inscription à moitié usée, dont il ne reste que les deux lettres *os*, dont j'ai fait, d'après les anciens auteurs, le nom d'*Ogmios*, nom qu'ils donnoient à Hercule conducteur. Avant de donner la définition de ce surnom qui a été donné à Hercule, nous parlerons de deux statues en granit, représentant l'Hercule gaulois dans l'attitude et la posture d'un héros.

On a découvert, dans le mois de pluviose de l'an 13, près le bourg de Lominé, département du Morbihan, deux statues parfaitement semblables, en granit rouge, représentant un Hercule gaulois. Je ne parle ici de ce monument que parce que nous avons sous les yeux un Hercule gaulois dans une autre action, et que je pense qu'il est important pour la connoissance des monumens anciens de réunir toutes les preuves qui peuvent servir à découvrir la vérité que le temps nous a couvert d'un voile. M. Bernard, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'académie celtique de Paris, dans l'une de ses séances, nous a remis un dessin et des notes intéressantes sur ce monument, faites sur les lieux par M. Gilbert, son petit-fils, associé correspondant de cette académie. Je m'exprime ainsi dans un rapport que j'ai été chargé de faire à ce sujet. Ces figures, en granit rouge, grossièrement travaillées, et parfaitement semblables, sont très-remarquables par leur volume et par la matière ; j'y reconnois tous les caractères de l'*Hercule gaulois*.

Ce dieu est en repos, posé debout, ayant les jambes écartées; il est conformé de manière à représenter la plus grande force: d'une main il tient sa massue, et de l'autre un tableau carré sur lequel sont gravés des caractères romains que le temps a usés, et qui sont figurés de cette manière, tant sur le dessin original que sur la gravure que j'en donne sous le n° 3 (*bis*).

V I I
P A T I I V
O V I S
V I N C E I
D I S C E B A T.

On suppose que les trois dernières lignes étoient ainsi construites: *quis vincere discebat*, et que le mot *patrium* formoit la seconde ligne. Cette inscription est tellement mutilée, que, dans la crainte de nous jeter dans des explications incertaines, nous nous arrêterons seulement à l'examen de notre divinité. *Ogmius* ou Hercule presse cette *table écrite* sur sa poitrine; par ce mouvement composé, il paroît indiquer une protection immédiate en faveur de quelqu'un. La forme simple du monument, l'action de la divinité invoquée, l'inscription qu'elle semble protéger et défendre des insultes des malveillans par la position de sa main, la place qu'elle lui accorde sur son cœur, et surtout la tension de son bras gauche qu'elle est prête à lever pour punir le sacrilège qui voudroit profaner son image, tout m'autorise à croire que ce monument est *votif*, et qu'il a été élevé après une victoire au père de la patrie. Deux détails m'ont frappé dans l'examen de ce monument; je vois d'abord Hercule en repos dans l'attitude mâle que donne le *souverain pouvoir*; je le vois vêtu d'une *ceinture de feuillage*, et je vois au-dessus de sa tête un petit ornement qui se termine en pointe comme le fer renversé d'une lance. Cet ornement

me paroît être allégorique et nullement placé là comme un ornement parasite ou de pure fantaisie. Une feuille de *nymphœa* est, ce me semble, ce qu'on a voulu peindre. Je m'arrête ici sur cette allégorie qui me paroît convenir à notre divinité. Examinons maintenant pourquoi le sculpteur a ainsi décoré le Père de la nature, le grand Ogmius des Gaulois.

Jamais culte ne fut plus répandu que celui du Soleil, sous le nom d'Hercule. Nous le voyons chez les Indiens, chez les Phéniciens, chez les Grecs, chez les Romains et chez les Gaulois, jouer le même rôle et revêtu des mêmes attributs. On lui consacroit des villes, des temples, des forêts, des îles, des fontaines, etc. En Egypte, il fait rentrer les eaux du Nil dans leur lit; dans l'Inde, il élève lui-même deux autels, et, dans les environs de Cadix, il pose deux colonnes pour fixer les limites de ses voyages. Il avoit à Marathon une fontaine qui lui étoit consacrée; en Espagne, on mit plusieurs îles sous sa protection; enfin, dans la Germanie, on lui consacra des forêts, des étangs, etc. D'après toutes ces observations, nous ne serons donc pas étonnés de voir notre Hercule gaulois prendre une attitude mâle et imposante, porter une *ceinture de feuilles de chêne*, et sa tête décorée d'une plante aquatique, la *nymphœa*. Il est donc représenté là comme le *Père de la patrie*, comme la force active de la nature, le principe universel de la fécondité sur la *terre* comme dans les *eaux;* enfin, comme la divinité protectrice des *forêts*, des *lacs* et des *fontaines*.

Nous rappellerons l'attention de nos lecteurs sur la description que nous avons donnée, tome Ier de cet ouvrage, p. 137, d'un monument dont on voit la gravure sous le n° 423. Ce monument représente, sous le nom de *Nehalennia*, une femme voilée de la tête aux pieds, assise, ayant sur ses genoux et à sa gauche un panier rempli de fruits, et un chien à sa droite. Comme beaucoup d'antiquaires, nous avons considéré cette déesse comme la nouvelle lune, et nous avons fait

dériver son nom de *Nehalennia* du grec *Nea Selene*, nouvelle Lune. M. Johanneau ne partage point notre opinion sur cette étymologie ; et, dans une savante dissertation qu'il en a donnée à l'académie celtique, il conclut par prouver d'une manière incontestable que *Nehalennia* veut dire la Vierge affligée. Nous rétablissons ici l'inscription de ce monument, qui est incomplète dans notre premier volume :

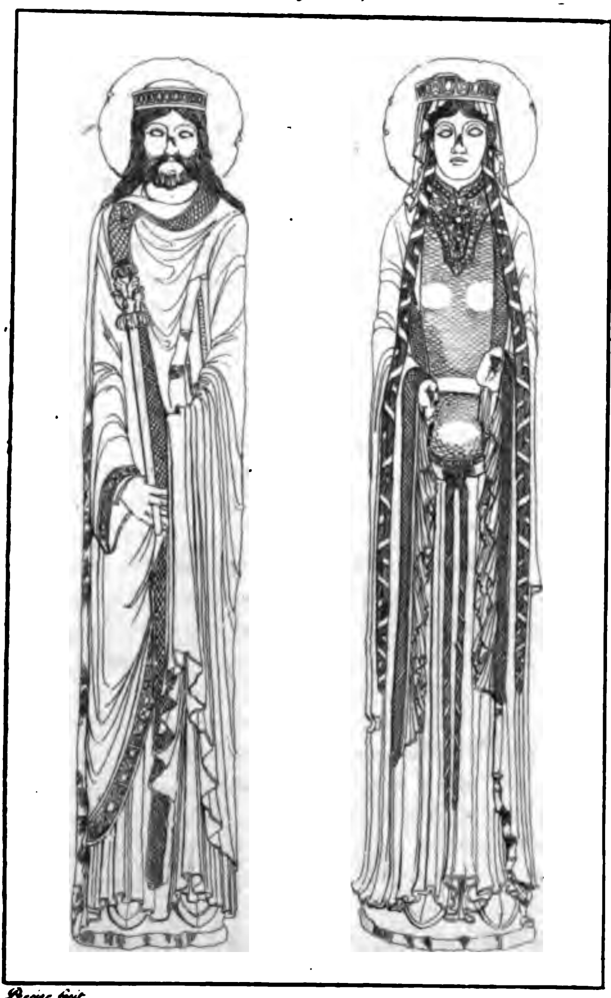
DEAE NEHA
LENNIAE
T. CALVISIVS
SECVNDINUS
OB MELIORES ACTUS.

Plusieurs savans de la Belgique s'accordent à dire que les monumens de la déesse Nehalennia, et notamment celui qui est dans ce moment l'objet de nos observations, donné, il y a environ vingt ans, à l'académie de Bruxelles, par un savant zélandais, furent trouvés près le village de Dombourg (*et non d'Oësbourg*), dans l'île de Valcheren, où l'on conserve encore aujourd'hui, dans la sacristie de l'église, des statues, des urnes, des vases, des médailles de Vitellius, de Tétricus, reconnu empereur des Gaules en 268, ce qui a donné lieu de croire qu'il y avoit là des édifices ou des temples qui avoient été bâtis sous l'un et l'autre empereur. Ces monumens, comme nous l'avons dit tome Ier de cet ouvrage, furent laissés à sec sur le rivage de la mer le 5 javier 1647. Examinons maintenant les deux statues de six pieds de proportion et en pied de Clovis Ier et de la reine Clotilde, dont on voit ici la gravure.

N° 9 et 9 (*bis*). Ces deux statues, faites pour tenir une place remarquable parmi les monumens de l'histoire de France, qui sont réunies dans notre Muséum, représentent certainement des personnages de la premiére race de nos rois,

La figure de l'homme posée de bout, les cheveux flottant sur les épaules, et barbue, (la chevelure longue étoit alors le signe caractéristique de la liberté de la noblesse), est vêtue de la tunique longue et d'un manteau parfaitement semblable aux vêtemens que nous avons eu occasion de remarquer dans les statues de Clovis, décrites sous le n° 9; de Childebert, n° 6; de Hugues Capet, n° 16, et des autres figures des rois, de la première, de la seconde et de la troisième races, également conservées dans ce Musée. Cette figure tient de la main droite un livre qui indique, suivant Montfaucon, la fondation d'une église; de la main gauche, elle tient un bâton fleuri ou sceptre, surmonté d'un feuillage, qui se termine par une grappe de corymbe. La forme du sceptre, *virga* ou *scipio*, a beaucoup varié dans ces temps-là; celui de Pharamond étoit une espèce de règle plate, surmontée d'un fer de lance orné de deux crochets; celui de Clovis étoit surmonté d'un aigle, et celui de Childebert, que l'on voyoit au portail de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, suivant Montfaucon, étoit orné de feuillages, et d'une pomme de pin qui en relevoit l'extrémité, dans le goût de celui que nous voyons ici; ceux de Louis le Débonnaire et de Louis le Jeune, suivant le même auteur, qui les a publiés, sont à peu près de même.

Ce qui rend les figures dont je parle extrêmement précieuses, c'est le *limbe*, ou le cercle lumineux (l'*auréole sacrée*), sur lequel leurs têtes paroissent appliquées, ou plutôt se reposer. Montfaucon dit que l'usage de placer le limbe sur la tête des statues des rois de France se borne, en deçà du Rhin, à la première race, et qu'il ne passe point dans la seconde. (*Voyez*, dans ce Musée, les statues des rois de la troisième race, sculptées dans le onzième siècle, décrites sous le n° 525, qui décoroient le portail de l'abbaye de Saint-Denis.) Elles sont sans limbe. Ce limbe se plaçoit très-rarement sur la tête des statues, et on ne le voit ordinaire-



Deroiez fecit.

Le Roi Clovis et la Reine Clotilde

(Sculpture française du Sixième Siècle).

ment qu'aux représentations de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des saints, ou de nos premiers rois chrétiens, auxquels on accordoit les honneurs de l'apothéose après la mort.

Nous convenons que la plupart des allégories que l'on voit encore dans nos vieilles églises chrétiennes y sont déplacées aujourd'hui ; mais reportons-nous au temps de l'introduction du culte catholique dans les Gaules, et nous serons convaincus que les premiers sectaires du christianisme, qui s'est établi au milieu de l'idolâtrie, ont dû adopter, pour le moment, des débris du culte qu'ils vouloient repousser, dans l'espérance de les rejeter par la suite. Voilà pourquoi nous avons été forcés de recourir à l'ancienne mythologie pour expliquer plusieurs monumens que nous avons découverts dans nos anciens temples chrétiens, et ce n'est pas par irrévérence pour la religion chrétienne que nous le faisons ; mais nous y sommes forcés par la nature même des choses. Ce limbe, ce sceptre mystérieux, semblent concourir à appuyer ce que nous avons avancé plus haut, sur la manière dont les anciens peignoient allégoriquement l'*Immortalité* ou l'*Apothéose*. Il est incontestable que l'on a voulu peindre, dans cette circonstance, l'apothéose d'un roi de France. On lui a mis dans la main un bâton fleuri, ou sceptre, qui, lui-même, présente deux symboles à la fois : sa tige inférieure est une simple verge, qui désigne le commandement ou la puissance qu'il exerçoit sur la terre ; le feuillage et le fruit dont il est surmonté, la pomme de pin dans celui de Childebert, dont parle Montfaucon, et le corymbe dans celui-ci, sont reconnus pour être des attributs de Bacchus, le principe de la régénération universelle. Enfin je vois la tête de cette statue enveloppée ou absorbée par le disque du soleil, autrement dit le limbe, caractère essentiellement consacré aux personnages auxquels on accordoit les honneurs de l'apothéose, ou que l'on déifioit. Or, il est plus que prouvé, par les attributs dont notre statue est chargée, que

c'étoit la manière, dans ce temps-là, de peindre l'immortalité; puisque la verge fleurie que l'on a mise dans la main du personnage que l'on distingue ici par cet honneur suprême, et chargée des fruits consacrés à Bacchus, l'image de la reproduction annuelle du printemps, vainqueur de l'ennemi de la fécondité, peint le passage de la mort à la vie; et que la lumière céleste, dont il est censé jouir par sa résurrection, est figurée par le limbe, ou le disque du soleil, dans sa plus haute exaltation (1).

La figure de femme que nous avons sous les yeux n'est pas moins intéressante que la première; la princesse qu'elle représente a reçu les honneurs du limbe, comme on le donnoit à la sainte Vierge, et nous ne doutons point que ce ne soit une reine de France de la première race, que l'on a distinguée des autres. Elle nous fait voir le costume des femmes de ce temps-là dans son entier développement et dans ses détails: sa tête, couronnée, est couverte d'un voile qui développe de chaque côté une grande tresse de

(1) L'origine que M. Johanneau donne au mot *auréole*, vient à l'appui de ce que je viens de dire sur le *limbe* que l'on voit sur les statues que je décris. « Le mot *auréole*, qui n'étoit point connu des Romains, et qui ne peut trouver une étymologie raisonnable et fondée dans la langue latine, dit ce savant, appartient tout entier à la langue et à la religion celtique, car il vient du breton ou du gallois *gor*, en construction *or*, bord, limbe, cordon, et du breton *sol*, soleil, limbe du soleil. Pour prouver que ces deux radicaux ne sont pas restés stériles dans la langue celtique, et qu'ils ont laissé des traces de leur ancienne existence dans plusieurs autres langues de l'Europe, je remarquerai que c'est du celtique *gor* ou *or* que vient le vieux français *orée*, les diminutifs *ourlet* et *ourler*, et le latin *ora*; ainsi que le breton lui-même *courem* ou *gourem*, en construction *ourem*, ourlet ou bordure, composé du breton *gor*, bord, limbe; gallois *cwr*, *ora*, *limbus*. A cette même famille vient encore le gallois *cor*, en construction *hor*, bord ou limbe supérieur, sommet de la tête, *vertex*; mot analogue, comme on voit, de son et de sens à *gor* et *cwrr*, bord ou limbe. L'*auréole* n'est en effet qu'un cercle ou demi-cercle formé par des rayons divergens tout autour ou au sommet de la tête du soleil ou des personnages allégoriques ou héroïques qui sont représentés comme ce dieu de la lumière.

cheveux qui descendent jusqu'aux genoux; ces tresses, enveloppées d'un ruban qui les retient par intervalles, sont un témoignage du soin que les femmes avoient de leur chevelure, qu'elles considéroient comme un des principaux ornemens de leur toilette.

Tout, dans cette circonstance, sert à fixer l'époque de l'érection de ces deux statues; d'abord, j'y vois le limbe intact et bien conservé, qui caractérise essentiellement la première race; si je considère ensuite le style du dessin et le goût qui régne dans cette sculpture, j'y reconnois les formes, le travail et les convenances du temps. Elles sont longues, minces, roides et serrées, servant de colonnes ou de support, comme toutes les statues des premiers siècles; telles enfin qu'on en voyoit avant la révolution aux portails de l'abbaye de Saint-Denis, de Saint-Ayoult de Provins, des églises cathédrales de Chartres, de Montereau, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris, etc. Montfaucon, en parlant de ce dernier, que l'on a détruit, dit: « On y voit d'ailleurs le goût grossier de la statuaire du temps de la première race, où l'on faisoit les statues tout-à-fait plates, comme sont toutes celles qui portent le limbe, et qui se remarquent dans d'autres églises. Du temps de Charlemagne on donnoit plus de rondeur aux statues. » D'après toutes ces observations, je ne crains pas d'affirmer que ces deux statues sont les représentations de Clovis Ier et de la reine Clotilde, sa femme; elles ornoient le portail de l'antique paroisse de Corbeil (Notre-Dame); et personne n'ignore que l'origine des églises curiales en France date du moment que Clovis, à la sollicitation de la reine Clotilde, abandonna l'arianisme et permit le libre exercice du culte catholique dans ses états (1). Clovis, dès ce moment, fut donc con-

---

(1) Le roi Clovis et la reine Clotilde reçurent les honneurs de la béatification du pape Gélase.

sidéré comme le fondateur de tous les temples, dans lesquels on exerçoit librement le nouveau culte; aussi le voyons-nous ici avec un livre à la main, le signe caractéristique de la fondation (1), et je ne doute pas que les habitans de Corbeil, ville située dans l'ancien royaume de Paris, n'aient eu l'intention de rendre à leur roi un hommage authentique de leur reconnoissance par l'érection de ces deux statues appliquées extérieurement à la principale porte de leur église. Je dis ici extérieurement, parce que le culte des images étoit défendu, et qu'en conséquence ces figures ne pouvoient trouver place dans l'intérieur de l'église.

La statue de Clovis est ceinte du diadême, et porte les marques consulaires, dignité qu'il reçut à Tours, d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui députa exprès un ambassadeur. Suivant Grégoire de Tours, le diadême étoit d'or, enrichi de pierres précieuses; le manteau et la robe de pourpre, ornés de broderies; tous ces caractères essentiels sont bien exprimés sur notre statue. Clovis, continue le même auteur, accepta ces honneurs avec joie; paré de ces nouveaux ornemens, il monta à cheval, au milieu des acclamations d'un peuple immense, et reçut ainsi publiquement les titres de CONSUL et d'AUGUSTE. On retrouve également dans la statue de Clotilde tous les traits de son visage; cette reine, suivant Mézerai, étoit belle, bien faite, avoit l'esprit entreprenant, et montroit une grande sagacité dans les affaires.

Observations sur le Costume de la reine Clotilde.

Je remarquerai que la tunique gaufrée que l'on voit sur la statue de la reine Clotilde ressemble parfaitement aux chemises ou tuniques que l'on fabrique encore aujourd'hui à Chio, à l'usage des femmes grecques, et plus

(1) La statue de Childebert, que l'on voyoit à Saint-Germain-des-Prés étoit aussi chargée d'un livre que l'on avoit mis dans la main de ce roi, en sa qualité de fondateur de cette abbaye.

particulièrement encore à celui des femmes du sérail. Cette étoffe est une espèce de crêpe de soie semblable à celui que nous fabriquons, dont la trame se retire un peu sur elle-même, de manière à former de petites ondulations, comme ceux que le sculpteur a essayé de rendre sur les statues dont je viens de parler; cette étoffe est chargée, dans certains endroits, de bandes ou raies formées dans la trame, à l'aide d'un fil plat de soie blanche simplement faufilé, ce qui lui donne un brillant qui ressort très-bien sur le mat de l'étoffe. M. Parendier, secrétaire d'ambassade à Constantinople, à son retour en France, a apporté une de ces chemises ou tuniques grecques, que j'ai vue chez lui: elle m'a confimé dans l'opinion où j'étois sur l'usage commun des étoffes orientales en France dans les premiers temps de la monarchie. Il y a même tout lieu de croire, après l'examen de quelques monumens antiques, que les femmes de l'ancienne Grèce faisoient leurs tuniques avec cette étoffe, puisque, dans certaines statues de femmes, et notamment dans celle de la Junon qui est conservée dans le Musée Napoléon, on voit, outre les plis de l'étoffe, des ondulations qui ressemblent assez à celles que donne le crêpe, telles que celles que nous avons remarquées sur notre statue de la reine Clotilde. Les femmes mamelucks font usage d'une étoffe légère faufilée de lames d'or ou d'argent, qui ressemblent aussi aux tuniques de Chio.

Dans la salle du treizième siècle, sous le n° 9, on voit une autre statue de Clovis Ier, qui est représenté couché; mais comme cette statue a été sculptée dans l'an 1200, nous avons cru devoir la placer à son ordre de date. (*Voyez*, dans le premier volume, page 183, la description des monumens du treizième siècle.)

Nous dirons encore un mot sur une inscription trouvée dans les ruines de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, déja décrite dans notre second volume sous le n° 521, page 10; nous avons pensé que ce fragment précieux pouvoit être le

reste de l'ancien tombeau d'un certain Louis, abbé de Saint-Denis et chancelier de France, qui mourut en 867. Il étoit fils naturel de Rotrude, fille de Charlemagne, née en 775, qui eut cet enfant avec le comte de Roricon. Rotrude fut fiancée ensuite avec Constantin le Jeune, empereur d'Orient. Au-dessous on en voit une autre, également en pierre et gravée en creux, qui m'a été envoyée de Poitiers par M. Siauve, commissaire des guerres, membre de l'académie celtique de Paris, connu dans la littérature par un excellent ouvrage sur les *Antiquités du Poitou*: cette inscription est ainsi conçue :

In anno Christi undecimo regnante domino rege Carlo, obivit bonæ vitæ, memoriæ atque nominis Rustel, sepultus sexto iduum aquestôs primâ feriâ. (Cette date doit correspondre avec le 19 août 851.)

Si nous comparons ensuite les monumens que nous avons rassemblés dans notre collection, du temps des Pepin et de Charlemagne (dont nous avons parlé dans le premier volume, sous le n° 514, page 218, et dont nous donnons ici une gravure en supplément sous le n° 514 (*bis*), avec les statues du neuvième siècle, décrites dans le tome second, page 38, sous les noms de Hugues Capet, Henri, Philippe, Louis le Gros et Louis le Jeune; nous remarquerons aisément des variétés très-sensibles, non seulement dans la conception et dans le style, mais encore dans l'exécution. Jetons un coup-d'œil sur l'antique basilique de Sainte-Geneviève, bâtie sous Robert le Pieux, et sur le Louvre, tel qu'il existoit encore sous Philippe Auguste, et dont nous donnons une vue exacte sous le n° 556 (*bis*), copié sur un ancien tableau représentant la famille de l'abbé Guillaume; tableau que nous avons décrit tome III, pages 13, 14 et 15; examinons l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, bâtie dans le onzième siècle; l'église Notre-Dame, commencée vers la

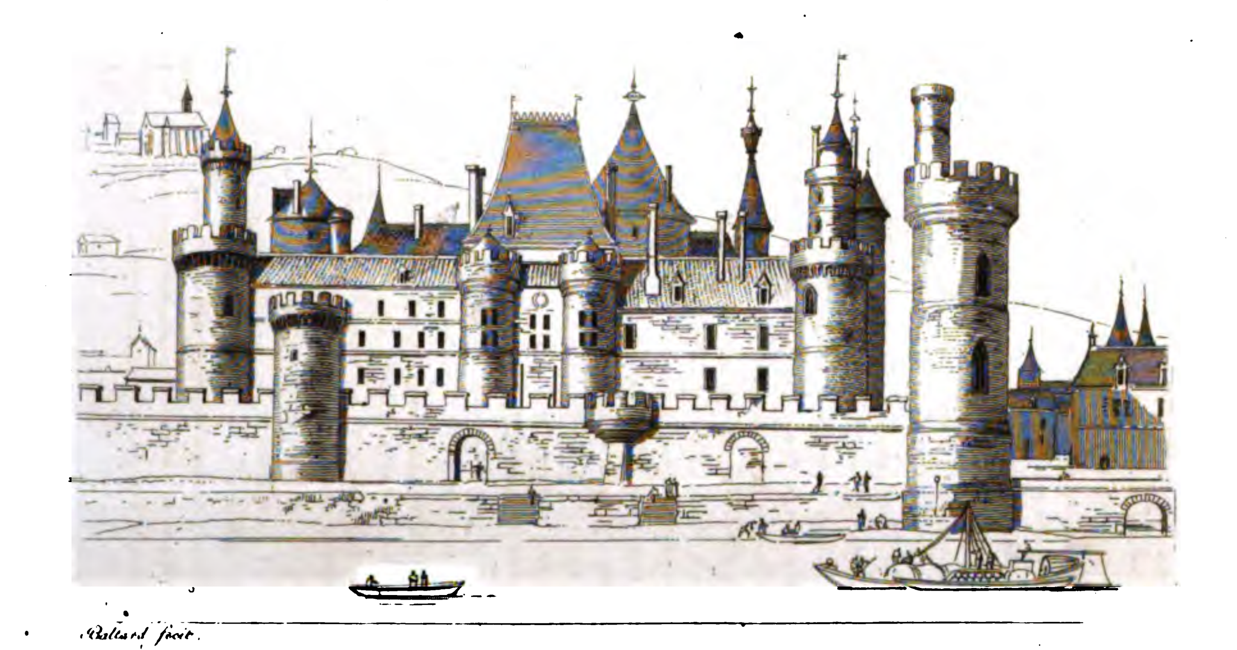
même

Bdrd del & Sculp.



Chapiteaux de Colonnes Gothiques Tirés du Museum des Monumens Français

Sculpture française du huitieme Siecle.



Ballard fecit.

Vue du Chateau du Louvre, tel qu'il existoit dans le douzieme Siecle.

même époque, terminée environ un siècle après. Voyons dans la troisième cour de ce Musée la restauration d'un cloître et d'un portail, de l'invention du célèbre Montreau, architecte, en titre du roi de France Louis IX ou saint Louis; portons aussi nos regards dans notre collection de monumens français, consultons-y la restauration des quatre façades du château de Gaillon, bâti en 1500 pour le cardinal Georges d'Amboise, par Jean Joconde, architecte particulier du roi Louis XII; le tombeau de ce prince, celui de François I[er], et le rétablissement, dans la première cour de ce Musée, du château d'Anet, que Philibert de Lorme avoit bâti pour Diane de Poitiers, par les ordres du roi Henri II, qui en paya les frais sur sa cassette particulière. (*Voyez*, tome 4, la description de ces monumens magnifiques, pag. 50 et 53; et les plans et élévations suivant leur placement et leur restauration dans le Musée, p. 201 et 202). Comparons, dis-je, les monumens dont je viens de parler avec la nouvelle église de Sainte-Geneviève du célèbre Soufflot, et nous serons à même de suivre, sans aucun guide, les différentes gradations de l'architecture en France, d'après les siècles dont il est ici question, avant d'arriver au point de perfection que présente cet édifice. Nous admirerons encore la recherche et le goût que les artistes du seizième siècle mettoient non seulement dans les ornemens de l'architecture, mais encore dans les ustensiles propres aux usages domestiques, ainsi que dans les armures les plus ordinaires. Ils avoient l'art de repousser le fer et de le ciseler avec tant de dextérité, qu'il pouvoit rivaliser avec les plus belles pièces d'argenterie. Un travail compliqué et surchargé de dessins n'effrayoit point ces artistes célèbres. Les arabesques et les sujets historiques que l'on voit sur les casques et les armes que nous avons gravés dans notre quatrième volume sous les n° 152 et 132 (*bis*), celles des belles serrures du château d'Ecouen dont nous avons parlé dans ce volume, page 6, et dont nous donnons ici la suite

Asie pour conquérir la Terre-Sainte. Les architectes qui suivirent Louis le Jeune dans ses expéditions outre mer, commencèrent, à leur retour, à introduire, dans plusieurs provinces de la France les premiers élémens de l'architecture arabe, improprement désignée sous le nom d'*architecture gothique*, qui fut ensuite perfectionnée sous saint Louis, par le célèbre Montreau, que ce roi pieux avoit emmené avec lui en Syrie, etc. C'est à cette époque mémorable que s'établit l'ordre célèbre des Templiers, si infâmement accusés et si inhumainement traités par le roi Philippe le Bel « *Que la religion est terrible et puissante!* a dit un philosophe du dix-huitième siècle. » Qu'il me soit donc permis de tracer ici quelques lignes sur l'histoire affreuse de ces malheureuses victimes de la politique des cabinets de Rome et de France. Il s'en faut de beaucoup que les circonstances de leur condamnation soient aussi connues que l'affreux jugement qui fut rendu contre eux.

Personne n'ignore que la chevalerie du Temple est un ordre militaire dont l'institution fut de conserver les lieux saints, dont les Français s'étoient rendus maîtres, et de protéger les pélerins qui venoient de toutes parts pour les visiter. Des gentilshommes, compagnons de Godefroi de Bouillon, en furent les fondateurs et les premiers membres. Ils faisoient vœu de porter les armes contre les infidèles; l'ordre étoit militaire et religieux à la fois, car les chevaliers de la milice du Temple faisoient les trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; on les trouve désignés sous la qualification de *devoti milites*. Le fanatique Bernard, persécuteur d'Abélard, leur rend cependant justice. (*Exhort. ad milites templi.*) Le mot de *Templiers* leur vient du temple de Jérusalem, au service duquel ils s'étoient consacrés. Leurs chefs avoient le titre de *grands maîtres*: presque tous ces grands maîtres sont des *Français*, de ce qu'on appeloit, de *grandes maisons*. D'abord les Templiers étoient assez

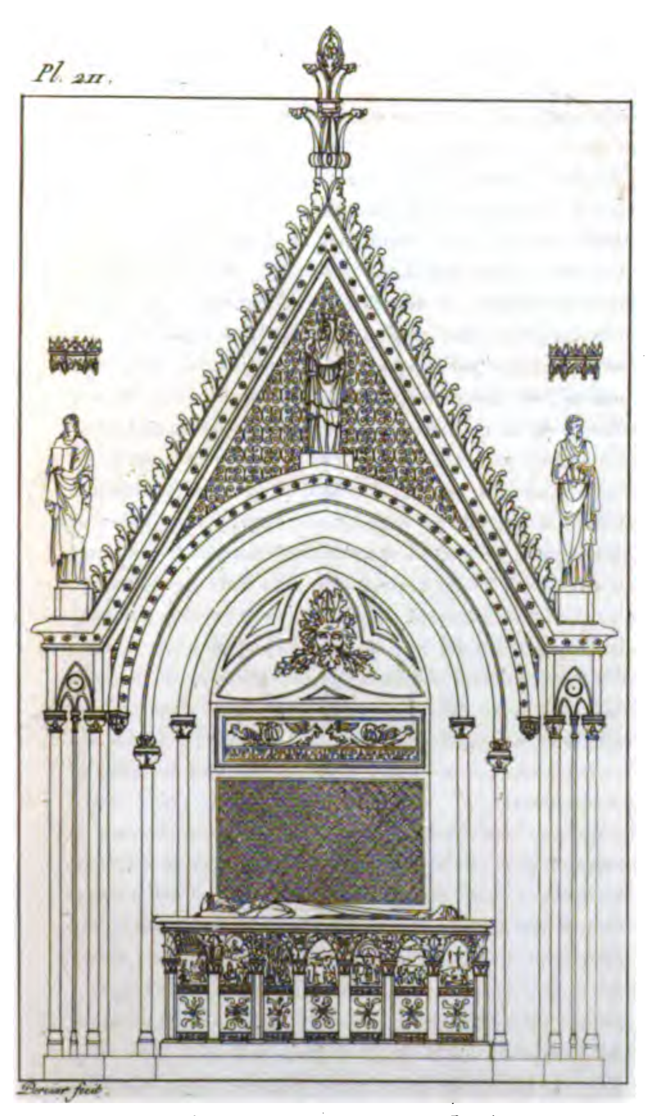
pauvres. Dans la suite, l'ordre acquit de grandes richesses, lesquelles produisirent peut-être cet esprit d'indépendance qui caractérise les Templiers. Ces richesses augmentèrent considérablement, et avec elle une certaine fierté ; déjà, en 1208, le pape Innocent III leur écrivit une lettre par laquelle il se plaignoit de leur peu de respect envers les évêques, et même envers les légats, ainsi que de leur désobéissance. Ce qu'il est important de remarquer, à cause du levain qui fit fermenter la haine et la vengeance. Elle éclata en 1305, sous le magistère et contre le dernier grand-maître, Jacques Molay. Les historiens ne rapportent que des traits honorables de sa conduite : il étoit d'une illustre maison du comté de Bourgogne. et fort estimé à la cour de France, où il avoit tenu sur les fonts de baptême un des enfans de Philippe le Bel.

En 1302, Molay avoit été vaincu par les Musulmans. Les nouveaux efforts que les Templiers firent en 1303 contre ces infidèles devinrent inutiles, et les chevaliers prirent le parti de se retirer dans l'île de Chypre. La même année, les Templiers de France se déclarèrent contre Philippe le Bel, dans ses démêlés avec Boniface VIII. Et en 1305, le grand-maître Molay, ses officiers et tout l'ordre sont dénoncés au pape Clément V, comme des *scélérats*, des *infâmes*, comme des *hérétiques* et comme des . . . . Je m'arrête, les calomnies affreuses que l'on inventa pour perdre ces chevaliers, sont de nature à faire frémir. L'atroce Clément mande Molay et le grand-maître de l'Hôpital, pour ôter tout sujet de soupçon au premier. Molay se rend à Avignon, le pape le trompe indignement, se concerte avec le roi de France pour supprimer l'ordre des Templiers ; on emploie la ruse et la perfidie. On apposte deux scélérats connus, dont un Templier, qui se font dénonciateurs. Molay et ses chevaliers sont arrêtés à Paris : tous les Templiers qui étoient en France sont saisis le même jour, vendredi

13 octobre 1307. Le pape mande à tous les souverains de sévir contre les Templiers. Molay, transféré de prison en prison, fut ramené à Paris, où l'on acheva son procès. Il fut mis à la question ; et, le lundi 18 mars 1314, il fut condamné au feu pour n'avoir pas confirmé les aveux qui lui avoient été arrachés dans la torture. Il fut brûlé dans la place Dauphine, et avec lui le commandeur d'Aquitaine ou de Normandie. « Le grand-maître, Jacques Molay, monta « courageusement sur l'échafaud ; il mourut en chevalier « chrétien, en héros martyr. Son innocence, celle de son « ordre et de ses chevaliers ne sont plus révoquées en doute, « ne peuvent plus l'être. *La justice des siècles est enfin « arrivée pour eux.* » (M. Raynouard, Précis historique, mémoire qui précède sa tragédie des Templiers.) Molay et ses compagnons au milieu des flammes chantoient des cantiques divers ; la douce harmonie de leur voix, qui montoit jusqu'aux cieux, sembloit appeler la vengeance divine. Une tradition populaire dit que le grand-maître ajourna dans l'année, au tribunal de Dieu, le roi Philippe et le pape *Clément*, et qu'en effet tous deux moururent dans cet intervalle. On me pardonnera cette digression en faveur du sujet : revenons à l'architecture arabe, qui fait le motif de nos observations.

On jugera aisément de l'élégance de cette architecture, si on examine dans ce Musée la chapelle sépulcrale d'Héloïse et d'Abélard, que j'ai fait construire avec les vestiges de l'habitation délicieuse que ces deux amans avoient fait construire au Paraclet, pour y réunir une société d'ames douces et sensibles (*voyez* tome Ier, page 223, n° 515.) ; le tombeau du roi Dagobert, élevé dans l'abbaye Saint-Denis, par les ordres de l'abbé Suger (même volume, page 152, n° 6.) ; le mausolée de la reine Blanche, mère de saint Louis, que j'ai tiré des décombres de l'abbaye de Maubuisson, vendu comme simples matériaux, et restauré, comme on le

Pl. 211.



Percier fecit.

Tombeau de la Reine Blanche mere de S.t Louis.

Sculpture et Architecture française du XIII.e Siecle.

voit par la gravure que j'en donne sous le n° 431. Voici la description de ce monument :

Chapelle sépulcrale de la reine Blanche, mère de Louis IX, ou le *Saint*, morte dans la soixante-quatrième année de son âge, en 1253, à l'abbaye de Maubuisson qu'elle avoit fondée en 1242. Cette chapelle, de forme ogive, est composée dans le goût de celle de Dagobert, que nous avons décrite tome Ier, page. 152. On voit la statue de la reine couchée et sculptée en marbre noir, posée sur un sarcophage qui est orné sur le devant d'une colonnade composée de sept colonnes, formant autant de petits arcs, dont les archivoltes sont chargés de feuilles de vigne très-bien sculptées. Les entrecolonnemens étoient ornés de peintures à l'eau d'œuf, que le temps a usées, mais dont on voit encore des fragmens qui suffisent pour nous donner une idée de la peinture de ce temps-là. Au-dessus on voit une espèce de mosaïque composée de petits morceaux de verre coupés en losange, sur lesquels on a peint par derrière divers ornemens. Cette mosaïque, qui sert de fonds à la statue de la reine, est couronnée par une frise gravée en creux, représentant des griffons et des coqs. Au-dessous on voit une tête en pierre de liais, singulièrement curieuse pour la délicatesse de sa sculpture. Ce morceau, d'une composition de pure fantaisie, représente un masque d'une belle figure, des traits duquel partent des feuillages dans lesquels ce visage se fond de manière à n'être plus aperçu. L'inscription suivante tourne autour de l'ogive qui encadre cette tête : *Madame la Royne Blanche mere de Monsieur Saint-Loys*. La partie supérieure de cette chapelle est décorée de feuillages, et de trois statues en marbre blanc, représentant la sainte Vierge, saint Marc et saint Jean l'évangéliste. Blanche de Castille, reine de France, étoit fille d'Alphonse IX, roi de Castille, surnommé le *Noble* et le *Bon*. Il vainquit les Sarrazins à Muradat, en 1212, et mourut à l'âge de soixante ans, en 1214, pleuré de toute la Castille. Blanche

épousa Louis VIII, roi de France, en 1200, dont elle eut neuf fils et deux filles. Elle inspira à son fils Louis, depuis roi de France (sous le nom de Louis IX, ou le *Saint*), des sentimens d'une haute vertu, en le faisant élever avec ses autres enfans, par des hommes d'une grande probité et d'une doctrine pure. Elle passoit pour la plus belle femme de son temps; elle avoit du courage et de la fierté, un esprit brillant et solide; elle mettoit beaucoup de finesse et de dextérité dans les affaires. Elle fut nommée régente du royaume pendant la minorité de son fils, et pendant la croisade de ce prince. Malgré ses grandes vertus, cette femme incomparable trouva des censeurs, et même des calomniateurs dans le sein même de sa cour. Elle opposa à ses ennemis une grande douceur, et en triompha adroitement en les divisant entre eux. Ce beau monument, qui n'offroit que des ruines, et que j'ai entièrement rétabli, suivant les dessins que j'en ai fait avant sa destruction, ainsi que la petite église en pierre, qui couvre le tombeau de Charles V, que l'on voit dans la salle du quatorzième siècle, chef-d'œuvre d'exécution, décrit et gravé tome III, n° 60 (*bis*), page 9, peuvent bien servir d'autorité pour constater ce que j'ai avancé dans cet ouvrage sur l'architecture arabe, improprement dite gothique. L'emploi de cette architecture, très-hardie dans sa construction, très-légère dans son style, et très-riche dans sa décoration, qui présente la plus grande magnificence, puisque l'or, l'azur et les pierreries même y étoient employés avec profusion, ou imités avec beaucoup d'art, se prolongea dans toute la France jusqu'au quinzième siècle. C'est alors que les papes Jules II et Léon X, par une connoissance parfaite de l'antiquité, et par les nombreux travaux qu'ils firent exécuter, retirèrent les arts de l'enfance et de la barbarie, en ramenant eux-mêmes les artistes aux principes du vrai et du beau. Bramante construisit le Vatican, Michel Ange, Raphaël et Jules Romain l'ornèrent de leurs produc-

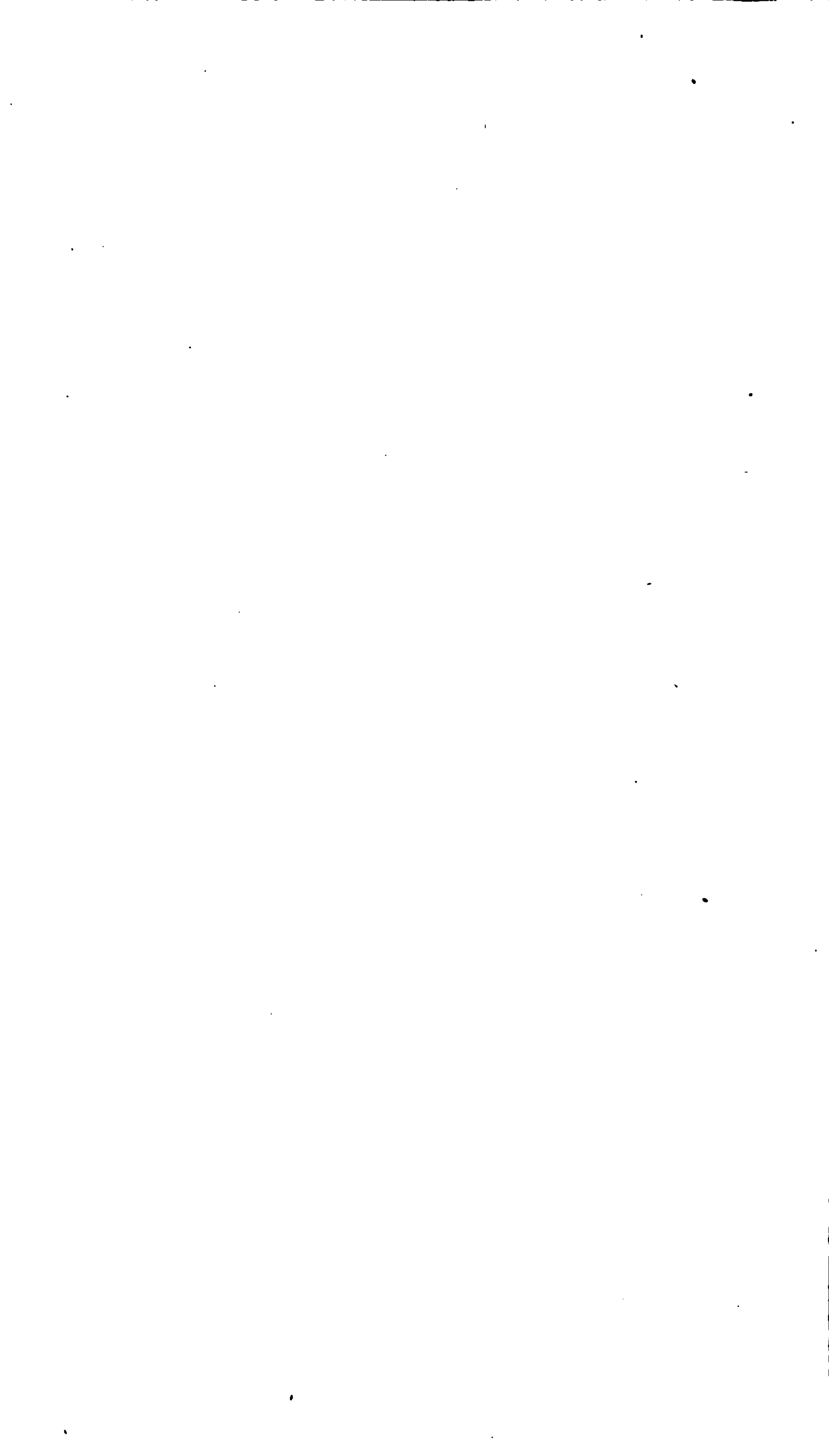
tions. Les artistes français voulurent imiter le beau genre arabesque que Raphaël avoit si savamment employé au Vatican ; mais, comme il est reconnu que l'avancement ne se généralise dans les sciences et dans les arts que par un travail opiniâtre et long-temps suivi, et même qu'après avoir formé un grand nombre d'élèves, ces artistes trop prompts à imiter le style d'une architecture qu'ils n'avoient pas assez méditée, et entraînés par la force irrésistible de l'habitude vers les principes qu'ils avoient reçus de leurs maîtres, mêlèrent dans la composition de leurs bâtimens le goût arabe au style simple et régulier de la belle architecture qu'ils avoient vue en Italie ; ils établirent des monumens hermaphrodites, surchargés d'arabesques, dont on fait bien d'admirer l'invention et la parfaite exécution, mais cependant qui n'ont ni l'élégance de l'architecture arabe, ni la pureté des monumens romains. C'est bien là, je pense, ce que présente le beau tombeau de Louis XII, par Paul Ponce (1) ; les portiques et les colonnades du château de Gaillon, restaurées dans la seconde cour de ce Musée, bâti pour le bon et ministre Georges d'Amboise, cardinal plus philosophe que ministre : on rapporte que se défiant des flatteurs et des courtisans, il répétoit volontiers ceci : *On arrive auprès d'un protecteur avec des cotteries, on arrive plus sûrement encore en le menaçant ou en le brusquant ; si cela ne réussit pas, on se met à ses genoux. Le bon administrateur doit aller au-devant du galant homme, et le prendre où il le trouve.* La niche arabesque qui ornoit le pont Notre-Dame, dont suit ici la description, est du même Joconde.

---

(1) C'est ici le moment de relever une erreur qui s'est imprimée jusqu'à présent dans toutes les descriptions de Paris qui ont été publiées : il s'agit de deux figures conservées dans netre Musée : c'est celle d'André Blondel, mort en 1560 ; et de Charles Maigné, mort en 1556, décrites tome III, pages 84 et 85. Je pense que ces figures sont de Ponce *Jacquio*, que l'on a confondu avec *Paul* Ponce, qui mourut avant André Blondel et Charles Maigné.

N° 322. Une niche ornée d'arabesques, exécutée en 1507, sur les dessins de Jean Joconde, religieux-cordelier, architecte du roi Louis XII. Ce monument formoit l'un des angles du pont Notre-Dame, du côté de Saint-Denis de la Charte.

Le pont Notre-Dame, originairement en bois, fut commencé en 1413. Cette partie de la rivière, suivant d'anciennes chroniques, appartenoit aux abbés et religieux de Saint-Magloire, qui en firent la cession aux prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, *moyennant vingt sols parisis par an de cens de fonds de terre, avec retenue de la justice, tant dessus que dessous ledit pont; ledit acte passé le* 23 *décembre* 1412. L'an 1414, au mois de juillet, par arrêt de son grand conseil, le roi Charles VI, assisté des ducs d'Orléans, de Bar et Bavière, le connétable, les archevêques de Sens et de Bourges, les évêques de Laon et de Noyon, le chancelier de Guyenne, le sieur d'Offremont de Torcy, messire Collant de Calleville, Jannet de Toute-Ville, Me Guillaume Coussinet, et plusieurs autres, donna une certaine quantité de bois, et permit aux prévôt et échevins de la ville Paris de terminer ce pont, se réservant néanmoins le droit de haute et basse justice, et autres droits particuliers. « Ce pont n'étoit que de bois, dit Robert Gaguin, ayant en longueur 70 pas 4 pieds, et en largeur 18 pas, des deux côtés, et sur lequel étoient bâties soixante maisons égales en structure et en hauteur; lequel, après avoir subsisté quatre-vingt-douze ans seulement, tomba en la rivière l'an 1499, le vendredi 25 octobre. » Après un long détail sur cet événement, cet écrivain donne une longue pièce de vers, dans laquelle il parle des malheureux qui périrent en cette occasion. Au lieu d'un pont de bois dont nous venons de parler, on bâtit en pierre celui que nous voyons encore aujourd'hui; la dernière pierre de la sixième et dernière arche fut posée et coulée le samedi 10 juillet 1507, par M. Dreux Raynier, prévôt des marchands de la ville de Paris, qui



Pl. 212.

N° 109.



N° 109 (bis)



Percier del.

Mausolée de Philibert Delorme.
Architecte célèbre.

Mausolée de Jean Bullant.
Architecte célèbre.

étoit accompagné de messieurs Jean le Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolle Seguier et Hugues de Neufville, échevins. Jean Joconde, employé par le roi Louis XII à la construction de l'une de salles du Palais, en fut l'architecte et le directeur. Aux quatre coins de ce pont, se voyoient des tourelles, au-dessous desquelles étoient des niches ornées des armes de la ville de Paris, et des figures arabesques. Dans le milieu du pont, on voyoit les statues de la sainte Vierge et de saint Denis. On fit graver sous l'une des arches du pont les vers suivans :

Jucundus geminos posuit tibi Sequana pontes,
Hunc tu jure potes dicere pontificem.

Pierre Lescot, Philibert Delorme, et Jean Bullant, sous les rois François Ier et Henri II, mirent la dernière main à l'architecture française; et, malgré les imperfections que nous montrent leurs monumens, on ne peut se dissimuler que ce sont eux qui ont entendu le mieux le style et le genre de construction qui convient à nos usages et à nos climats. Sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, les successeurs de ces grands artistes conservèrent les belles proportions de l'architecture, en y introduisant cependant des innovations peu avantageuses à l'art, et nous ne citerons de bien remarquable de ce temps-là que le pont Neuf et le Luxembourg. Pour plaire au fastueux Louis XIV, qui ne trouvoit la véritable beauté et la vraie grandeur que dans le volume et l'espace, les artistes abandonnèrent la simplicité et la pureté que nous admirons encore dans les ajustemens des édifices du seizième siècle; en cherchant ce qu'ils appellèrent le *grandiose*, ils ne firent que des bâtimens colossaux et n'élevèrent que des masses lourdes sans pureté et sans goût. Que citerons-nous de remarquable après la colonnade du Louvre et

la porte Saint-Denis? Enfin l'architecte Gabriel, sous Louis XV, voulant enchérir sur ses prédécesseurs, introduisit, dans des ensembles ridicules et mal entendus, un nombre considérable de colifichets, qu'il encadra dans des moulures informes ; et l'architecture, ainsi abandonnée à un mauvais genre, tomba dans une entière désuétude. Mais, vers le milieu du siècle dernier, elle fut entièrement relevée par les leçons publiques de l'excellent professeur David Leroy, et nous vîmes bientôt s'élever l'École de Chirurgie, le Panthéon français, le théâtre de la Comédie française, aujourd'hui l'Odéon, celui des Italiens ; la restauration de l'église Sainte-Croix à ~~Chartres~~ Orléans, etc. Voilà les différentes gradations par lesquelles l'architecture a passé en France. C'est cette chronologie si utile à l'art que nous avons cherché à établir dans notre Musée, en employant pour la construction des salles qui représentent les siècles antérieurs au nôtre, les débris des monumens construits même aux époques que nous avons voulu représenter ; c'est aussi ce que nous avons cherché à développer d'une manière claire.

C'est un préjugé établi depuis long-temps, comme nous l'avons observé dans notre livre qui traite de la peinture sur verre, pages 90, 91 et 92, de faire de cet art un secret qui ne s'étoit transmis d'âge en âge que dans les familles des peintres-verriers ; aussi a-t-on répandu dans le public que ce secret, depuis environ un siècle, étoit perdu. La négligence, il est vrai, que l'on a mise à employer des verres peints dans les édifices publics, a contribué à accréditer un bruit qui n'avoit d'autre fondement que dans le goût où l'on est actuellement de préférer les verres blancs. Malgré cette défaveur, quelques artistes de nos jours se sont occupés à Paris de la peinture sur verre, et même s'en occupent encore. M. Viel, notamment, vient de faire sur verre le portrait de Sa Majesté l'Empereur et Roi ; peinture qui doit orner la salle du quatorzième siècle de ce Musée, et

Pl. 213.



Léviel pinx^t.

Peinture sur verre du XVIIIe Siecle.

dont nous nous empressons de donner ici la gravure. L'artiste Bittenbach de Cologne n'est donc pas le seul qui s'occupe aujourd'hui de la peinture sur verre, comme on a cherché à le faire entendre dans le journal de Paris du 5 avril dernier, dont l'article est ici rapporté en note (1). Je suis loin de douter des talens de M. Bittenbach ; mais je prouve non seulement, par les peintures sur verre conservées dans ce Musée, signées Seguin, et datées de 1786, l'une représentant un philosophe en méditation, composé et peint dans la manière de Rembrant ; l'autre, une vue de la Grèce, exécutée d'après un dessin de David Leroy, et par le beau portrait de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand, par M. Viel, que les Français se sont occupés de la peinture sur verre, malgré l'insouciance que l'on a mise à employer leur talent dans les décorations de nos édifices. J'ajouterai encore que M Demarne, peintre, a fait des essais dans ce genre qui ont été admirés, et que M. Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, s'en est également

---

(1) *Cologne, 1er avril 1806.* (*Journal de Paris, 5 avril 1806.*)

C'est dans notre ville que florissoit principalement l'art de la peinture sur verre. Il étoit en honneur dès l'an 1260 ; il fut porté au plus haut degré vers 1430, et commença à décliner dès 1600 jusqu'en 1750, où il parut entièrement perdu. Les nombreux monastères, les magnifiques églises que possédoit Cologne étoient remplis de vitraux qui sont des chef-d'œuvres en ce genre. Les peintres sur verre apportoient un si grand soin à former de bons élèves, que l'apprentissage de ceux-ci duroit au moins six ans, et quelquefois neuf. Ils passoient graduellement du dessin à la peinture, et à la fonte des couleurs. Cette dernière partie étoit considérée comme la plus difficile, et le complément de l'instruction de l'apprenti. Ce bel art sembloit tombé pour jamais dans l'oubli, lorsqu'un artiste distingué de notre ville, M. Bittenbach, a eu la noble idée de *diriger ses recherches* vers cet objet. Plusieurs essais font déjà concevoir les plus hautes espérances pour l'avenir Son dernier ouvrage est un buste de l'Empereur Napoléon, peint sur verre à la manière ombrée ; autour est tracée une inscription en caractères gothiques et l'encadrement est formé par une guirlande de feuillage sur un fond d'argent. On exhorte M. Bittenbach à se faire honneur de son rare talent à l'exposition générale qui va avoir lieu à Paris, lors des fêtes du mois de mai.

occupé avec soin. M. Seguin peint également le portrait en émail ; mais M. Augustin, qui s'en occupe depuis plusieurs années, vient de relever cet art d'une manière brillante. Il est à desirer que la peinture en émail, que l'on admire avec tant de raison dans les productions du célèbre Petitot, et que le beau talent de M. Augustin soient non-seulement encouragés, mais remarqués des personnes dignes de protéger les arts. Où trouveroit-on des peintures en émail faites pour rivaliser avec l'école française, si M. Isabey, dessinateur de Sa Majesté l'Empereur et Roi, vouloit employer son beau et rare talent à un genre de peinture aussi durable.

Les gravures suivantes représentent, 1° les deux vitraux curieux dont nous avons donné la description dans notre ouvrage sur la peinture sur verre, page 68 : on voit la Vierge qui lit ses heures, ayant devant elle l'ange Gabriël qui entre chez elle pour lui annoncer sa conception, et on voit, dans un coin de la chambre, le Saint-Esprit, du bec duquel part un rayon pyramidal qui va directement à l'oreille de la sainte Vierge, pour y déposer un embryon fort bien dessiné, qui représente le petit Jésus muni d'une petite croix, et dont la tête est chargée d'une auréole, ou limbe, dont nous avons déjà parlé (1) ; 2° la fuite de la Vierge en Égypte, peinte en grisaille, d'après Eustache Lesueur. (*Voyez* la description de ce beau tableau dans le volume intitulé *de la Peinture sur verre*, page 95.) Tant de preuves cumulées pourront enfin fixer l'opinion publique sur l'état actuel de la peinture sur verre en

---

(1) Nous revenons sur le mot *nimbe* que nous avons employé dans notre premier volume, page 56, à l'imitation de Montfaucon, qui s'en sert dans son tome premier de la Monarchie Française, ou il dit : le *nimbe* ou cercle lumineux s'appeloit en latin *nimbus*, mot fort usité dans les anciens poëtes, on le prend souvent pour un *vent impétueux*, ou pour un vent accompagné de pluie. Il se prend aussi pour une nuée *claire* et *lumineuse*. Malgré ces autorités, je ne pense pas que l'on doive employer dans cette circonstance le mot *nimbe*, mais le mot *limbe*, bord, cercle, il peint beaucoup mieux l'auréole ou le cercle lumineux qui orne la tête de nos statues.

Pl 214 **Peinture sur verre du XV.e Siecle.**



Gaude, Virgo, mater Christi,
Quæ per aurem concepisti.

S'itôt qu'eut parlé Gabriel,
La Vierge conçut l'Eternel
Par une divine merveille,
L'Archange ainsi le lui prédit
Et de la peut-être, a-t-on dit
Faire des enfans par l'oreille).

Percier fecit

 Peinture sur verre par Le Sueur.



Lenoir del. Guyot S.

La Sainte Famille.

France, et suffiront sans doute pour faire reconnoître les prétendues découvertes à cet égard pour ce qu'elles valent.

La révolution française, si différente des révolutions qui ont eu lieu chez les autres peuples qui couvrent le globe, par les circonstances compliquées qui se sont présentées à l'époque où elle a éclaté, et par les formes qu'elle a prise dès sa naissance, devoit nécessairement entraîner des désordres nouveaux et amener des résultats différens. La destruction des monumens des arts qui ornoient les églises de la France, et surtout les tombeaux des rois dont les représentans du peuple attaquoient le despotisme, fut la suite nécessaire des désordres politiques qui résultèrent de la nature même des choses. On ne sait que trop à quels excès peut se porter, dans des momens d'effervescence, une multitude égarée, dont la fureur est d'autant plus redoutable, qu'elle suppose avoir plus de torts à venger. Dans ces temps orageux, les magistrats montrèrent autant de zèle que de prudence, ils s'entourèrent de citoyens vertueux, qui méritoient encore les suffrages publics par leurs lumières et leur probité. La surveillance et la conservation des monumens publics, des sciences et des arts leur fut confiée, et on daigna m'associer à cette réunion d'artistes et de savans. Je fus donc chargé de recueillir, dans la maison des Petits-Augustins, les tombeaux et les monumens que la destruction menaçoit : emporté par un véritable amour de l'art, je fis plus; je réunis dans ce dépôt, encore provisoire, tous les monumens qu'une fureur égarée avoit ou mutilés ou détruits. Je supprime ici les difficultés, les dégoûts, les obstacles qu'il m'a fallu surmonter, les périls auxquels j'ai été exposé à certaines époques pour rassembler plus de quatre cents monumens de la monarchie française, les mettre en ordre, les restaurer, les classer, les décrire et les graver; déjà sept salles divisées par siècles, et un jardin élysée sont entièrement terminés. J'en ai reçu la récompense dans le suffrage du chef illustre de cette grande

et immortelle nation, dans celui de quelques Français éclairés, d'étrangers de toutes les nations, et de tous les artistes ou amateurs désintéressés. J'ai aussi traversé les orages de la révolution, en m'occupant uniquement de mon devoir. Quelque succès dans la formation d'un établissement nouveau en lui-même, et neuf par le genre de division qu'il présente; une gestion de *seize années*, d'un travail assidu et opiniâtre, est ce dont j'ai essayé de rendre compte, dans le cours de cet ouvrage, que je considère, dans son plan, ainsi que ce Musée, auquel je fis donner le titre de *Musée des Monumens français*, comme un monument méthodique, propre par cela même à l'instruction, sous le double rapport de l'étude de l'histoire de France et des arts français. Les suffrages honorables que j'ai recueillis, les persécutions également honorables que j'ai éprouvées, seront prisées par moi à leur juste valeur, et je m'estimerai trop heureux si j'ai rempli mon but.

Non terret fortem labor.

Fin du cinquieme et dernier Volume.

TABLE

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET HISTORIQUE

DES MATIÈRES.

A

B

Voyez la description et la gravure du tombeau, qui orne ce Musée, t. V, p. 231 et 232.

Blanche, fille du roi Louis IX et de Marguerite de Provence, sa femme, née en 1240, meurt en 1243, et est enterrée dans l'abbaye de Royaumont, t. II, p. l.

Blanche de France, fille du roi Louis IX et de Marguerite de Provence, naquit à Japhe en Syrie, en 1252, mariée à Burgos en 1269, par dispense du pape Martin IV, à Ferdinand, enfant de Castille, dit de la Cerda, fils aîné d'Alfonse, dixième du nom, roi de Castille; elle revint en France, en 1275, après la mort de son mari, mort en août la même année: elle fonde à Paris le couvent des Cordeliers, faubourg Saint-Marcel, où elle se retire et où elle meurt le 17 juin 1320, et y est enterrée, t. II, p. lj.

Blanche, fille du roi de France Philippe III et de Marie de Brabant, épouse, en 1300, Rodolfe III, dit le Débonnaire, duc d'Autriche, depuis roi de Bohême; elle meurt à Vienne en Autriche, en 1305, et est enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville, t. II, p. liij.

Blanche, fille du roi de France Philippe IV, dit le Bel, et de Jeanne de Navarre, accordée en 1294 à Ferdinand, infant de Castille, meurt jeune, et avant son mariage, t. II, p. liv.

Blanche, quatrième fille du roi de France Philippe V, dit le Long, et de Jeanne de Bourgogne, prend le voile à l'abbaye de Longchamp, en 1327, et y meurt le 26 avril 1358, t. II, p. lvij.

Blanche de Bourgogne, première femme du roi de France Charles IV, dit le Bel, étoit seconde fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne et de M. Mahaud, comtesse d'Artois, est mariée en 1308, convaincu d'adultère, elle fut reléguée au château Gaillard d'Andely en 1316, où elle resta jusqu'en 1325, sous bonne et sûre garde; pendant ce temps, le roi Charles-le-Bel voulant faire dissoudre son mariage, sous prétexte de parenté, députa, le 17 avril 1322, Pierre de Mortemer, évêque de Wincester, vers le pape, pour cette séparation; Blanche prit de suite le voile de religieuse dans l'abbaye de Maubuisson, où elle finit ses jours: elle eut de son mari deux enfans, Philippe qui mourut jeune, et Jeanne qui fut enterrée dans l'abbaye de Maubuisson le 18 mai 1321, t. II, p. lvij.

Blanche de France, fille du roi Charles IV, dit le Bel, et de Jeanne d'Evreux, née *posthume* à Châteauneuf, près Orléans; le 1er avril 1318 est mariée, le 18 janvier 1344, avec Philippe de France, duc d'Orléans; elle meurt, sans enfans, le 8 février 1392, son corps fut porté à Saint-Denis et enterré dans la chapelle Notre-Dame la Blanche, t. II, p. lviij.

Blanche de Navarre, seconde femme du roi de France Philippe VI, mariée à Brie-Comte-Robert, le 29 janvier 1349, ~~étoit fille~~ de Jeanne de France, reine de Navarre; elle meurt à Naufle-le-Château le 5 octobre 1398, après avoir eu une fille du roi son mari: elle fut enterrée à l'abbaye de Saint-Denis, dans la chapelle de Saint-Hypolite, t. II, p. lix.

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

NAIGEON, peintre, conservateur de la galerie de Rubens au Luxembourg; description des tableaux précieux qu'il a réunis dans la nouvelle galerie qui vient d'être exécutée par M. Challegrin, t. V, p. 10.

Nantilde, seconde femme du roi Dagobert, succède à Gomatrude dont elle étoit la suivante, en 649; elle gouverna l'état après la mort de son mari, et meurt en 642, t. II, p. xiij.

Napoléon Ier (Bonaparte), empereur des Français, roi d'Italie, né à Ajaccio, le 15 août 1769; il est nommé général en chef de l'armée française; l'Italie est témoin de ses premiers succès; il passe en Égypte, arrive à Alexandrie le premier juillet 1798; remporte une victoire signalée sur Murat-Bey, et fait la conquête entière de l'Égypte; de retour en France, Napoléon Bonaparte est nommé *premier consul*; le 22 frimaire an 8 (13 décembre 1799), rétablit le culte; retourne en Italie, et se distingue d'une manière éclatante dans les plaines de Maringo; le 25 prairial an 8 (14 juin 1800), les Français le proclament unanimement empereur le 28 floréal an 12 (18 mai 1804); est couronné à Paris, dans l'église métropolitaine, le 2 décembre 1804; il est sacré le même jour par le pape Pie VII, et est couronné roi d'Italie le 23 mai 1805. L'Autriche et la Russie déclarent la guerre à la France; l'Empereur Napoléon marche à la tête de ses armées, entre dans Vienne, pousse l'ennemi jusque dans ses derniers retranchemens, fait un nombre considérable de prisonniers, enlève un butin immense. Le surnom de NAPOLÉON LE GRAND lui est décerné après la victoire mémorable d'Austerlitz, remportée le 11 frimaire (2 décembre 1805); paix signée à Presbourg le 5 nivose an 14 (26 décembre 1805); son portrait, t. II, p. xcv, et t. V, p. 237. Il envoie à Paris les statues antiques, t. I, p. 29. Il visite le musée des monumens français, témoigne sa satisfaction à M. Lenoir sur cet établissement, t. III, p. 8. Il traverse les Alpes; description de son portrait, par M. David, p. 62. M. Lenoir lui présente un projet d'agrandir le musée des monumens français; plans et description de ce projet, t. IV, p. 59. Son portrait, peint sur verre par Viel; gravure; description de ce portrait, t. V, p. 237.

Nautes, Parisiens faisant le commerce par eau, ou commerçans navigateurs sur la rivière de Seine, t. I, p. 112. Ce que c'étoit que les *Nautes*, p. 113. Ils érigent un monument à Jupiter, p. 113 et 114. Comment on doit entendre le nom de *Nautæ*, donné aux Parisiens, t. V, p. 209.

Nehalenia, divinité adorée des Germains. Elle est la même qu'Isis, Cérès, Minerve, Diane, etc. Gravure et description d'un monument de Nehalennia; mosaïque trouvée à Nîmes, qui représente cette déesse; médailles frappées à son honneur, t. I, p. 137, 138 et 139. Étymologie et composition du mot Nehalennia; ses différentes significations. Nehalennia veut dire *la Vierge affligée*, t. V, p. 216 et 217.

O

de Clermont en Beauvoisis, de Mortain, d'Aumale, de Bologne et de Daumartin; il fut présent, en 226, au sacre de Saint-Louis, où il porta l'épée royale. En 1228, il se joignit aux princes mécontens, et prit parti contre la reine Blanche, alors régente; il rentre en grace l'année suivante, et meurt dans un tournoi qui se fit à Corbie; époque de sa mort; il avoit épousé en 1216 Mahaud, comtesse de Bologne, dont il eut deux filles, t. II, p. xlvj.

Philippe Ier, fils du roi de France Louis VIII et de la reine Blanche, né en 1209, est accordé en juillet 1215, avec Agnès, dame de Douzi, et meurt en 1218. Il fut enterré dans l'église de Paris, t. II, p. xlvij.

Philippe, quatrième fils du roi Louis VIII et de la reine Blanche, meurt en bas âge, t. II, p. xlvij.

Philippe, surnommé *Dagobert*, septième fils du roi Louis VIII et de la reine Blanche, né en 1221; meurt jeune, t. II, p. xlviij.

Philippe III, dit le Hardi, roi de France, deuxième fils du roi Louis IX ou le *Saint*, et de Marguerite de Provence; époques de sa naissance et de son couronnement, t. II, p. lij. Est fait chevalier en 1267 par le roi son père, avec Robert II, comte d'Artois, son cousin. Il suit son père en Afrique; assiste au siége de Tunis en 1270, et succède à son père la même année; il se joint à son oncle Charles, roi de Sicile, et à Thibaud, roi de Navarre, son beau-frère, pour combattre les Infidèles; il les contraint à redemander la paix, repasse la mer, va à Rome, revient en France, est sacré et couronné; il envoie une armée formidable en Guyenne, contre Roger Bernard III, comte de Foix, qui s'étoit lié à plusieurs autres seigneurs pour troubler l'Etat; il l'assiége dans son château et le fait son prisonnier; il reçoit foi et hommage d'Edouard Ier, roi d'Angleterre; emporte Pamplume; et, d'accord avec Jeanne Ire, reine de Navarre, s'établit dans la régence et le gouvernement de ce royaume. En 1279, Philippe reçoit le roi d'Angleterre à Amiens, et lui cède les comtés d'Agenois et de Ponthieu. Résolu de venger le massacre des *vêpres siciliennes*, il conduit une puissante armée en Roussillon, contre Pierre III, roi d'Aragon; s'empare de Perpignan et d'Elne, passe en Catalogne, et emporte Girone, après deux mois de siége. Enfin, il perd toutes ses conquêtes, et meurt à Perpignan en 1285. Il avoit épousé en premières noces Isabelle d'Aragon, dont il eut quatre enfans; de qui est née cette femme; noms de ses enfans; et en secondes noces Marie de Brabant, dont il eut trois enfans; de qui est née cette femme; noms de ses enfans, t. II, p. lij. Description et gravure de son tombeau; épitaphe, t. I, p. 196. Il porte les ossemens de son père à Saint-Denis; monumens élevés en mémoire de cet acte pieux, t. I, p. 197.

Philippe, deuxième fils de Pierre, comte d'Alençon, etc., cinquième fils du roi de France Louis IX, meurt en bas âge, t. II, p. l.

Philippe IV, dit le Bel, roi de France, fils du roi Philippe III et de la reine Isabelle d'Arragon; est né à Foutainebleau en 1268, fait chevalier en 1284, est sacré et couronné à Reims,

son épitaphe, p. lvj ; il avoit épousé Jeanne de Bourgogne, dont il eut cinq enfans, *ibid.* ; son exhumation, p. cxxj.

Philippe, fils aîné du roi de France Charles IV, dit le Bel, et de Blanche de Bourgogne, né en 1313, et mort jeune. Le jeune prince fut enterré à l'abbaye du Pont-aux-Dames de Crécy, suivant une charte, datée du 6 avril 1342, cotée 117, n. 66, qui étoit conservée dans ledit couvent.

Philippe VI, dit de Valois, roi de France, né, en 1293, de Charles de Valois, comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou et du Maine, pair de France, et fils du roi Louis IX, ou *le Saint*, et de Marguerite de Sicile, fille aînée de Charles II, roi de Naples et de Sicile, mariée à Corbeil le 16 août 1290 ; elle reçut en mariage le comté d'Anjou et du Maine. Elle meurt le 31 décembre 1299, et est enterrée aux Jacobins de la rue Saint-Jacques. On voit dans le Musée les statues de Charles de Valois, père de Philippe VI, et de Marguerite, sa mère, sous le nº 54. (*Cette note est pour remplacer celle qui se trouve t. II, p. 74*).

Philippe de Valois succède à la couronne par la mort de son cousin Charles-le-Bel, en 1327 ; il est sacré et couronné le 29 mai 1328. La même année, il remporte une victoire signalée sur les Flamands ; il s'exposa extraordinairement à cette bataille célèbre, connue sous le nom de *bataille du Mont-Cassel*, t. II, p. 67. Le 6 juin 1329, il reçut, dans l'église d'Amiens, l'hommage d'Edouard III, roi d'Angleterre. La même année, il voulut se croiser, il se rend à Marseille pour s'embarquer ; mais, malgré les grands apprêts qu'il avoit faits pour ce voyage, il fut contraint de revenir à cause des intelligences des Anglais avec Robert d'Artois, comte de Beaumont, le Roger, qu'il avoit mécontenté. En 1338, il envoya une armée navale sur les côtes d'Angleterre, qui causa beaucoup de dommages à l'ennemi ; l'année suivante, il assiégea la ville de Cambray, sans aucun succès. Le 23 juin 1340, les troupes françaises furent défaites par les Anglais dans un combat naval ; il fut conclu une trève, entre les deux puissances, à Tournay, le mois de septembre suivant. Le roi Philippe jouit de la paix, jusqu'en 1346, ayant pris parti pour Charles de Valois, son neveu, et l'ayant reçu à hommage du duché de Bretagne que prétendoit Jean de Bretagne, comte de Montfort ; ce dernier, pour se venger, s'allia aux Anglais ; descendit en Normandie, prit Caen, poursuivit son chemin jusqu'en Picardie, après avoir passé la Somme, et s'étant campé près de Crécy en Ponthieu ; défit entièrement l'armée française le 26 août 1346, et prit la ville de Calais, vers la fin d'août 1347, après un an de siége. Il mourut à Nogent-le-Roy en Bausse, le 22 août 1350. On porta son cœur à la Chartreuse de Bourg-Fontaine que son père avoit fondée ; il avoit épousé deux femmes, dont il eut sept enfans, t. II, p. lix. Description et gravure de sa statue, p. 66. Son exhumation, pag. cxxj.

Philippe de France, fils du roi de France Philippe VI, dit de Valois, et de Jeanne de Bourgogne, né au château de

Q

R

S.

T

U

V

X

FIN DE LA TABLE.



